TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 547 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 MARS 1982

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

4 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Un sommet franco-américain « sans façon »

C'est un voyage très inhabituel, selon le mot même de M. Reagan, que le président de la République a fait le vendredi 12 mars à Washington. Par sa brièveté, d'abord : il est sans précédent qu'un chef d'Etat français traverse pour si peu de temps l'Atlantique pour rencontrer un président américain. Par ses délais de préparation, ensuite : les Américains ont été surpris par l'insistance du président français à procéder aussi vite. Ils se sont inclinés de bonne grâce, mais avec un rien d'appréhension. Par sa signification, enfin : pourquoi M. Mitterrand a-t-il bousculé ainsi le protocole, au demeurant assez vague, des rapports transatlantiques ?

A ces questions, on répond, du côté français, que la France et les Etats-Unis, précisément parce qu'ils sont de vieux amis et alliés, doivent pouvoir se rencontrer « sans façon » lorsque le besoin s'en fait sentir. Sans façon et sans complexe : M. Mitterrand semble avoir complètement écarté les arguties protocolaires qui ont pesé pendant des années sur la diplomatie française, et dont M. Jobert s'était fait naguère le champion. Nullement gêné de rencontrer M. Reagan pour la quatrième fois en neuf mois, et à chaque fois sur le continent américain, il laisse à MM. Lecanuet et d'Ornano, réputés autrefois « super-atlantistes », le soin de relever cette prétendue entorse à la « dignité » et à M. Marchais celui d'approuver la démarche...

De même, le président de la République vient de faire savoir que, sans assister au sommet atlantique de Bonn en juin, il y enverra M. Mauroy, et se rendra lui-même à cette occasion dans la capitale ouest-allemande pour y participer à un dîner. A cet égard, il en fait plus que M. Giscard d'Estaing, qui avait usé de l'une ou de l'autre formule à l'occasion de deux sommets tenus à Bruxelles en 1974 et en 1975, mais jamais des deux à la fois.

Le voyage a en tout cas permis de parler pour la première fois au plus haut niveau du grand malentendu surgi entre les deux pays à propos de l'Amérique centrale. Si l'on en juge par les propos publics, le désaccord n'est pas dissipé : Washington continue de tenir rigueur à Paris d'avoir fourni des armes au Nicaragua et de se montrer trop favorable à la guérilla au Salvador. M. Mitterrand n'entend pas changer d'attitude, mais il s'efforce de la présenter de la manière la moins désagréable pour ses interlocuteurs américains, dont il a reconnu qu'ils sont « en première ligne ». De là son appui au plan Reagan pour le développement des Caraïbes, de là aussi l'empressement avec lequel les deux pays ont réaffirmé leur attachement au principe de « gouvernement démocratique » dans toute la région.

Le président français a repris aussi, mais sous une forme encore très elliptique dans ses déclarations publiques, ses vieilles idées sur une réforme de l'alliance atlantique, qu'il veut rendre « plus cohérente » et « vivante ». Une petite année avant d'accéder au pouvoir, il avait demandé dans ces colonnes que « l'on sache enfin de quoi on parle » à propos de l'alliance, de ses obligations et de son automatisme. Aujourd'hui, M. Mitterrand a pu mesurer toutes les embûches qui le guettaient sur ce terrain miné. Mais il ne semble pas avoir perdu de vue l'objectif.

(Lire nos informations page 2.)

La tension entre le pouvoir et le R.P.R. déborde l'enjeu des élections cantonales

Le tribunal correctionnel de Paris devait examiner samedi 13 mars au soir, à la veille du premier tour des élections cantonales, la plainte en diffamation déposée par M. Jacques Chirac contre M. Gaston Defferre. L'avocat du ministre de l'intérieur avait l'intention de plaider l'incompétence du tribunal.

La campagne électorale pour une consultation plus politisée que d'habitude, mais dont l'enjeu n'est pas décisif, a amplifié une tension croissante entre la majorité et l'opposition. Si M. Defferre maintient certaines des accusations qu'il a portées contre des personnalités du R.P.R., M. Mauroy a modéré vendredi soir, à Perpignan, le ton très vif des propos qu'il avait tenus auparavant à Marseille et à Grenoble. Quant à M. Lecanuet, il s'est interdit d'utiliser des « affaires scandaleuses » pour déstabiliser un régime menacé, selon lui, par ses propres contradictions.

Aurait-on oublié que les élections cantonales ont pour objet le renouvellement de la moitié des élus, les conseillers généraux, qui siègent dans les assemblées départementales ? Sans doute cette consultation, généralement plus boudée que les élections législatives ou municipales, était-elle appelée en mars 1982, dix mois après le changement intervenu au sommet de l'Etat, à prendre une signification politique particulière. Sans doute les conseils généraux renouvelés seront-ils conduits à jouer, avec la réforme de la décentralisation, un plus grand rôle que dans le passé. Néanmoins, rien dans tout cela ne justifiait le dérapage d'une campagne, plus vive que les précédentes dans le genre, vers une polémique qui est sortie du cadre habituel du débat politique pour se prolonger devant les tribunaux. Il y a donc autre chose derrière cette tension intempestive.

Au départ, tout le monde savait que la consultation des 14 et 21 mars n'était pas en mesure de modifier le changement politique décidé le 10 mai et confirmé en juin.

Tout au plus en attendait-on les indications que peut fournir un sondage en grandeur nature auprès de dix-neuf millions d'électeurs, ce qui n'est pas vain.

M. Chirac, pour ne citer que lui, a souvent dit que la véritable possibilité de revanche électorale, pour l'opposition, se présenterait au printemps 1983 avec les élections municipales et les élections régionales (au suffrage universel pour la première fois).

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 5.)

M. Mauroy envisage de fixer par département des objectifs quantitatifs à la lutte pour l'emploi

La situation de l'emploi reste critique, indiquent les statistiques du marché du travail publiées pour février : à une baisse de 1,5 % en données brutes (2 003 800 chômeurs) s'oppose une hausse de 1,7 % en données corrigées des variations saisonnières, par rapport à janvier.

A la veille des élections cantonales, le ministère du travail n'hésitait pas à attirer l'attention sur une donnée inquiétante : l'allongement de la durée moyenne pendant laquelle un chômeur reste inscrit à l'A.N.P.E. Celle-ci est maintenant de près de neuf mois (lire page 16).

Ces difficultés incitent M. Mauroy à entreprendre, au printemps, un nouveau « tour de France » de l'emploi. Le premier ministre envisage de fixer à chaque département des objectifs précis, en matière de réduction du chômage et de formation professionnelle des jeunes (lire page 16).

En R.F.A., comme l'indique notre correspondant, les pouvoirs publics sont en train de réformer le système d'assurance-chômage. La mesure la plus spectaculaire, si elle est appliquée, consiste à obliger un chômeur à prendre un emploi sous-qualifié et sous-payé.

En R.F.A. : un projet « raisonnable »

De notre correspondant

Bonn. — Le plus grand syndicat ouest-allemand — celui des métallurgistes — vient de donner un remarquable exemple de modération salariale. Il se prépare aussi à prendre la tête d'un nouvel affrontement avec les autorités officielles. Il est en effet question de redéfinir d'une façon beaucoup plus sévère ce que les Allemands appellent la *Zumutbarkeit*, c'est-à-dire les « exigences raisonnables » qui pourraient être imposées aux chômeurs. La nouvelle réglementation mise au point par l'office fédéral du travail, et qui doit entrer en vigueur le 15 avril, est dénoncée dans les milieux syndicaux comme une véritable « *persécution* » des victimes du chômage.

A en croire notamment les dirigeants du syndicat IG Metall, les modifications prévues au système de paiement des allocations de chômage pourraient avoir pour conséquence, par exemple, qu'après seize mois un universitaire sans travail devrait accepter la fonction d'un ouvrier non qualifié. En fait, le nouveau système comporte bien des réserves et des exceptions, et il est peu probable que ces dispositions soient jamais appliquées dans toute leur rigueur.

La réglementation n'en prévoit pas moins que les chômeurs seront classés en cinq catégories et que, tous les quatre mois, ceux qui n'auront pas trouvé d'emploi devront accepter un travail dans la catégorie inférieure. C'est ainsi qu'un ingénieur pourra être contraint d'occuper le poste d'un ouvrier qualifié. Aux yeux des dirigeants syndicaux, on mettrait ainsi en place un « *toboggan* » de nature à entraîner une déqualification progressive de tous les chômeurs.

D'autres « exigences raisonnables » concernent le temps nécessaire pour se rendre jusqu'à un lieu de travail. En règle générale, il ne sera plus possible aux chômeurs de refuser un poste si celui-ci exige de leur part un voyage de deux heures et demie par jour. Dans certaines circonstances, ils devront même accepter de déménager ou de ne rentrer chez eux que durant la fin de la semaine. Là encore, il est vrai, de nombreuses restrictions sont prévues et les bureaux de placement devront en principe tenir compte de la situation personnelle et familiale des intéressés.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 16.)

Stratégie patronale

M. Edmond Maire ne croit pas à la colère de M. Yvon Gattaz. Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., le président du C.N.P.F. fait preuve d'un « abus de langage extraordinaire » quand il dit que les entreprises sont au bord du gouffre. « C'est une façon de noyer le poisson pour mener une bonne politique réactionnaire », affirme le dirigeant syndical.

L'Humanité, *de son côté, a publié une page d'analyse conjoncturelle, vendredi 12 mars, au moment où M. Gattaz se trouvait à Matignon pour réitérer ses avertissements. Le journal du parti communiste conteste les chiffres avancés par le patronat et l'accuse de noircir le tableau. Querelle de chiffres, dira-t-on, les uns et les autres ne prenant pas la même période de référence ! Plus significative est la statistique des défaillances d'entreprises qui, bien qu'il faille interpréter avec prudence les évolutions à court terme, n'en indique pas moins une tendance à l'amélioration.*

On pourrait en conclure que M. Gattaz force abusivement son trait. Mais il ne faut pas oublier que le président du C.N.P.F. agit selon une stratégie, même s'il se défend avec la plus extrême vigueur de faire de la politique. Propulsé à la tête du C.N.P.F. à l'un des moments les plus difficiles de cette organisation, M. Gattaz ne peut effacer d'un seul coup l'image d'homme de dialogue et de dirigeant modéré qu'il s'était forgée. Cependant, cette réputation l'aurait mieux servi si la majorité d'hier s'était maintenue au pouvoir. Aujourd'hui, tout en sachant que le dialogue reste une nécessité d'ordre économique, il ne peut, outre mesure, se montrer complice du gouvernement. Sa « base », comme on dit jusque dans ces milieux, ne le lui pardonnerait pas. Une base de plus en plus agitée pour des raisons économiques évidentes, mais peut-être aussi pour des raisons politiques. Si différents courants traversent le C.N.P.F., on n'a pas encore entendu parler d'un courant socialiste qui réunirait, en force organisée, suffisamment de chefs d'entreprise.

M. Mauroy, quant à lui, a vu « venir le coup ». Pour aussi justifié qu'il soit en partie, l'assaut patronal n'en surgissait pas moins à un moment politiquement opportun. A la veille d'élections cantonales, que saurait refuser un gouvernement ? Pour éviter ce piège, le premier ministre a joué de l'esquive : rendez-vous est pris pour le 22 mars, juste après le second tour des élections.

Point de vue

Respecter les mots

par GILBERT COMTE

Vedette aux cantonales, inspirateur d'un Conseil pour l'avenir de la France, M. Valéry Giscard d'Estaing prépare sa revanche politique avec une patience tenace. *Paris-Match* le soutient, publie régulièrement ses photos, lui donne une tribune d'audience populaire. De là, il observe sombrement la marche des choses. « *Au cours des cent dernières années, le poids de l'Europe dans le destin du monde n'a pas cessé de décliner* », annonçait-il récemment. Le terrible mot « *décadence* » accentuait, confirmait, scandait deux fois ce verdict lugubre.

Certes, l'ancien président ajoutait aussi : « *Je crois profondément qu'on peut arrêter le déclin historique de l'Europe.* » Il en précisait même le tout premier moyen : « *Une coopération étroite, une volonté franco-allemande.* » En accord sur ce sujet-là au moins avec son successeur, il tenta naguère de la mettre en œuvre, avec le chancelier Helmut Schmidt, « *à travers la réalisation de l'Airbus, la mise en route du système monétaire européen... la construction d'un char franco-allemand et d'un satellite de télévision directe* ».

Ces décisions ponctuelles méritent encore l'assentiment. Suffiraient-elles à interrompre une déchéance continentale entamée depuis près d'un siècle, selon le même discours ? Ecrasante énigme qu'un Airbus, un satellite, la multiplication par cent des échanges de téléviseurs ou de machines à laver, laisseraient vraisemblablement sans réponse. Grâce au ciel, l'objective et prudente histoire nuance un peu la perspective...

L'expression « *au cours des cent dernières années* » accorde sans doute au vaincu du 10 mai la commodité d'une référence flexible. Son calcul n'en situe pas moins vers 1882 les commencements de cette fatigue européenne qu'il déplore comme tout le monde. Loin d'entrer en déliquescence, le Vieux Continent connaît plutôt à cette époque le dynamisme d'un âge d'or. En 1882, Paris s'équipe du téléphone, et Deprez invente le transport de l'électricité. Pasteur entre à l'Académie française ; l'événement consacre ses recherches sur les maladies infec- *Parsifal*. Nietzsche achève son *Gai Savoir* dans la solitude.

En littérature, en philosophie, leurs proches cadets s'appellent Maurice Barrès, Charles Péguy, Paul Claudel, Charles Maurras, Henri Bergson, Husserl. Pierre et Marie Curie, Henri Poincarré, Heinrich Hertz, Marconi, s'apprêtent à illustrer les sciences physiques et mathématiques. Les frères Lumière lanceront bientôt le cinéma. La peinture se renouvelle avec Cézanne et Toulouse-Lautrec.

Toujours en 1882, la France pénètre au Tonkin, s'assure de l'Annam, renforce sa position au Congo, son protectorat sur Tunis. En Angleterre, Gladstone ordonne l'occupation de l'Egypte. Bismarck fonde la Triplice et dote le Reich d'une industrie formidable. En 1884, il rassemble les puissances coloniales à Berlin, et partage l'Afrique entre elles, soit l'une des cinq parties du monde, en toute simplicité ! Déjà colossal, l'Empire britannique s'accroîtra bientôt de 6,5 millions de kilomètres carrés, et recouvrira alors le quart des terres immergées.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

DÉBAT

« Monsieur le président, la démocratie et la liberté en Amérique doivent être notre combat commun.

— Vendu !

— *Bien sûr, monsieur le président, je vous confirme que nos vues sur l'Amérique centrale ne sont pas si éloignées.*

— Menteur ! Je vous ferai rendre gorge pour vos calomnies.

— *Les dictatures antipopulaires devraient être la mauvaise conscience de l'Occident.*

— Des noms ? Je vais vous en citer, corrompu !

— *Nous marchons dans la même direction, croyez-le bien. L'Occident doit être uni et digne.*

— Vieux diffamateur ! »

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour ces interférences, involontaires, entre la politique étrangère et la politique intérieure.

BRUNO FRAPPAT.

GÉRARD DE NERVAL CHEZ BALZAC

Une promenade enchantée

La maison de Balzac, rue Raynouard, à Paris, abrite, jusqu'au 21 mars, un hommage à Gérard de Nerval. Un itinéraire à travers sa vie et son œuvre.

Parmi les pièces capitales réunies rue Raynouard à la mémoire du poète, le document le plus émouvant dans sa sécheresse administrative, c'est assurément le registre de la morgue ouvert à la page du 26 janvier 1855. Y est fait mention l'« *arrivée du corps de Labrunie Gérard dit Nerval (...). Genre de mort : suspension (...). Cadavre trouvé sur la voie publique, rue de la Vieille-Lanterne...* »

Nous sommes dans la maison de Balzac qui surplombe, étrange coïncidence, l'ambassade de Turquie, ci-devant clinique du docteur Emile-Blanche où Gérard de Nerval, soigné pour sa crise de 1853, écrivit à l'encre rouge les deux versions d'*El Desdichado* qu'on peut voir ici. Endroit rêvé — c'est le mot — pour héberger l'exemplaire exposition préparée par M. Eric Buffetaud avec le concours de Mme Marie-Hélène Buffetaud, de MM. Jean Richer et Alain Favrou. Car il a rêvé sa vie, l'auteur d'*Aurélia*, enfin promu étoile de première grandeur du ciel romantique qui méritait certes ce nouvel hommage. Celui du centenaire est déjà loin.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-AMÉRICAIN DE WASHINGTON

« Les conséquences politiques de la rencontre n'apparaîtront qu'avec le temps »

déclare M. François Mitterrand

De notre correspondant

Washington. — M. Mitterrand a passé moins de dix heures à Washington. Et encore a-t-il trouvé le moyen de visiter le musée Hirshhorn, dont beaucoup de touristes ignorent l'existence. Un défi au temps qui passe? *« Ce voyage peut vous paraître rapide,* » dit le président au cours d'une rencontre avec les journalistes. *Mais nous avons eu, M. Reagan et moi, deux heures et demie de conversation sans discontinuer. C'est au cours de ma visite la plus brève dans son pays que je l'aurai vu le plus longuement.* »

« Le président de la République traverse l'Atlantique pour déjeuner avec son homologue américain. Pourquoi pas? commentait M. Cheysson. *Il n'y a pas de protocole entre nous. Quand un problème se pose, on s'écrit, on se téléphone ou on se voit. Tel est le ton de nos relations.* » Et de se tourner vers son ami « Al » (M. Haig), qui approuvait de la tête.

Cette *« visite de travail »* devait prendre malgré tout un petit air solennel. M. Mitterrand a été accueilli à la Maison Blanche par plusieurs dizaines de militaires des différentes armes portant les drapeaux des Etats et territoires américains. On les retrouva trois heures plus tard, côté jardin, devant un tapis rouge lorsque les deux présidents vinrent prononcer leurs allocutions sous un soleil radieux.

De nombreux sujets ont été abordés : situation économique, rapports Est-Ouest, alliance atlantique, Amérique centrale, Proche-Orient... D'abord à la Maison Blanche par les deux présidents assistés de MM. Haig et Cheysson. Puis par ces deux derniers au département d'Etat. Et dans l'intervalle, M. Jacques Attali s'entretenait des mêmes thèmes avec des responsables américains.

Avant de repartir en Concorde jusqu'à New-York — et de là, pour des raisons d'économie, s'embarquer sur un vol régulier, — M. Mitterrand a rencontré la presse française et quelques journalistes américains, dont MM. James Reston, éditorialiste du *New York Times*, et Ben Bradley, directeur du *Washington Post*. Cette rencontre, supposée brève et informelle, s'est transformée en une longue conférence de presse à l'initiative du président, qui affichait une grande forme et déclarait « *avoir tout son temps* ». Même la visite au musée Hirshhorn allait suggérer au chef de l'Etat une longue et savante réponse sur la sculpture du dix-neuvième siècle, longtemps décriée, mais qui commence à entrer dans nos mœurs, sur Giacometti, qui fut l'un de ses très bons amis à la fin de sa vie, sur l'impressionnisme, le fauvisme, les concordances entre les évolutions de l'art des deux côtés de l'Atlantique.

Pour une alliance « plus cohérente »

Invité à dresser le bilan de sa visite à la Maison Blanche, M. Mitterrand a affirmé : « *Le climat a été bon, chaleureux. Quant aux conséquences politiques, elles n'apparaîtront qu'avec le temps. Certaines se feront sentir à court terme : pour les questions économiques et financières. D'autres, à moyen terme : l'équilibre des forces et, je l'espère, l'Amérique centrale. Et d'autres encore, à long terme.* »

Visiblement, aucun accord n'a pu être conclu. Les malentendus demeurent-ils? *« Il n'y avait pas de malentendus,* a répliqué M. Mitterrand. *Les malentendus, c'est quand on ne se comprend pas. Mais on s'est très bien compris depuis longtemps. Les réunions sont faites pour se mettre d'accord ou pour créer les conditions d'un accord (...). Je n'ai pas la prétention de convaincre, surtout en trois heures, qui que ce soit. Et je ne pense pas être malléable au point d'être convaincu, surtout en trois heures.* » Bref, si on a remis les compteurs à zéro, rien n'a été réglé.

M. Mitterrand a souligné que le but premier de son voyage était la préparation du sommet des pays industrialisés qui doit se tenir en juin à Versailles. Selon lui, un rapprochement américano-européen sur les questions économiques et financières pourrait se produire d'ici là. Le président français s'est montré moins sévère que précédemment sur les taux d'intérêt pratiqués aux Etats-Unis, déclarant par exemple : *« Il y a des jeux de marché qui pèsent plus lourd que les volontés politiques.* » Le chef de l'Etat a suggéré au cours de sa conférence de presse que les taux de change pouvaient être plus importants que les taux d'intérêt. Faut-il en déduire que Paris souhaite une intervention de Washington sur les marchés des changes pour soutenir les monnaies européennes? Ou même qu'une promesse lui a été faite bien que cette intervention soit contraire aux théories américaines?

M. Mitterrand a fait savoir qu'il se rendrait à l'autre sommet, celui des pays de l'alliance atlantique, à Bonn. Non pour diriger la délégation française — rôle dévolu à M. Mauroy, — mais seulement pour participer à un dîner. Le président a des idées sur l'avenir de l'alliance, et il en a fait part à ses interlocuteurs américains. *« Je souhaite que cette alliance soit plus cohérente,* a-t-il dit. *Il n'y a pas de véritables plans, de négociations préparatoires. Ce n'est pas une alliance vivante. Elle tire à hue et à dia à tout moment.* »

Mais, devant la presse, M. Mitterrand n'a rien voulu révéler de sa recette. De même a-t-il éludé les questions sur le rôle plus important que la France serait prête à jouer dans la défense européenne pour garantir, par exemple, la sécurité allemande. Le chef de l'Etat n'a fermé aucune porte. Il s'est contenté de dire : « *Sur la sécurité, l'équilibre des forces, nous avançons bien* [dans les discussions avec Washington]. *Sur d'autres points, nous avançons plus lentement.* » Et encore : « *Il faut que l'U.R.S.S. sache que l'équilibre des forces sera rétabli, quoi qu'il advienne. C'est la condition de la paix (...). Mais il faut profiter de l'équilibre rétabli pour négocier.* »

L'Amérique centrale

Il semble bien que l'Amérique centrale ait constitué le moment le plus difficile des discussions. MM. Reagan et Haig reprochent à la France une méconnaissance des réalités dans cette région et des initiatives jugées malheureuses (comme la vente d'armes au Nicaragua), qui contredisent, selon eux, les positions de Paris dans les rapports Est-Ouest. Le président de la République n'a pas dit un mot en public de leur argument-clé, à savoir les manœuvres subversives de l'U.R.S.S. et de ses alliés dans les Caraïbes.

« Je crois que le président Mitterrand a maintenant une meilleure connaissance des objectifs de la politique des Etats-Unis dans cette région troublée », devait néanmoins déclarer M. Reagan, ajoutant : *« Notre discussion sur ce sujet a été particulièrement franche et approfondie.* » Et d'évoquer, d'une manière très vague, quelques convergences entre les deux capitales, obtenues ou espérées : « *Le président Mitterrand partage ma crainte qu'un échec de la promotion de gouvernements démocratiques dans cette région aurait de très sérieuses conséquences. Les principes et les buts que nous partageons suggèrent que nous serons capables de travailler ensemble à ce problème dans les prochains mois.* »

Est-ce à dire que la France pourrait jouer un rôle de médiation? M. Mitterrand n'a pas été plus explicite dans son allocution à la Maison Blanche : *« J'ai répété (...) que notre premier devoir était de lutter contre la misère, l'exploitation et la domination de dictatures toujours sanglantes et, comme il vient d'être dit* [par le président Reagan], *la recherche de voies — difficiles à trouver mais sur lesquelles nous nous engagerons — de gouvernements démocratiques. Tel est le point commun sur lequel nous avons pu rapprocher les points de vue (...). Tout ce qui permettra aux puissances démocratiques d'Occident de comprendre mieux et d'aider davantage les peuples en révolte à s'acheminer vers la paix civile, d'abord, et vers plus de liberté, sera bon.* » Il a rappelé à ce propos son appui au récent plan américain de développement économique des Caraïbes.

Dans sa conférence de presse, le chef de l'Etat s'est montré un peu plus précis sur les intentions de la France dans la région. Au départ, a-t-il dit, les analyses de Paris et de Washington sont différentes, c'est évident. *« Mais on ne va pas se disputer sur les analyses. Il y a la réalité. La position de la France n'est pas de compliquer les choses, mais de les faciliter.* » M. Mitterrand considère qu'une intervention militaire des Etats-Unis en Amérique centrale *« serait quelque chose de dramatique pour le monde entier ».* Il apprécie la proposition de médiation mexicaine, qui, selon lui, *« va dans le bon sens ».* Cela ne l'empêche pas de *« comprendre »* les Etats-Unis : *« Après tout, ce sont eux qui sont en première ligne.* » Et à propos du rapprochement entre Paris et Washington évoqué par M. Reagan, il affirme : *« Le vrai rapprochement, c'est qu'on en ait parlé.* »

ROBERT SOLÉ.

● *« Je souhaiterais pouvoir rencontrer M. Brejnev aussi souvent mais l'occasion ne s'est pas encore présentée »,* a déclaré M. Mitterrand à des journalistes à l'issue de ses entretiens à la Maison Blanche. *« Les événements ne permettent pas d'envisager une rencontre dans un bref délai,* a-t-il ajouté, *et les problèmes de la Pologne et de l'Afghanistan y sont sans doute pour quelque chose.* » — *(A.F.P.)*

LA VISITE DE M. CHEYSSON A LONDRES

Les Britanniques voudraient éviter que le contentieux communautaire ne porte préjudice aux relations bilatérales avec Paris

De notre correspondant

Londres. — La visite de M. Cheysson à Londres, lundi 15 mars, fait partie des rencontres de routine entre les chefs des diplomaties française et britannique décidées lors du sommet entre Mme Thatcher et M. Mitterrand, en septembre 1981. Mais elle a lieu à un moment où les relations franco-britanniques risquent une nouvelle fois d'être secouées par les soubresauts de la crise européenne. D'ici à la fin du mois, les ministres des affaires étrangères des Dix, les ministres de l'agriculture, puis les chefs d'Etat et de gouvernement tenteront de régler le contentieux provoqué par la contribution britannique au budget communautaire. Il n'est pas sûr que l'Europe puisse éviter une nouvelle crise.

Entre Lord Carrington et M. Cheysson, les thèmes de discussion ne manquent pas, parsemés de quelques sujets de désaccord. La coopération bilatérale a reçu une impulsion lors du sommet de septembre, dans les domaines culturel, industriel, technologique, etc. Cette volonté d'améliorer les rapports entre Paris et Londres faisait défaut au prédécesseur de M. Mitterrand. Les ministres des affaires étrangères sont chargés de suivre et de coordonner les différents aspects de cette coopération.

Le chef de la diplomatie française aura aussi l'occasion de rendre compte à Lord Carrington du voyage de M. Mitterrand à Jérusalem, alors que le secrétaire au Foreign Office doit se rendre très prochainement en Israël. Les Britanniques ont été impressionnés par le discours du président français à la Knesset — *« un travail remarquable »* — et satisfaits par ses prises de position, même si elles ne recouvrent pas totalement les leurs. Le mécontentement provoqué par les petites phrases de M. Cheysson et leur interprétation malheureuse sur la déclaration de Venise est oublié.

A propos du voyage-éclair de M. Mitterrand à Washington, les Britanniques sont tout aussi intéressés que les Français à voir baisser les taux d'intérêt américains, mais ils comptent plus sur la bonne volonté de la Maison Blanche que sur des mesures concertées entre Européens. Ils ont accueilli avec scepticisme, et même avec ironie, le passage consacré à ce sujet dans la déclaration publiée à l'issue du dernier

Il n'empêche que la concertation entre Bonn et Paris, puis entre Paris et Rome, fait craindre aux dirigeants de Londres la constitution d'un front commun au sein de la C.E.E. contre les exigences britanniques. Depuis que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Londres en novembre 1981 n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une nouvelle formule pour diminuer la contribution de la Grande-Bretagne au budget communautaire, ce sujet empoisonne toutes les réunions européennes.

La détermination de Mme Thatcher

Mme Thatcher reste ferme et déterminée. Si elle veut bien limiter à quatre ou cinq ans la portée de l'accord qu'elle recherche, au lieu des sept qu'elle exigeait à l'origine, elle refuse absolument une « ristourne » dégressive sur sa part du budget. Selon des chiffres publiés par le gouvernement, la contribution nette de la Grande-Bretagne s'élèverait à 622 millions de livres cette année, si rien n'était changé, contre 50 millions en 1981.

Le premier ministre britannique est décidé à refuser toute augmentation des prix agricoles aussi longtemps qu'il n'aura pas obtenu satisfaction sur le budget. Ce refus risque de causer quelques problèmes avec les agriculteurs dans certains pays, mais ces difficultés peuvent justement amener les gouvernements à réfléchir, ajoute-t-on dans son entourage. Ce propos s'adresse en premier lieu à Paris, même si l'on se garde de tout ramener à un différend franco-britannique.

Les responsables admettent que la Grande-Bretagne est isolée au sein de la Communauté, mais ils n'en pensent pas moins qu'un accord serait plus facile à obtenir si le « verrou » français sautait. Bien que l'on s'en défende, on s'attendait à Londres à une position plus souple de la part du nouveau gouvernement français. Les Britanniques se donnent le beau rôle d'Européens impatients : *« Finissons-en une bonne fois avec cette question du budget,* disent-ils, comme si elle n'avait pas été soulevée par eux, *pour pouvoir passer aux choses sérieuses et donner à l'Europe le souffle dont elle a besoin! ».*

Si aucun compromis n'est en vue, le Foreign Office minimise les risques d'une crise grave. Toutefois, un éclat de Mme Thatcher au sommet de Bruxelles ne peut être totalement exclu. Le souci des diplomaties française et britannique est d'éviter qu'une éventuelle rupture dans la Communauté n'affecte trop gravement les relations bilatérales. Mais ce serait là une tâche très difficile.

DANIEL VERNET.

La diplomatie de l'indignation

II. — QUE VEUT-ON EN POLOGNE?

par MICHEL TATU

Le gouvernement français et le P.S. au pouvoir se sont promis de « dire le droit » et la morale dans les affaires internationales, ce qui explique l'attitude relativement militante prise par Paris dans les conflits d'Amérique centrale (« le Monde » du 13 mars). Il reste à savoir, toutefois, s'il n'est pas déjà trop tard pour empêcher les révolutionnaires salvadoriens et nicaraguayens de tomber dans l'orbite soviéto-cubaine, comme on s'en efforce à Paris. Le cas de la Pologne pose des questions similaires.

Ici, la Realpolitik est allée carrément à l'encontre de la diplomatie de l'indignation. Sans doute la résignation inévitable d'une bonne partie de la population polonaise à la « normalisation » devait-elle avoir pour corollaire une lassitude correspondante de l'opinion française. Mais cette évolution a été accélérée par la douche froide qu'a été l'annonce de la signature du contrat franco-soviétique sur le gaz. Du côté officiel pourtant, cette concession peu glorieuse à la Realpolitik a été compensée par de nouveaux et spectaculaires effets de manche, allant de la vigoureuse dénonciation lancée à Madrid par M. Cheysson au même ministre mettant fin à sa conversation avec son homologue polonais *« auquel il n'a plus rien à dire »,* en passant par la déclaration du P.S. *réaffirmant* une *« condamnation totale du processus suivi en Pologne par le régime du général Jaruzelski ».*

Il faudrait tout de même se demander ce que l'on cherche à obtenir en Pologne. Deux lignes peuvent être distinguées à cet égard en Occident : l'une consiste à faire flèche de tout bois contre les Soviétiques, donc à se saisir de la crise polonaise comme d'un nouveau *prétexte* pour les acculer à la défensive : c'est en gros *la* ligne de M. Reagan, et elle ne manque pas de logique.

L'autre se veut plus « ajustée » au sort de la *Pologne* et de son *peuple,* elle cherche à obtenir des améliorations graduelles dans le cadre des limitations imposées par la géopolitique. C'est celle de M. Schmidt — bien que le chancelier ouest-allemand ait, pour se rapprocher de son allié français, durci le ton dans la déclaration publiée à Paris le 25 février — et en tout cas de M. Wehner et de la direction du S.P.D. Pour le chancelier *allemand notamment, comme* il l'a dit au *Guardian,* le choix en Pologne n'est pas entre la démocratie *et la dictature,* mais entre la « restalinisation » et un régime à la hongroise, avec un dirigeant du type de Janos Kadar, *« que l'Occident considérait comme un super-traître en 1956 ».*

Or la France officielle a choisi les deux voies à la fois : celle de M. Reagan sur le plan verbal, mais la ligne « allemande » sur le plan pratique. Non seulement elle n'applique contre Moscou ou Varsovie aucune sanction hormis le strict *minimum* imposé par la solidarité entre alliés, mais elle revient « aux *affaires ordinaires* » dans ses relations avec l'Est dès que *l'enjeu en* vaut la peine à ses yeux, comme à propos du gaz soviétique.

Les pièges du commerce Est-Ouest

Sur le plan pratique, le *gouvernement* français a *quelques* bonnes raisons. Il y a beaucoup d'hypocrisie dans l'agitation occidentale autour de la *Pologne,* y *compris* chez M. Reagan *qui, comme* le relève François Puaux, ancien directeur politique du Quai d'Orsay, a soigneusement évité de prendre les quatre sanctions qui auraient eu une *réelle* importance : l'embargo sur les ventes de blé, la proclamation de la Pologne en état de cessation de paiements, le retrait *de* la conférence de Madrid et l'arrêt des pourparlers de Genève sur les euromissiles.

Ajoutons-y, sans pour autant les justifier, l'impossibilité constatée depuis longtemps *de* coordonner sérieusement entre pays occidentaux les politiques économiques vis-à-vis de l'Est et la dépendance dans laquelle chacun se trouve vis-à-vis des commandes communistes pour *remédier au chômage* : les emplois liés à la construction du gazoduc n'ont-ils pas pesé au moins autant que le besoin futur de gaz dans la décision *de* signer avec Moscou? Il se confirme en tout *cas* que le commerce Est-Ouest, contrairement à ce qu'en pensaient M. Samuel Pisar et même M. Kissinger, n'a pas du tout joué dans le sens d'une dépendance accrue de l'Est envers l'Ouest, mais plutôt en sens inverse.

Il reste toutefois à restaurer une *cohérence* entre le discours, les *intentions* et les actes. *De même* qu'au Salvador et au Nicaragua la diplomatie de « l'indignation tempérée par le *calcul* » cherche à empêcher les nationalistes de tomber dans les bras de MM. Castro ou Brejnev, de même on pourrait se préoccuper de *ne* pas pousser encore un peu plus vers Moscou *le* général Jaruzelski et ses collègues de la junte militaire. Sans doute ceux-ci sont-ils communistes et déjà très fortement « soviétisés ». Mais ils sont peut-être aussi des nationalistes, comme presque tous les Polonais le pensaient il y a encore quelques mois. De toute manière, ils ont plus de chances de le *rester (ou* de *le* redevenir) aussi longtemps que les Soviétiques ne sont pas intervenus directement en *Pologne. C'est* de cela qu'il faudrait se *préoccuper,* autant que d'espérer voir le chef de la *junte* au pouvoir à Varsovie obéir aux injonctions qui lui sont faites quotidiennement d'annuler l'état de siège, de *revenir à la* situation antérieure au 13 décembre, de restaurer Solidarité dans ses droits et de négocier avec M. Walesa.

Car l'avenir en Pologne sera commandé, à l'évidence, non pas par une très hypothétique capitulation du général Jaruzelski devant ces exigences — une attitude qui aurait d'ailleurs *toutes* chances de provoquer une intervention soviétique, donc un mal encore plus grand, — mais par *l'issue* du combat déjà *ouvert* entre les partisans d'une ligne centriste et modérément réformatrice, d'une part, les revanchards de l'appareil conservateur, d'autre part.

Tous les régimes communistes ont maintenant leur « droite » : des hommes qui ne croient pas plus que les autres, et même plutôt moins, aux idéaux « socialistes », mais qui raisonnent uniquement en termes d'autorité et de maintien de leurs privilèges. Des « réactionnaires » au sens propre du terme, qui s'appuient exclusivement sur l'appareil répressif et cherchent d'abord à régler leurs *comptes* avec les libéraux de toutes sortes — sans parler des antisémites *ou* semi-fascistes *nombreux* dans leurs rangs.

Or, comme on l'a vu notamment en Tchécoslovaquie, une « normalisation » réussie au sens *soviétique du terme est* celle qui donne la victoire à ces gens-là. Le *cas* « hongrois » ne saurait prendre valeur universelle : la Hongrie a eu la chance *d'avoir* non seulement un Kadar, qui a su *dès le* début *écarter ce* type de revanchards, *mais aussi,* à Moscou, un Khrouchtchev, qui cherchait sincèrement à réformer le système et à *éliminer les staliniens.* On ne saurait en *dire* autant du Brejnev de 1982...

Aussi bien le risque est de voir Moscou se *distancer, dans* quelques *mois,* du *général* Jaruzelski et tenter de lui substituer un dirigeant conforme au « modèle Husak », issu de l'appareil du parti et décidé à transformer la normalisation en *restauration.* La pression sera d'autant plus forte en ce sens que l' « option militaire », à laquelle on a *eu* recours sous la nécessité, est considérée comme *dangereuse* à terme dans les appareils. Le *général* Jaruzelski a eu beau *déclarer devant* son comité central que le parti doit rester la « force dirigeante » et qu'il n'y aura pas de *« socialisme sans le parti », le rôle nouveau qu'il a assigné à l'armée* est de nature à faire naître un peu trop d'arrière-pensées sous les képis, *non seulement* en *Pologne* mais dans les autres pays du pacte de Varsovie.

Prudence

Encore une fois, il ne saurait être question de blanchir le général Jaruzelski ni d'aider activement son régime, *qui* reste l'un des plus répressifs en Europe de l'Est. Il s'agit plutôt de sauvegarder les possibilités de son évolution dans un sens constructif, y compris cette évolution encore plus prometteuse qui serait la mise à l'écart de fait du parti et de son appareil. *C'est* à ce prix que quelque chose bougera, à terme, dans le glacis européen.

Naturellement on peut rejeter tous ces calculs et hypothèses au *nom* de l'idéal et des droits de l'homme : proclamer, par exemple, que la démocratie doit régner tout de suite en Pologne comme en Amérique centrale. Ou encore, et très cyniquement cette fois, décider que l'Europe de l'Est est condamnée à un cycle sans fin de soulèvements anarchiques et de répression, l'Amérique centrale à une cure de marxisme-léninisme pour un quart de siècle ou à une occupation directe par les Etats-Unis.

Ces deux perspectives sont *étroitement liées,* puisque la première conduit très exactement à la seconde : plus l'on *pousse* vers les solutions idéales, plus l'on pousse à la catastrophe. *Au nom* même de l'idéal, par conséquent, la diplomatie de l'indignation devrait être tempérée par la *prudence.*

FIN

● *M. Fei Yiming,* directeur du quotidien de Hongkong *Ta Kung Bao*, a reçu, vendredi 12 mars, des mains du consul de France les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. M. Fei a travaillé jusqu'en 1940 comme traducteur au bureau de Shanghai de l'agence Havas, devenue après la guerre l'agence France-Presse. Nommé en 1948 directeur du *Ta Kung Bao*, il a d'autre part été élu en 1958 à l'Assemblée nationale de la République populaire de Chine. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La session de la commission des droits de l'homme de l'ONU a présenté un bilan mieux équilibré que les précédents

De notre correspondante

Genève. — La trente-huitième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, ouverte le 1er février, tout en consacrant une bonne partie de son temps aux habituels réquisitoires contre Israël et l'Afrique du Sud, a été la plus fructueuse de *toutes celles* que le Palais des nations a connues. Le mérite en revient sans aucun doute au directeur de la *division des droits de l'homme*, M. van Boven, qui, dès son discours d'ouverture, a insufflé un esprit de liberté rare dans cette enceinte, rappelant qu'il devait payer cher son courage puisque le nouveau secrétaire *général* des Nations unies, M. Perez de Cuellar, jugeant qu'il faisait *« des déclarations qui ne sont pas compatibles avec son statut de fonctionnaire international »*, l'a limogé (*le Monde* du 12 février).

Le deuxième fait marquant de cette réunion, qui s'est achevée vendredi 12 mars, est d'avoir brisé le mur du silence qui protège traditionnellement les pays de l'Est. Pour la première fois, la commission a examiné au grand jour les violations des libertés fondamentales dans l'un d'eux.

Au dernier moment, le chef de la délégation soviétique, M. Zorine — qui fut le bras droit du procureur Vichinski, — faisant preuve d'un humour involontaire, proposa, en vain, un amendement visant à remplacer le mot *« Pologne »* par *« pays et territoires coloniaux et dépendants »*.

Le délégué de la Pologne, brandissant l'épouvantail de l'ingérence, affirma que la résolution était illégale, non avenue et contraire à la Charte des Nations unies. Bref, que son gouvernement ne collaborerait pas avec M. Perez de Cuellar.

Pour la première fois, l'Iran a été mis sur la sellette. La résolution adoptée demande aux autorités de Téhéran de mettre fin aux persécutions (assassinats, arrestations arbitraires, privation des libertés fondamentales, confiscation des *biens) dont est victime la minorité* religieuse des baha'is, et prie le secrétaire général de préparer un rapport sur *« la situation qui existe de manière générale en matière des droits de l'homme dans ce pays »*. Les quatre pays de l'Est représentés à la commission, l'Algérie, Cuba, l'Ethiopie, le Pakistan la Syrie ont, seuls, voté contre.

Si l'Argentine a pu être épargnée grâce au soutien soviétique, la Bolivie, le Guatemala, le Salvador ont fait l'objet de résolutions. Celle sur la Bolivie prévoit l'envoi d'un rapporteur pour enquêter sur place. La résolution sur le Guatemala fait état de la *« dégradation persistante des libertés fondamentales »*. Seuls Uruguay et l'Argentine ont voté contre. La résolution sur le Salvador, très sévère pour le pouvoir en place, insiste sur le droit du peuple salvadorien de choisir librement son régime politique et rappelle la déclaration franco-mexicaine dans ce domaine (*le Monde* du 30-31 août). L'Argentine, le Brésil, les Etats-Unis, les Philippines et l'Uruguay ont voté contre.

ISABELLE VICHNIAC.

A travers le monde

Iran

● L'AYATOLLAH MOHAMED REZA MAHDARI KANI, qui fut premier ministre en septembre-octobre 1981, a été nommé vendredi 12 mars membre du conseil de surveillance de la Constitution par décret de l'imam Khomeiny. — *(A.F.P.)*

● DEUX ADEPTES DE LA RELIGION BAHA'IE, MM. Hossein Vahdat Haq et Ebrahim Kheirkhah ont été exécutés *« pour des raisons religieuses »* respectivement les 26 et 28 février, l'un à Téhéran et l'autre à Babolsar, près de la mer Caspienne, selon des informations parvenues au bureau baha'i de France.

Pologne

● DES MANŒUVRES MILITAIRES DU PACTE DE VARSOVIE ont commencé ce samedi 13 mars en Pologne, comme il avait été annoncé. Des unités soviétiques, est-allemandes et polonaises participent à ces exercices, qui ont lieu trois mois après l'instauration de la loi martiale. — *(Reuter.)*

Tchad

● KASSIRE DELWA-KOUMAKOYE, MINISTRE DE LA JUSTICE du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), dirigeant du Rassemblement national démocratique et populaire (R.N.D.P.), parti créé en février, a tenu, vendredi 12 mars, une conférence de presse à Paris. Après avoir appelé les partisans de M. Hissène Habré à *« déposer les armes »* pour que *« le dialogue soit possible »*, il a catégoriquement démenti l'arrestation massive à N'Djamena de partisans de M. Habré (*le Monde* du 10 février), précisant que les personnes détenues à la maison d'arrêt de la capitale tchadienne sont des Tchadiens récemment expulsés d'Arabie Saoudite, pays où ils étaient considérés comme délinquants. Le ministre de la justice s'est enfin prononcé en faveur d'*« un Tchad uni, indivisible, mais décentralisé et reconnaissant les entités régionales »*.

Vietnam

● APRES LA CAPTURE D'UN BATEAU VIETNAMIEN par la Chine à proximité des îles Paracels (*le Monde* du 12 mars), le Vietnam a « exigé » vendredi 12 mars la restitution du bâtiment et de son équipage. L'agence vietnamienne de presse dément d'autre part les informations diffusées à Pékin selon lesquelles il s'agissait d'un bateau de reconnaissance et affirme qu'il s'agissait d'un bateau de pêche. Rappelons que les îles Paracels sont occupées par la Chine mais sont revendiquées par le Vietnam. — *(A.F.P.)*

LA CONFÉRENCE DE MADRID EST AJOURNÉE JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

Madrid *(A.F.P.)*. — Les trente-cinq pays participants à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont ajourné leurs travaux au 9 novembre, à la fin de la séance plénière du vendredi 12 mars. Cette décision était attendue depuis le début de la semaine.

Sur une proposition du délégué suisse, les trente-cinq pays (toute l'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) ont approuvé un calendrier de travail pour la semaine du 9 novembre, qui alterne séances plénières et réunions de rédaction du document final.

Auparavant, dix-huit représentants avaient pris la parole, les Occidentaux dénonçant la situation en Pologne et les pays de l'Est les accusant d'avoir fait de l'*« obstruction systématique »* en refusant de travailler sérieusement et de s'être ingérés dans les affaires intérieures d'un pays.

Dans un discours *« ferme mais non polémique »*, comme l'a défini un des membres de la délégation, M. de Commines, représentant de la France, a estimé que la phase qui s'est achevée vendredi n'a pas été inutile, dans la mesure où elle a permis d'évoquer avec force la situation en Pologne. Il est revenu sur ce thème en soulignant que *« les arrestations et les condamnations se poursuivent »* et que *« le dialogue de l'Etat avec les forces représentatives de la population polonaise n'a pas été renoué »*. Il a relevé *« la responsabilité évidente »* de l'Union soviétique dans cette situation.

ASIE

Chine

D'importants obstacles demeurent sur la voie d'un rapprochement avec Moscou

Un porte-parole officiel chinois a de nouveau mis en garde, samedi 13 mars, contre les « graves conséquences » qu'entraînerait, pour les relations sino-américaines, la poursuite des ventes de matériel militaire par les Etats-Unis au régime de Taïwan. Il répliquait aux déclarations du secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Holdridge, selon lesquelles il n'était pas question d'interrompre ces ventes.

Certains signes positifs apparaissent, en revanche, dans les relations entre la Chine et l'U.R.S.S. On apprend, en particulier, qu'une délégation d'économistes de l'Académie des sciences sociales de Chine séjourne à Moscou pour y étudier divers aspects de l'économie soviétique. En dépit, toutefois, d'un léger changement de climat entre les deux pays, notre correspondant à Pékin indique que d'importants obstacles se dressent sur la voie d'un véritable rapprochement entre Pékin et Moscou.

De notre correspondant

Pékin. — On n'exclut plus dans les milieux diplomatiques de Pékin que la Chine et l'Union soviétique parviennent, cette année, à améliorer sensiblement leurs relations d'Etat à Etat. On ne voit pas, en revanche, apparaître ici une évolution des positions respectives telle qu'elle puisse conduire à un changement fondamental dans les rapports de parti à parti ou dans la stratégie internationale des deux puissances.

La manifestation la plus visible d'un certain changement de climat pourrait être fournie par la reprise d'ici quelque temps des négociations sur les frontières. Pour la deuxième fois en quelques mois, les Soviétiques ont fait au début de février une offre en ce sens. Pékin se contente, pour le moment, de faire savoir que cette proposition est à l'étude. Sans rejeter la précédente ouverture de Moscou à ce sujet au mois d'octobre, le gouvernement chinois ne lui avait pas donné suite en arguant que si de tels pourparlers s'engageaient, il convenait de *« s'y préparer de façon adéquate »*. Depuis lors, M. Li Xiannian, l'un des vice-présidents du parti, auquel un rôle de premier plan semble dévolu dans la conception de la politique étrangère, a confirmé que Pékin n'avait pas de véritables objections de fond envers une telle négociation (*le Monde* du 17 février). Selon lui, toutefois, ces conversations ne devraient pas se limiter à aborder le différend frontalier, mais devraient s'étendre à d'autres questions telles que la présence de troupes soviétiques en Afghanistan, et vietnamiennes au Cambodge.

La réouverture éventuelle de ces pourparlers, après deux ans d'interruption, devrait-elle être considérée comme le signal d'un important changement qualitatif dans les relations entre les deux pays ? On peut, à ce propos, être réservé et cela pour au moins deux raisons. La première est que, à supposer que ces discussions reprennent, chacun sait qu'elles seront de longue haleine. Les premières *« consultations amicales afin de délimiter avec précision la frontière dans certains secteurs »* ne remontent-elles pas au mois de février 1964 ? Et les véritables négociations sur ce dossier n'ont-elles pas commencé en octobre 1969, il y a donc plus de douze ans ? Un bel exemple de « marathon » diplomatique.

Une politique de petits pas

En second lieu, le fait de reprendre langue ne mettrait pas les interlocuteurs à l'abri d'une nouvelle rupture. L'exemple des échanges de vues menés en 1978-1979, dans un cadre, il est vrai, plus vaste, est là pour le démontrer.

Il n'en reste pas moins que les données géographiques, économiques, militaires invitent la République populaire à ne pas systématiquement rejeter la recherche d'un *modus vivendi* avec son voisin, surtout *lorsque, comme cela paraît être le* cas présentement, c'est ce dernier qui se met en position de demandeur. Ces données ne datent pas d'aujourd'hui et les Chinois devront s'en accommoder pendant encore fort longtemps. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner que M. Li Xiannian ait déclaré dans son interview du début de l'année à l'*Unita* : *« Pourquoi ne pas accepter favorablement l'idée d'une normalisation ? Nous avons toujours plaidé en faveur d'une normalisation. (...) Nous sommes pour une normalisation avec tous les pays sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. »* Lin Biao, lui-même, ne déclarait-il pas à la tribune du neuvième congrès du P.C.C., en 1969, que la Chine a toujours voulu régler par la diplomatie les problèmes frontaliers ?

Même obérées par les incertitudes découlant des sentiments complexes qui habitent le couple russo-chinois, des conversations entre les deux capitales contribueraient cependant à stabiliser des rapports qu'aucune friction particulière, sur un strict plan bilatéral, n'exacerbe depuis déjà quelque temps. Sur cette toile de fond, une politique de petits pas concrets pourrait être pratiquée qui permettrait d'enrichir sensiblement la substance des relations dans certains domaines. Ainsi indique-t-on, tant de source chinoise que soviétique, que les deux gouvernements songeraient à procéder de nouveau à des échanges d'étudiants, voire d'experts dans le domaine économique. Depuis peu, l'Université de Pékin offre des possibilités plus grandes pour la spécialisation dans l'étude de l'économie soviétique.

En matière commerciale, le protocole annuel, dont la signature devrait intervenir prochainement, se caractérisera sans doute, à l'instar de ceux conclus récemment avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, par une augmentation du volume des échanges, lesquels, il est vrai, sont tombés bien bas (environ 200 millions de dollars contre 5,5 milliards de dollars pour le commerce sino-américain et plus de 10 milliards entre la Chine et le Japon). La signature, au début de février, d'un accord qui officialise le transit des exportations chinoises vers l'Europe de l'Est en utilisant le réseau ferré soviétique témoigne également d'une certaine volonté d'entente, d'autant qu'une partie des exportations chinoises pourra être effectuée par containers.

Il convient de ne pas exagérer l'importance de ces petits signes. Le volume du commerce entre deux voisins de cette dimension est si ridiculement modeste que même une forte progression, de moitié par exemple, ne devrait pas faire conclure à une nouvelle lune de miel. Mais on serait assurément en droit de parler d'un réchauffement. Quant à savoir si un tel dégel pourrait être suivi de manifestations plus significatives, voire de nouvelles embrassades, bien malin serait celui qui pourrait le dire. Le mieux, sans doute, est d'essayer d'établir une liste sommaire des facteurs favorables et défavorables à un rapprochement et de laisser faire l'histoire.

Dans la première colonne, on peut ranger les similitudes des deux systèmes tant dans le domaine politique qu'économique — facteurs structurels — et des éléments plus conjoncturels touchant, par exemple, à la politique extérieure.

Une vingtaine d'années après le début de leur brouille avec les Soviétiques, les Chinois, à l'inverse de ce qui se passa avec les Yougoslaves, restent pour l'essentiel fidèles à un système lénino-stalinien. L'organisation du monde agricole chinois comporte, certes, bien des traits spécifiques, encore que les campagnes n'aient guère bénéficié de la priorité que les proclamations maoïstes voulaient bien leur accorder. Mais, sur le plan politique, on trouve au pouvoir, à Moscou comme à Pékin, un parti tout puissant, dont l'appareil constitue, avec celui de l'armée, l'ossature des deux Etats. La théorie confère à ce parti le droit de jouer le rôle dirigeant dans la conduite des affaires du pays. Il l'exerce jalousement et de façon souvent impitoyable envers la moindre opposition. Aucune remise en cause n'est tolérée, la révolution culturelle, manipulée au plus haut niveau, n'ayant abouti en Chine, comme chacun sait, qu'à supplanter, temporairement, une fraction de la bureaucratie par une autre.

Les dirigeants chinois ont déployé davantage d'efforts pour innover dans le domaine économique. Les expériences les plus diverses ont été tentées, du « grand bond en avant » aux tentatives de décentralisation de ces dernières années. Les systèmes yougoslave et hongrois ont été étudiés à la loupe. Mais tout se passe aujourd'hui — et des interlocuteurs chinois le confirment — comme si ces modèles avaient été rejetés, pour tout ou partie, et comme si un intérêt nouveau était porté au modèle soviétique. A cet égard, la crise polonaise, sans doute l'événement extérieur le plus important en 1981 pour la direction chinoise, a créé une sorte de conjonction objective des positions de Moscou et de Pékin. Visiblement rassuré par l'imposition de la loi martiale à Varsovie, le P.C. chinois a pu constater ce qu'il en coûtait de remettre brutalement en cause un système, dont on connaît certes les imperfections, mais dont on sait aussi que son effondrement entraînerait celui du parti et par conséquent la perte du pouvoir.

De telles similitudes créent des bases pour une compréhension mutuelle. A cela s'ajoute, de façon plus immédiate, le fait qu'aux yeux de Pékin, la position internationale de Moscou a pu s'affaiblir ces dernières années. L'Afghanistan, la Pologne, l'aide au Vietnam et au Cambodge représentent des charges très lourdes pour l'économie soviétique et modèrent sans doute l'agressivité de l'U.R.S.S. sur d'autres fronts. Ce qui peut favoriser un rapprochement avec la Chine surtout à un moment où les relations de cette dernière avec les Etats-Unis traversent une passe difficile.

« L'hégémonisme soviétique »

La colonne des facteurs négatifs, toutefois, n'est pas moins fournie. La querelle idéologique des années 60, le choc entre les deux partis, les tombereaux d'injures déversés de part et d'autre ont laissé des blessures profondes dans les cœurs et dans les esprits. Ces plaies ne sont pas cicatrisées. Si une réconciliation doit intervenir un jour, elle ne pourra être que très lente. Que cette brouille ait pu naître sur le terreau d'oppositions nationales ancestrales ne fait qu'ajouter un élément de méfiance entre les deux peuples. Une frontière commune de plus de quatre mille kilomètres oblige certes, si l'on ne veut pas passer son temps à s'étriper, à un certain respect mutuel. Mais ce peut être aussi, le cas échéant, une source facile de frictions, de contestations, voire de conflits. En demandant l'annulation de tous les *« traités inégaux »* et accords frontaliers du dix-neuvième siècle, la Chine remet en cause implicitement l'appartenance de un million et demi de kilomètres carrés de territoire aujourd'hui soviétique. M. Li Xiannien a beau dire que la controverse ne porterait finalement que sur quatre-vingts à quatre-vingt-dix-mille kilomètres carrés, on voit mal les Soviétiques accepter l'argumentation juridique de Pékin.

De la question frontalière à la polémique sur l'hégémonisme, le social-impérialisme et le chauvinisme de grande puissance, il n'y a qu'un pas. Or, il est tout aussi patent qu'à ce sujet on ne voit guère apparaître à l'horizon une modification des positions respectives. M. Wang Bingnan, l'un des diplomates chinois les plus chevronnés, déclarait encore le 23 février, en visite au Pakistan : *« Les relations sino-soviétiques ne pourront pas s'améliorer tant que l'Union soviétique ne renoncera pas à sa politique hégémoniste et ne retirera pas ses troupes d'Afghanistan. »*

Toujours soucieuse de ce qui se passe aux marches de son empire, la Chine, déjà obligée de faire face au nord à la menace de quelque cinquante divisions russes, ne peut que s'inquiéter de la présence de l'armée rouge sur son flanc sud-ouest et du renforcement de l'influence militaire de Moscou au sud de son territoire (Vietnam, Cambodge). Cette prise en tenailles la met dans une position insupportable et la pousse nécessairement à moderniser son propre potentiel militaire. Dans ces conditions, le voisin du nord est davantage perçu comme un éventuel agresseur que comme un ami potentiel. M. Deng Xiaoping n'évoquait-il pas récemment la possibilité d'une attaque soviétique disant qu'en pareil cas la population chinoise se replierait au sud du fleuve Jaune et continuerait la lutte ? Tel est sans doute un état d'esprit fort répandu parmi les dirigeants chinois, même si pour des raisons compréhensibles certains d'entre eux doivent ressentir le besoin, voire le désir de parvenir un jour à un accommodement avec Moscou.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Suriname

Le lieutenant-colonel Bouterse a maté la tentative de rébellion militaire

Des informations en provenance de la Guyana voisine et de l'ancienne métropole hollandaise confirmaient, ce samedi 13 mars, les déclarations du commandement militaire du Suriname, selon lesquelles la tentative de soulèvement d'une partie de l'armée contre le régime du lieutenant-colonel Bouterse avait échoué. Selon des données concordantes fournies par les agences de presse, le chef des rebelles, le lieutenant Rambocus, a abandonné vendredi la caserne de Memre Boekoe, dont il s'était emparé la veille, laissant derrière lui soixante-dix hommes, qui se sont rendus aux troupes fidèles au chef de l'armée.

Le lieutenant Rambocus, qui entendait *« sauver le Suriname du communisme »* et y *« restaurer la démocratie »*, s'est enfui de la capitale, Paramaribo, dans un véhicule militaire, en direction de l'arrière-pays. Son second, le sergent-chef, Wilfred Hawker, capturé et blessé lors d'un premier assaut contre la caserne Memre Boekoe, avait lancé un appel à la reddition de ses camarades et fait allégeance au lieutenant-colonel Bouterse, *« notre seul leader »*.

Les troupes loyalistes s'étaient, dès l'annonce du soulèvement du lieutenant Rambocus, le jeudi 11, concentrées dans Fort Zeelandia. C'est de cette forteresse du dix-septième siècle, qui domine Paramaribo, qu'elles étaient parties à la reconquête de la caserne de Memre Boekoe, siège du quartier général de l'armée.

Les estimations varient sur le nombre des victimes de ce nouvel épisode tumultueux de la vie publique de la jeune République néerlandophone d'Amérique du Sud : il y aurait de douze à cinquante morts, pour la plupart des militaires.

Le lieutenant-colonel Bouterse a pris le pouvoir à l'occasion d'un coup d'Etat militaire, renversant, le 25 février 1980, le régime parlementaire en vigueur depuis l'indépendance de l'ancienne Guyane hollandaise, en 1975. Il a longtemps hésité sur l'orientation à donner à la politique du Suriname (*le Monde* du 13 mars). Depuis l'été 1981, le régime a pris un tour assez radical. Un front révolutionnaire, regroupant des syndicats et organisations populaires, a été récemment créé. En matière internationale, la « révolution des sergents » s'est considérablement rapprochée de Cuba.

EUROPE

Finlande

La presse souligne la continuité de la politique d'Helsinki envers l'Union soviétique

De notre correspondant

Helsinki. — Le changement de président survenu en Finlande, en janvier, n'a affecté en rien les bonnes relations qu'Helsinki entretient avec l'Union soviétique, pays convaincu, quant à lui, que la Finlande ne s'écartera pas de la politique de bon voisinage et de coopération élaborée par l'ancien président Kekkonen. Tel est le bilan que la presse tire de la « visite de travail » effectuée, du 9 au 11 mars, par le nouveau chef de l'Etat, M. Koïvisto, lui-même satisfait du déroulement de sa visite.

En fait de visite de travail, le séjour à Moscou du président a plutôt pris l'allure d'une véritable visite d'Etat (la première de ce type doit avoir lieu prochainement en Suède). La presse n'a pas manqué de relever que les Soviétiques, M. Brejnev en tête, s'étaient déplacés pour venir accueillir et raccompagner M. Koïvisto à l'aéroport, alors que le protocole ne l'exigeait pas.

Au plan des relations économiques entre Helsinki et Moscou, le problème majeur demeure l'excédent commercial croissant, évalué actuellement à quelque trois milliards de marks en faveur de la Finlande. M. Karjalainen, gouverneur de la Banque de la Finlande et président de la commission mixte, qui faisait partie de la suite du chef de l'Etat, a déclaré qu'il n'était pas question pour la Finlande d'importer davantage de pétrole soviétique pour réduire l'excédent.

Malgré la baisse de la consommation de pétrole, la Finlande, soucieuse de protéger ses exportations de produits finis vers l'Est, ne peut, par ailleurs, réduire ses importations de pétrole soviétique. C'est pourquoi Helsinki a été amené à dénoncer l'accord conclu avec l'Arabie Saoudite. Cette année, le pétrole soviétique, avec 8 millions de tonnes, représentera 85 % de l'or noir acheté par la Finlande. Le problème de l'excédent sera encore aggavé par la baisse récente, consécutive à celle des cours mondiaux, du prix du pétrole soviétique vendu à la Finlande.

PAUL PARANT.

Turquie

TROIS MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE ONT ÉTÉ PENDUS A IZMIR.

Ankara. — Trois militants d'extrême gauche, emprisonnés à Izmir, sur la mer Egée, ont été exécutés par pendaison, à l'aube du 12 mars. Membres du Parti ouvrier communiste turc, ils avaient été reconnus coupables des meurtres, en avril 1980, à Izmir, du secrétaire de la section locale du Parti d'action nationaliste (extrême droite) et d'un entrepreneur en construction. Avec eux, ce sont dix condamnés à mort qui ont été exécutés depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

***

Le Syndicat des avocats de France (SAF) proteste contre *« les violations graves et répétées des droits de la défense et des droits de l'homme par le gouvernement turc et les tribunaux de l'état de siège »*.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a demandé, de son côté, au comité des ministres du Conseil, de *« s'employer à la libération »* des personnes récemment arrêtées en Turquie, dont Mᵉ Orhan Apaydin, président du barreau d'Istanbul, appréhendé le 26 février dernier.

Italie

La faillite des Brigades rouges

II. — De l'alliance avec la pègre à l'émergence d'une nouvelle génération

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Jusqu'à quel degré de décomposition les Brigades rouges sont-elles parvenues ? Les succès des forces de police ont-ils déraciné le terrorisme ? Après avoir analysé les oppositions stratégiques des dernières années qui ont largement contribué à la défaite tactique, notre correspondant à Rome montre ici les traits caractéristiques des nouvelles alliances et des jeunes générations qui prennent la relève des « chefs historiques » (« le Monde » du 13 mars).

Vingt-deux ans, gaie et intelligente selon ses proches, Emanuella Frascella était une étudiante parmi d'autres à la faculté d'histoire de Venise, qui faisait de temps en temps la baby-sitter. Education catholique, milieu libéral, elle voyait régulièrement ses parents et vivait dans un appartement acheté par son père, médecin, dans la périphérie de Padoue. Elle était totalement inconnue de la police jusqu'à ce 28 janvier où elle est arrêtée les armes à la main dans son appartement, avec quatre complices : c'est là que depuis un mois était retenu prisonnier le général Dozier, enlevé par un commando des Brigades rouges (B.R.), dont elle était la « vivandière ». C'était en effet la seule à sortir pour ravitailler ses compagnons.

L'histoire d'Emanuella Frascella est révélatrice de l'évolution récente du recrutement des B.R. A la crise politique interne qui, au début des années 80, a provoqué l'apparition de deux ailes, « orthodoxe » et « mouvementiste », rivales et même antagonistes ces derniers mois, s'ajoute le phénomène d'une nouvelle « levée » de terroristes, pratiquement sans itinéraire idéologique, lancés dans la lutte armée comme d'autres dans une manifestation étudiante. La fracture verticale de l'organisation et l'apparition de cette nouvelle génération ont provoqué un affaiblissement organisationnel des B.R., expliquant, en partie, la défaite sans précédent dans leur histoire, vieille de dix ans, qu'elles sont en train de subir.

Après les chefs historiques du début des années 70, qui sont aujourd'hui soit emprisonnés, soit morts, est apparue une seconde génération, qui avait en gros le même « profil » idéologique. Très différente, idéologiquement et psychologiquement, est la nouvelle génération de terroristes qui ont pris les armes au début de la décennie : régulières ou sympathisantes, la majorité des personnes arrêtées dernièrement n'ont pas d'« histoire » politique.

L'apparition de cette nouvelle génération de terroristes est due à deux phénomènes convergents : l'évolution politique interne des B.R. et la disponibilité des éléments jeunes d'une extrême gauche dont les espoirs ont connu leur paroxysme en 1977 et se sont aussitôt effondrés, mais qui ne veulent pas renoncer à l'action politique.

A la fin des années 1970, le débat interne des B.R. sur le rôle du parti armé dans son rapport aux masses s'est envenimé. La crise politique née de ces forts contrastes n'a certes pas entamé la capacité opérationnelle de l'organisation : malgré les arrestations de 1978-79 (mille six cents personnes) s'enchaînent « jambisations » (tirs dans les jambes) enlèvements et assassinats. En 1980, cette frénésie d'action, qui tient autant à la ligne dure des « orthodoxes » qu'à une rivalité entre les deux courants pour conquérir plus de poids et faire prévaloir leur ligne respective, est compromise par les difficultés internes et la répression.

Le « retour au social »

Pour sortir d'une crise à la fois politique (débat interne et isolement, qu'accentue le phénomène des repentis) et militaire (du fait de la répression, il faut recruter), les B.R. définissent de nouveaux espaces d'action. La « résolution stratégique » d'octobre 1980 souligne la nécessité d'un *« retour au social »*. Prenant acte de l'imperméabilité du monde ouvrier à la lutte armée, les B.R. fixent de nouveaux objectifs : s'ouvrir au *« prolétariat extralégal »*, c'est-à-dire à la criminalité de droit commun. Le document porte la marque de l'aile « mouvementiste », qui met l'accent sur les *« nouveaux sujets révolutionnaires »* et rejette un type d'action qui avait prévalu au lendemain de l'affaire Moro, visant uniquement à renforcer le parti armé et à chercher le heurt frontal avec l'Etat.

Seules certaines colonnes, comme la Walter Alasia de Milan, très ouvriériste, ou celle du « 28 mars » à Rome, fermement orthodoxe, résisteront à ces directives. L'enlèvement du juge D'Urso en décembre 1980 illustre cette ligne de « réformisme armé », c'est-à-dire d'opérations destinées à obtenir des réformes sociales, qui s'affirmera au cours de la campagne de printemps (d'autres actions, comme l'assassinat de l'ingénieur Taliercio, à Mestre en mai 1981, étant au contraire l'œuvre des « orthodoxes »).

Sur le plan du recrutement, cette ouverture au *« prolétariat extralégal »* va se traduire par une « formation » en prison de nouveaux « réguliers » et par l'extension de la base logistique à la pègre. La tendance « normale » de toute organisation clandestine de s'acoquiner avec le monde des truands (pour obtenir des armes, de faux papiers, monter des hold-up) va se renforcer en trouvant une justification « théorique ». C'était aussi prendre un risque : la pègre étant un milieu peu fiable et surtout pénétré par la police.

Certaines associations terroristes-pègre ont été fructueuses : à Naples, lors de l'enlèvement de l'assesseur à l'urbanisme, Cirillo (mars 1981), c'est la *camorra* (la mafia napolitaine) qui sera l'intermédiaire pour la rançon (1,5 milliard de lires), en encaissant au passage un autre milliard et demi, plus 100 millions en « faux frais »...

En revanche, dans l'affaire Dozier, l'association avec la pègre locale sera catastrophique pour les B.R. C'est, semble-t-il, les milieux de la drogue de Vérone, plaque tournante pour le trafic, qui ont aidé la police à localiser la prison du général. On ignore en fait où sont passées les 2 milliards de lires promis par de mystérieux « amis du général », à qui donnerait des informations, mais ce dont on est sûr à Vérone, c'est que les trafiquants n'avaient qu'une hâte : que la police, qui avait quadrillé la ville à la suite de l'enlèvement, la quitte au plus vite afin que soit restauré un calme propice aux affaires. Que les grands trafiquants aient livré les terroristes ne serait pas étonnant : ils n'avaient d'ailleurs pas de difficulté à se renseigner, puisque le commando avait fait l'erreur de recourir à de petits revendeurs pour monter leur opération.

Le second phénomène qui va modifier la composition des B.R. est la disponibilité d'une extrême gauche, venue à la politique après 1977. L'effritement des organisations gauchistes (Lotta continua, Il Manifesto, Avanguardia operaia) laissera soudain à la dérive cette masse en révolte (étudiants, jeunes ouvriers, marginaux) à l'origine d'Il Movimento qu'elles canalisaient et contrôlaient jusqu'à un certain point.

Au lendemain de 1977, pour ceux qui ont participé au « mouvement », c'est l'alternative : ou se replier sur des luttes parcellaires et renoncer plus ou moins à la politique, les partis de gauche traditionnels n'offrant aucune perspective, ou bien se lancer dans la lutte armée. De là toute une période de terrorisme diffus, de terrorisme de quartier. Mais avec la rapide déconfiture des groupuscules terroristes, les B.R. vont devenir un pôle de référence. Après avoir été longtemps une organisation fortement structurée, elles s'ouvrent en raison de leur évolution interne, au recrutement de « nouveaux sujets révolutionnaires » : elles vont puiser dans les prisons mais aussi dans ce magma de révolte sans encadrement.

Le cas de la Vénétie est à cet égard symptomatique. Comme le souligne le sociologue Sabino Aquaviva, le triangle Padoue-Mestre-Venise est le type même de région italienne bouleversée par les phénomènes de désintégration sociale due au développement rapide des années 60. Dans cette nappe urbaine de plus d'un million d'habitants, dans cette région traditionnellement « blanche », catholique et démocrate-chrétienne, vont apparaître avec l'industrialisation un prolétariat jeune que la gauche institutionnelle ne saura pas encadrer, et, avec ces villes comme Padoue à l'opulence récente, une université énorme (60 000 étudiants, drainant une jeunesse ouvrière ou bourgeoise disponible, en raison de la crise des valeurs, à toutes les utopies. Phénomène certes commun à tous les processus de développement rapide, mais qui, en Vénétie, étant donné la rapidité du changement, sera plus exacerbé : l'écroulement des équilibres antérieurs, du *« modèle de Vénétie »*, souligne pour sa part l'historien Silvio Lanaro, explique l'apparition dans la région d'une violence extrême et d'un terrorisme noir ou rouge diffus mais meurtrier.

Tant que vivra le mouvement des Autonomes, complexe hétérogène d'une extrême gauche entretenant une zone floue entre légalité et illégalité, les B.R. seront peu implantées en Vénétie.

Ce que révèlent, en Vénétie comme ailleurs en Italie, les arrestations consécutives à l'affaire Dozier, c'est l'apparition, dans le champ du terrorisme organisé, de militants qui ne sont ni idéologiquement ni psychologiquement préparés à la lutte armée. D'où leur effondrement rapide lorsqu'ils sont pris : *« Leur seule expérience de la vie est la lutte armée, sur laquelle se concentre tout leur investissement psychologique. L'écroulement de leur existence. La seule manière de rester protagonistes jusqu'au bout, c'est de parler »*, souligne un avocat des Autonomes de Padoue.

Entre aussi en ligne de compte, ajoute le juge d'instruction Caselli de Turin, qui a eu affaire à de nombreux repentis, le sentiment d'échec : faillite de l'entreprise politique, isolement des « masses », découverte que les prisons ne pas une « contregnons pour qu'ils cessent le Liées aux dissensions internes aux B.R., ces amères réalités conduisent même les plus « durs », comme Antonio Savasta (chef du commando qui enleva le général Dozier) à collaborer avec la police, à lancer un appel à ses compagnons pour qu'ils cesesnt le combat.

Dans l'hypothèse d'un réel démantèlement des B.R., incontestablement durement touchées par la vague d'arrestations en cours, il reste à se demander si la fin du terrorisme organisé ne va pas engendrer un autre terrorisme, désorganisé, plus spontanéiste, imprévisible, aveugles dans ses actions : car vaincre militairement le terrorisme, comme c'est peut-être le cas aujourd'hui, ne signifie pas, en effet, avoir remédié, pour autant, aux causes qui poussent des jeunes, étudiants, ouvriers, parfois insérés dans le tissu social, à croire que la révolution est au bout d'une mitraillette, et à passer à l'acte.

FIN

AFRIQUE

Zaïre

QUATRE PRÉLATS AURAIENT FAIT L'OBJET DE MESURES D'INTIMIDATION DE LA PART DES AUTORITÉS

Nous apprenons, de source proche de la conférence épiscopale zaïroise, que quatre prélats parmi les plus connus du Zaïre, ont, au cours des derniers mois, été l'objet de mesures d'intimidation, qui traduisent une aggravation des tensions déjà constatées entre l'Eglise et le gouvernement du Zaïre (1) : Mgr Mambes, évêque de Kindu, membre de la conférence épiscopale, le cardinal Malula, archevêque de Kinshasa et Mgr Kabanga, archevêque de Lulumbashi.

Selon nos sources, « *dans la nuit du 9 au 10 décembre 1981, alors que Mgr Kaseba était en visite dans une famille amie, il fut attaqué à coup de machette et de bouteilles par une quinzaine d'hommes masqués, qui blessèrent également les membres de la famille chez qui l'évêque se trouvait. Ils firent main basse sur tout ce qu'ils trouvèrent sur place. Ils blessèrent sérieusement l'archevêque, qui avait été identifié* ».

Toujours de mêmes sources, s'agissant du cardinal Malula, « *la nuit du 24 au 25 décembre 1981, des hommes armés pénétrèrent dans la résidense officielle du cardinal, bâillonnèrent d'abord et étranglèrent ensuite le gardien. Ils cherchèrent en vain le cardinal, qui n'était pas dans sa résidence à ce moment. Ils forcèrent le coffre-fort et s'emparèrent d'une somme d'argent appartenant au diocèse, valant environ 20 000 francs belges. Peu après, des militaires sont venus à la procure du diocèse de Kenge à Kinshasa pour demander où était le cardinal, car on ne l'avait pas trouvé chez lui. Il ne s'y trouvait pas non plus. En fait, le cardinal est obligé de changer régulièrement de résidence, pour éviter d'être l'objet d'un attentat...* »

Enfin, au sujet de l'archevêque Lumumbashi, on nous précise : « *Le lundi 15 février, Mgr Kabanga se rendait à la réunion des évêques de la province de Lumumbashi, qu'il devait présider. Il conduisait sa voiture et était accompagné de Mgr Kabèwé, évêque de Manono, d'une auxiliaire féminine internationale (AFI) européenne et de deux autres personnes. Arrivé à un endroit de la route entre La Karavia et Lumumbashi, une jeep militaire fonça sur le véhicule et le heurta de plein fouet. Les passagers furent projetés les uns sur les autres et les portières bloquées par l'accident.*

» Les militaires descendirent de la jeep, mais ne portèrent pas secours aux blessés... »

(1) *Le Monde* du 1ᵉʳ octobre 1981.

Kenya

Les malheurs de Ngugi ou les cultures autochtones à l'épreuve

De notre correspondant

Nairobi. — La répression culturelle, en Afrique, prend parfois des formes hypocrites. La censure, lorsqu'elle n'est pas brutale, peut devenir sournoise, presque honteuse, mais tout aussi efficace. Le grand écrivain kényan Ngugi Wa Thiong'o le redécouvre à ses dépens. Depuis *« Et le blé jaillira »*, œuvre qui fit sa réputation à l'étranger jusqu'à *« Pétales de sang »* paru il y a cinq ans, Ngugi s'est affirmé comme l'un des meilleurs romanciers du continent.

Auteur fécond et « engagé » dont la plume sans complaisance fustige l'égoïsme des nouvelles élites, Ngugi subit une première fois, en 1977, les foudres du pouvoir alors qu'il dirigeait le département de littérature à l'université de Nairobi. Détenu un an sans jugement pour avoir présenté à un public paysan — et dans sa langue, le Kikuyu — une satire sociale dénonçant sa condition d'exploité, il perdit son emploi et, sans renier ses convictions, se retira dans son village, à 40 kilomètres de la capitale.

Il y a quelques mois, après la réouverture de son théâtre en plein air — le plus grand de l'Afrique, — il décida de monter à Nairobi un spectacle musical, plus divertissant que didactique, mais dont le scénario raconte la lutte d'une communauté rurale, dans les années 30, contre le travail forcé et l'oppression du régime colonial. Celui-ci, pour mieux contrôler le mouvement de la main-d'œuvre d'une plantation à l'autre, obligeait alors les paysans à porter en permanence autour du cou une carte d'identité, signée de leur employeur qu'on appelait « kipande ». La pièce de Ngugi, intitulée « *Maitu njugira* » (« Maman, chante pour moi ») retrace à travers chants, danses et mimes, cette page de l'histoire kényane en s'inspirant d'un matériau documentaire authentique. Des paysans d'aujourd'hui incarnent ceux d'autrefois, car la troupe rassemble une majorité de comédiens amateurs recrutés dans les villages.

La pièce devait être présentée à guichet fermé sur la scène du théâtre national. Il n'en a rien été. Lors d'une conférence de presse, mercredi 10 mars, Ngugi a relaté les longues tracasseries administratives ayant provoqué l'interdiction du spectacle. En vertu d'une procédure introduite à l'époque coloniale, la troupe avait besoin pour jouer d'une autorisation écrite qu'elle n'a pas obtenue. De bureau en bureau, de ministère en ministère, son directeur s'est heurté à un mur du silence. A aucun moment, la troupe ne reçut ni refus officiel ni explication. Des instructions secrètes à la direction du théâtre national, un coup de téléphone à l'université — où dix mille spectateurs assistèrent pendant quatre jours aux répétitions — et des patrouilles de police le jour prévu pour la « première », furent les seules manifestations de l'autorité.

A l'évidence, Ngugi fait peur parce que ses pièces sont écrites et jouées dans la langue de la principale ethnie du pays. Or, au Kenya, seuls l'anglais et le kiswahili ont le statut de langues nationales. On accuse donc Ngugi de tribalisme. Il répond que son spectacle emprunte à l'héritage culturel de toutes les nationalités kényanes et qu'il veut avant tout être compris des plus pauvres auxquels s'adresse son œuvre. « *Les fantômes du régime colonial*, dit-il, *semblent venir hanter le cercle étroit des possédants. Le simple examen public de la société kényane, de son histoire et de son avenir suffit à rendre nerveux un gouvernement qui paraît terrifié de voir des paysans s'organiser. Au Kenya, le théâtre étranger s'exprime librement, mais pas notre théâtre.* »

Ngugi, c'est vrai, a de solides ennemis dans les allées du pouvoir. M. Charles Njonjo, ministre des affaires constitutionnelles et l'un des hommes-clés du régime connu pour son conservatisme, brocardait récemment les livres de Ngugi « *qui trompent le peuple* ». Il venait de découvrir, scandalisé, que l'un des romans les plus controversés de l'auteur faisait partie d'un stock d'ouvrages offerts à une école de la circonscription dont il est député...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Grande-Bretagne

La publication de statistiques sur l'origine ethnique des délinquants relance la polémique sur les minorités raciales

De notre correspondant

Londres. — La publication des dernières statistiques sur la criminalité à Londres soulève une vague d'émotion en Grande-Bretagne. Non seulement parce que les délits graves ont augmenté de 8 % en 1981 par rapport à 1980 — six cent trente mille ont été enregistrés — mais parce que pour la première fois, Scotland Yard donne des chiffres ventilés selon les quartiers, et surtout selon l'origine ethnique des délinquants, pour les vols avec violence et les vols à la tire.

Cette catégorie de délits ne représente que 3 % de l'ensemble, mais plus de la moitié sont le fait de gens de couleur. L'arrondissement le plus « dangereux » de la capitale est Lambeth, où se trouve le quartier de Brixton, théâtre, l'an dernier, des premières émeutes raciales. Si la très officielle commission pour l'égalité raciale approuve *« une ventilation ethnique des statistiques dans tous les domaines : logement, emploi, crime »*, les représentants des communautés de couleur se déclarent atterrés par ce qu'ils considèrent comme *« une véritable provocation »*.

Sans doute la police réunissait-elle depuis longtemps de tels renseignements, mais leur publication — pour répondre à l'*« inquiétude du public et à l'intérêt des moyens d'information »*, selon un représentant de Scotland Yard — apparaît pour le moins comme une maladresse. *« La police semble penser que l'augmentation de la criminalité a été provoquée par la tendance à expliquer le phénomène plutôt qu'à la condamner »*, écrit le *Guardian* (libéral). La police met en effet en cause les effets néfastes du rapport Scarmon (du nom du lord qui a enquêté sur les émeutes de Brixton) qui estimait qu'une amélioration des rapports entre la police et les dirigeants des communautés de couleur était l'une des conditions essentielles à l'apaisement.

Malgré les efforts accomplis depuis l'année dernière, les autorités craignent de nouvelles émeutes avec l'arrivée de la belle saison. A Londres comme à Liverpool ou Manchester, aucun des éléments qui, en 1981, ont provoqué les affrontements, n'a été supprimé, alors que, dans la population de souche britannique, les appels à l'autodéfense se multiplient. — D. V.





Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS CANTONALES

La tension entre le pouvoir et le R.P.R.

(Suite de la première page.)

Si la tension est brusquement montée au cours d'une campagne électorale qui s'est surtout déroulée au niveau du canton, mais qui a donné lieu à quelques manifestations de portée nationale, c'est parce que la compétition cantonale a opportunément servi de chambre d'écho à un affrontement plus profond et plus sourd mis en relief par différents événements : l'affaire Lucet, les démêlés du ministre de l'intérieur avec l'état-major de la police parisienne, les suites de l'affaire Francisci ; MM. Mauroy et Defferre y ajoutent la révélation au public des menaces du terroriste Carlos qui ne fait, elle aussi, l'objet de suites.

L'alternance au pouvoir s'était opérée après le 10 mai dans le calme et le respect de la légalité républicaine. La nouvelle majorité ne s'était pas laissée aller à des débordements provocateurs et l'opposition n'avait pas cherché une revanche dans l'agitation. L'épreuve de force a surgi, à l'automne, lors des débats sur les réformes traduisant le changement et par le biais d'autres canaux, les organisations syndicales et professionnelles (C.N.P.F., F.N.S.E.A., F.O., C.G.T., C.F.D.T.) mais pas seulement elles. C'est que le changement politique ne se limite pas à la conquête de la présidence de la République, du gouvernement et de la majorité parlementaire : il y a dans l'appareil d'Etat, dans les situations acquises, dans l'administration ou l'économie, dans les modes de fonctionnement des institutions para-étatiques, bien d'autres positions de pouvoir à conquérir (ou à défendre).

L'opposition a vu dans l'étrange et dramatique issue du conflit de la Caisse d'assurance-maladie de Marseille et dans le conflit qui a opposé M. Defferre à MM. Le Mouël et Leclerc les preuves de pressions syndicales inadmissibles. Le gouvernement a analysé l'exploitation, selon *lui* abusive, de ces affaires et les fuites qui ont mis sur la place publique d'une part les conversations téléphoniques de Marcel Francisci et, d'autre part, les menaces de Carlos comme une tentative organisée de destabiliser le pouvoir. Il y a répliqué et, dans cette contre-offensive, le ministre de l'intérieur est allé assez loin pour être poursuivi en justice par ceux-là mêmes qui, selon lui, auraient *protégé*, non sans avantage, Marcel Francisci : MM. Chirac, Pons et Pasqua.

Le maire de Paris contre le ministre de l'intérieur ! Affrontement d'autant plus saugrenu qu'il se situe dans le modeste cadre des élections cantonales et qu'il oppose le dirigeant d'un parti avec lequel le président de la République n'entretient pas de si mauvaises relations et un ministre d'Etat choisi pour sa capacité à exercer des fonctions d'autorité.

Si ce n'est qu'un simple dérapage, il est regrettable, et peut-être regretté de part et d'autre. M. Mauroy est plus mesuré que le ministre de l'intérieur en expliquant que le gouvernement se défendra sans sortir du cadre de la loi, et M. Lecanuet, président de l'U.D.F., prend ses distances en se défendant d'utiliser les affaires scandaleuses pour déstabiliser un régime menacé, selon lui, par son vice interne : l'alliance du P.S. et du P.C.F. Si c'est une offensive organisée, comme peuvent le laisser penser les déclarations écrites faites sur le même thème au *Nouvel Observateur* par M. Defferre, elle ne saurait s'arrêter là.

D'ores et déjà, les modestes élections cantonales auront montré, comme révélateur spontané ou banc d'essai, combien il est difficile de contenir une épreuve de force qui se démultiplie à tous les niveaux et combien il est facile de déborder l'arrangement entre la majorité et l'opposition qui avait, jusque-là, accompagné l'alternance.

ANDRÉ LAURENS.

● PRECISIONS. — M. Jean-François Niche, candidat dans le canton de Lavalette (Mayenne), a le soutien *« sans réserve »* du comité du R.P.R. de la circonscription de Laval. D'autre part, M. Raoul Vadepied, sénateur (U.C.D.P.), n'est plus maire d'Evron depuis les élections municipales de 1977.

Enfin, en Vendée, M. Puaud candidat socialiste dans le canton de La Roche-sur-Yon-Sud, est le candidat le mieux placé de la majorité (chacune des composantes de la gauche présente un candidat), en vue du second tour, face à Auguste Grit (divers droite), conseiller sortant qui est, lui, le mieux placé pour l'emporter.

● *M. Charles Fiterman*, ministre d'Etat, ministre des transports, déclare, dans une interview publiée par *Témoignage chrétien* daté 15-21 mars que l'*« émulation »* entre le P.S. et le P.C. est une *« source de dynamisme ». « Il faut veiller*, ajoute-t-il, *à ce que cette émulation soit constamment mise au service des objectifs communs qui sont ceux du pays. (...) Dans cet effort, chacun a besoin d'être lui-même, et nous avons besoin d'être ensemble solidaires. »*

M. LECANUET : nous n'avons pas besoin d'utiliser les affaires scandaleuses.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré, vendredi 12 mars, sur Europe 1 : *« Le régime se déstabilise en profondeur par l'hypocrisie même qui est* [en] *son cœur, par l'alliance entre le parti socialiste et le parti communiste. M. Mitterrand a réussi une expérience d'équilibrisme extraordinaire, mais ce n'est que de l'équilibrisme. Par conséquent, il est dans une position instable et il entraîne même la France avec lui dans cette situation d'instabilité...* [La France] *va, dans l'inquiétude, vers l'incertitude. Elle a regardé, presque avec surprise, l'élection de M. Mitterrand et l'avènement d'une majorité socialiste et maintenant elle voit tous les manques, toutes les désillusions. Et nous n'avons pas besoin, parce que ce n'est pas moral et que c'est superflu, d'utiliser des affaires scandaleuses pour que l'évolution politique se fasse d'elle-même. »*

Respecter les mots

(Suite de la première page.)

Sauf pour la forme et par politesse, un ancien ministre des finances technocrate ne se passionne pas forcément pour ces vieilles gloires artistiques, assorties de tapageuses conquêtes territoriales. Il leur préférera, éventuellement, les grandes évolutions économiques. Dans ce cas, qu'il songe au vénérable John Keynes, né à Cambridge en 1883, l'année même où Husserl présenta sa thèse sur le calcul des variations devant l'université de Vienne. Ajoutées l'une à l'autre, leurs deux existences dominent entre 1859 et 1946 les quatre-vingt-dix-sept ans où l'Europe éblouit ou régit l'univers par ses lettres, ses armes, ses mythes, ses techniques et ses capitaux.

Cette puissance formidable concentrée entre les Etats antagonistes les condamnait peut-être à se combattre et à périr. 1914 les précipita dans une guerre intestine suffisamment contagieuse pour entraîner toute la planète à leur suite dans une catastrophe. Vaincue, humiliée, affaiblie par la perte de territoires stratégiques et celle d'un million neuf cent mille hommes, la seule Allemagne gardait suffisamment de ressort pour se lancer, vingt ans après, dans un autre drame. Contre des ennemis formidables, elle tiendra un front militaire étendu de Tripoli au cap Nord et du Finistère au Caucase. En 1945, elle ne succombera qu'à la coalition sans précédent des Américains et des Russes. Pour elle, pour ses adversaires français ou britanniques, le déclin ne date donc pas encore d'un demi-siècle.

Ces précisions n'entendent pas ensevelir M. Valéry Giscard d'Estaing sous une avalanche de noms, d'événements, de dates, ni dresser contre lui la confédération des cuistres, ou la sainte-alliance des rats de bibliothèques. Elle se situe, au contraire, très scrupuleusement dans la logique de ses craintes et de sa réflexion. La France et ses voisins ne regarderont pas leur impuissance actuelle du même œil, s'ils la croient récente, ou déjà recuite dans la récidive. Dans la première hypothèse, le malheur peut sembler provisoire. Il prend, dans la seconde, l'aspect d'une fatalité peut-être sans remèdes, surtout si elle s'étend sur les « cent dernières années ».

Naïve ou confiante, l'opinion prête à un ancien président le rare privilège d'en savoir davantage qu'elle, dans ces cas-là. Les grandes fonctions qu'il occupa garantissent, en théorie, de vastes connaissances. Impossible de s'élever si haut sans en avoir beaucoup plus qu'un homme ordinaire ! Mais à Paris comme à Bonn, à Londres ou à Rome, les Européens constatent aussi d'absurdes discordances entre les faits qu'ils vivent et l'interprétation frivole ou fragmentaire qu'en donnent les hommes politiques, toutes tendances confondues.

En France, la nouvelle opposition ne détient d'ailleurs pas le monopole de l'incongru. Quelques phrases fameuses, cueillies dans les trésors de l'éloquence socialiste, réuniraient une belle anthologie du verbiage. Par ses mœurs de music-hall, ses taquineries publicitaires où l'acte de paraître, la gloire de pérorer sans vraies contradicteurs, l'emportent sur le sérieux d'une argumentation, la société de spectacle excite et stimule ces dévergondages. A quel prix ?

Ces millions de mots qu'elle lâche chaque matin au point du jour, le vent les emporte jusqu'au soir vers bien des têtes où ils établissent résidence. Là, tranquillement, ils brouillent, étourdissent, grignotent, désagrègent les vieilles certitudes, le vrai, le faux, jusqu'à l'instinct élémentaire du bien et du mal, sous forme de références vérifiables. Alors, plus rien de ferme ni de sûr. La vraie décadence, la pire, commence par cette perversion du vocabulaire, la perte du sens et le gâchis du verbe. Quand la pensée ne passe plus qu'au travers de phrases creuses, chacun parle trois langues, montre quatre figures, et personne ne sait plus sur quelle grimace danser.

GILBERT COMTE.

● *MM. René Rémond et Jérôme Jaffré*, respectivement professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur des études politiques de la SOFRES, commenteront les résultats des élections cantonales dimanche soir 14 mars, le premier à Antenne 2, le second à France-Inter.



OUTRE-MER : prélude à une autre bataille

Les électeurs des départements d'outre-mer — du moins ceux de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion — ont failli ne pas participer à la consultation nationale. Ce n'est que le 6 janvier, en effet, que M. François Mitterrand, après un débat en conseil des ministres, a finalement décidé de ne pas donner suite au projet du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM visant à reporter les élections cantonales jusqu'à l'application dans les DOM d'un régime particulier de décentralisation.

Ce projet avait provoqué de vives réactions parmi les élus locaux de l'opposition qui y voyaient une entorse inacceptable au statut départemental des quatre régions concernées.

Dans le cinquième DOM, Saint-Pierre-et-Miquelon, les jeux sont déjà faits. L'archipel « américain » bénéficie, en effet, d'un régime électoral particulier depuis que le Parlement a décidé, en janvier, de maintenir le système en vigueur avant la loi du 19 juillet 1976 qui avait transformé cet ancien territoire en département, c'est-à-dire le scrutin de liste majoritaire à deux tours avec panachage. Or, une seule liste de quatorze candidats pour quatorze sièges à pourvoir est proposée aux électeurs (onze sièges pour Saint-Pierre et trois pour Miquelon). Elle est conduite par M. Albert Pen, député apparenté socialiste, président du conseil général sortant.

Outre-mer, l'électorat se révèle toujours très sensible aux évolutions politiques qui surviennent en métropole, et cette sensibilité se traduit parfois par des renversements de situation très spectaculaires. Il en a été ainsi au printemps dernier, quand la gauche est devenue majoritaire en suffrages dans les cinq départements, en recueillant 51,07 % des suffrages exprimés au second tour des élections législatives du mois de juin, alors que six semaines auparavant, au second tour de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait recueilli 71,58 % des suffrages exprimés, contre 28,41 % pour M. François Mitterrand.

Bien que son implantation locale soit en général peu consistante, le P.S. peut donc espérer bénéficier du réflexe légitimiste traditionnel de l'électorat, alors qu'il ne compte jusqu'à présent que sept conseillers généraux (quatre en Guadeloupe, deux en Martinique, un à la Réunion) sur cent vingt-quatre

Sa progression probable sera contrariée, toutefois, par l'existence des autres formations de gauche, dont les positions et les activités se caractérisent par un constant particularisme à l'égard des partis de la gauche métropolitaine.

A la Réunion, notamment, le principal obstacle à l'élargissement de l'audience socialiste réside dans la force et l'organisation du parti communiste réunionnais (P.C.R., autonomiste), dont le leader est M. Paul Vergès, maire du Port, membre du groupe communiste de l'Assemblée des communautés européennes (*le Monde* du 3 mars). Dans ce département, l'opposition, qui détient actuellement trente sièges sur trente-six, paraît à l'abri d'un renversement.

C'est en Guadeloupe que le rapport de forces est le plus serré. Porte-drapeau du parti communiste guadeloupéen (P.C.G., autonomiste) depuis son élection, en juin, à l'Assemblée nationale, M. Ernest Moutoussamy se présente contre le président de l'assemblée sortante, M. Lucien Bernier (U.D.F.), leader du courant départementaliste, maire de Saint-François, où un socialiste et un représentant du R.P.R. sont également candidats. Le résultat de cette bataille à quatre sera révélateur de l'état d'esprit des électeurs du département. Le député socialiste, M. Frédéric Jalton, devrait conserver son siège (Abymes-I), que tentent de lui ravir un candidat R.P.R. et un militant du P.C.G. Il faudrait toutefois que la poussée de l'ensemble de la gauche soit, au moins, aussi forte qu'en juin pour que la nouvelle majorité nationale enlève à l'opposition le contrôle de l'assemblée départementale.

Ce sera encore plus difficile, pour elle, à la Martinique, où le président du conseil sortant, M. Emile Maurice (R.P.R.), auquel s'opposent deux candidats de gauche dont un socialiste, paraît moins menacé que son homologue guadeloupéen. Principal soutien local de la politique gouvernementale, le parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), que dirige M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, chargé par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM d'une mission sur les problèmes culturels de l'outremer, ne présente pas de candidat contre M. Ernest Wan-Ajouhu, conseiller socialiste sortant du canton du François. Echange de politesses, la fédération socialiste ne met personne en concurrence avec les deux conseillers sortants du P.P.M. Le parti communiste martiniquais (P.C.M., autonomiste) fait, en revanche, cavalier seul partout. Parmi les conseillers sortants de la majorité, seul M. Victor Charron (mod.), maire du Marin, semble en difficulté, dans la mesure où son principal adversaire, M. Rodolphe Désiré (div. g.), a reçu, bien que n'appartenant pas au P.S., un spectaculaire soutien de la part de MM. Gaston Defferre et Henri Emmanuelli lors de leur visite dans l'île, en février.

En Guyane, le parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste) et ses alliés, qui ne disposaient de la majorité au conseil général sortant que grâce à la voix prépondérante du président, M. Elie Castor, député apparenté socialiste (la gauche et la droite détiennent chacune huit sièges), espèrent établir leur autorité sur une base moins aléatoire.

Mais, dans les DOM, les résultats auront, surtout, une valeur indicative puisque le projet décentralisateur du gouvernement prévoit l'institution en 1983, dans chacun de ces départements, d'une assemblée unique élue à la proportionnelle. Le scrutin cantonal n'y constitue, en effet, qu'un prélude à une bataille politique qui sera autrement plus intense. — A. R.

DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Plusieurs candidatures communistes seraient entachées d'irrégularités

Avant même le jour du scrutin, le tribunal administratif de Paris a eu à se préoccuper des élections cantonales dans les Hauts-de-Seine. Pour assurer à ses candidats le bénéfice — mais en est-ce vraiment un ? — du panneau numéro un, le parti communiste avait confié à l'un de ses militants le soin de déposer à la préfecture de Nanterre, dès l'ouverture du registre d'inscription, le 18 février à 9 heures, ses vingt et une candidatures. Pour cela, ce militant était muni des vingt et une déclarations de candidature, dûment signées par les candidats. Il lui fallait, aussi, des mandats paraphés par ces mêmes candidats. Ceux dont il disposait étaient-ils valables ?

Un électeur de Courbevoie, M. Jean-Pierre Tatin, en doute. Aussi, le 4 mars, dans une requête au tribunal administratif, il a demandé que soit constatée la façon dont ces mandats avaient été signés. Statuant en référé le 10 mars, le tribunal a ordonné ce constat et, à la suite d'une requête de M. Guy Schmaus, sénateur (P.C.), candidat à Clichy, il l'a étendu aux conditions de dépôt de candidature de tous ceux qui sollicitent les suffrages dans les vingt et un cantons renouvelables du département.

M. Mensah, conseiller au tribunal administratif, a procédé à ce constat, le 11 mars, à la préfecture de Nanterre, après en avoir averti tous les candidats. Son rapport n'est pas encore rédigé, mais, d'ores et déjà, il semble bien que, dans une quinzaine de cantons, les candidats communistes n'auraient pas paraphé eux-mêmes les mandats autorisant un autre qu'eux à déposer leur candidature. Le tribunal ne doit pas, pour autant, se prononcer avant le scrutin. Le constat ainsi établi ne servira qu'à éclairer les juges administratifs, au cas où une ou plusieurs élections seraient contestées devant eux. Les conditions du dépôt de candidature pourraient être, alors, un des éléments d'appréciation de la validité du résultat électoral. Or, dans les Hauts-de-Seine, plusieurs cantons pourraient se jouer à quelques écarts de voix.

De son côté, la fédération communiste affirme que ces candidatures *« ont été déposées conformément à la loi à la préfecture des Hauts-de-Seine et enregistrées comme telles par le préfet du département »*. M. Pierre Sotura, premier secrétaire fédéral, nous a déclaré que tous les candidats de son parti *« ont attesté avoir bien donné mandat au militant chargé de déposer leur candidature en leur nom »*.

T. B.

A Rouen

LE P.S.U. DÉNONCE UN « NETTOYAGE POLITIQUE »

(De notre correspondant.)

Rouen. — La fédération de la Seine-Maritime du P.S.U. a dénoncé, vendredi 12 mars, dans un communiqué, un *« nettoyage politique »* dans le quartier de la Grand-Mare, situé dans le septième canton (nouveau) de Rouen où l'on vote dimanche. A la suite d'un incendie ayant provoqué la mort de deux personnes, en mai dernier, dans un groupe d'H.L.M., mille cinq cents logements avaient été évacués, l'office public d'H.L.M. de la ville de Rouen devant procéder à des travaux de sécurité. Parmi les personnes déplacées, trois cents électeurs ont été rayés d'office des listes électorales du septième canton sans en avoir été informés.

Le P.S.U. souligne que, après la réhabilitation des logements, les habitants évacués habiteront de nouveau à la Grand-Mare. *« On veut les empêcher*, affirme-t-il, *d'exprimer leur opinion sur la politique de l'office public d'H.L.M. de Rouen »*, dont la présidente est Mme Jeanine Bonvoisin, adjoint au maire, M. Jean Lecanuet, et candidate (U.D.F.) dans ce canton. Sont également candidats, dans ce canton, M. Michel Bérégovoy, député (P.S.), M. Claude Lainé (P.C.), et M. Maurice Deluquaire (P.S.U.), animateur du comité de défense des locataires de la Grand-Mare. — E. B.



Le Monde

société

LES POUVOIRS PUBLICS SUIVENT AVEC ATTENTION L'ACTIVITÉ DE CERTAINES SECTES

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale chargé de la famille, a déclaré mardi 9 mars, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), que *« certaines sectes »* avaient « *des pratiques financières et des méthodes d'endoctrinement qui ne sont pas satisfaisantes* ».

Mme Dufoix, qui participait à une réunion de soutien au maire de Mantes, M. Paul Picard, candidat socialiste aux élections cantonales, a également indiqué qu'il était « *important que le gouvernement soit attentif pour agir au coup par coup* ».

Interrogée par le député socialiste de la circonscription, M. Bernard Schreiner, sur les méthodes, « *à terme très dangereuses* », des sectes, Mme Dufoix a précisé que l'affaire Claire Château sera prochainement évoquée devant le Parlement. A ce sujet, Mme Dufoix a eu un entretien de dix minutes avec les parents de la jeune mooniste, inculpés la semaine dernière d'enlèvement et de séquestration après avoir tenté de soustraire leur fille à la secte (*le Monde* du 9 mars).

D'autre part, M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, qui s'intéresse depuis plusieurs années au problème des sectes, nous a annoncé plusieurs mesures prises dans ce domaine :

● Au ministère des relations extérieures, un fonctionnaire, M. Moreau, a été nommé pour étudier le cas de Français envoyés à l'étranger par les sectes et dont on perd souvent les traces.

● A l'Elysée, une collaboratrice de la présidence, Mme Cécile Sportif, a été désignée pour étudier le problème dans le cadre des droits de l'homme.

● Au ministère de l'éducation nationale, on enquête sur l'activité indirecte de plusieurs sectes dans des établissements scolaires, (la Méditation transcendentale, lycée Arago (Paris 12e) : la Scientologie dans une crèche de la rue Le Peletiers (Paris 9e).

● *Une vingtaine de personnes ont manifesté contre l'activité des sectes*, vendredi 12 mars, devant le palais de justice à Paris. Des parents d'enfants « endoctrinés » par des sectes, des professeurs et des élèves d'un collège de Suresnes où Mlle Claire Chateau, membre de la « *secte Moon* » récemment enlevée par ses parents, avait fait une partie de ses études, se sont réunis sous une banderole dénonçant les « *manipulations mentales* ».

JUSTICE

LES POURSUITES CONTRE UN JOURNALISTE DE « LIBÉRATION »

Ce que drogue veut dire

Il fallut aller vite en besogne, expédier quelques menues affaires, renvoyer, juger sur-le-champ, s'empresser de prêter serment, vite, en cette courte matinée du 12 mars, pour en arriver à l'essentiel : le procès pour infraction à la législation sur les stupéfiants de M. Jean-Paul Généraux, dit « Géné », ancien grand reporter à « Libération ».

La seizième chambre correctionnelle, sous l'œil de la presse, jugeant un journaliste, ce n'était plus de la routine, et M. Généraux et ses coïnculpés allaient avoir la plus belle part de l'audience. Quant aux autres, ils n'eurent qu'à se pousser un peu. Déjà tout le cœur du procès. Avec Jean-Paul Géné, spécialiste des problèmes de drogue, un inculpé qui sait de quoi il parle et pourquoi on l'a mis dans le box, le ministère public et le tribunal ne pouvaient ignorer de quoi ils jugent. Il fallut donc s'appliquer.

Le 28 octobre 1981, les limiers de la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris, conduits par M. Christian Gallo, adjoint au commissaire Morin, arrêtent M. Christian Bardeau, qui détient 30 grammes de cocaïne. Il accuse aussitôt Jean-Paul Géné de les lui avoir revendus. A douze les inspecteurs déboulent chez le journaliste. Ils découvrent deux balances suspectes et 1 kilo de haschisch. Ils arrêtent au passage un toxicomane qui se trouvait là : Christian Areste y Viner : « *Généraux, vous êtes donc fait* », pour reprendre l'expression parodique de Me Leclrec, défenseur du journaliste.

Une affaire toute simple en apparence que la seizième chambre aurait dû, ordinairement, juger en une demi-heure. Mais ici deux univers s'opposent. Le tribunal n'a plus l'avantage des armes intellectuelles. Il ne détient plus seul le langage technique du code. La recherche de la vérité n'en sera que plus aléatoire, au point même que le procès illustrera deux vérités, au point qu'il tracera deux conceptions du monde. Jean-Paul Génès sait ce que drogue veut dire et, pour lui, le journalisme est une drogue. Il ne se trompe pas sur les priorités. Il sait que le haschisch ou la cocaïne ne sont pour lui que des occupations « récréatives ». Ce qu'il aime, c'est voir et faire savoir. Le « pied », le « flash », tous les « paradis artificiels », comme on disait autrefois, ne valent pas une once de vérité. Il connaît le milieu. Il n'a pas de mépris pour les toxicomanes parce qu'il devine leurs raisons. Il n'a pas non plus de sympathie pour leurs faiblesses, mais il aime les plaisirs. C'est un homme pressé de vivre. Il prend de la drogue et croit que c'est son droit. Généreusement, il a le tort de l'écrire. *Libération*, sous sa dictée, osera affirmer que la « dope » procure une satisfaction des sens, sans dire jamais plus que ceci : le courage, la volonté, autorisent l'usage des stupéfiants. Gérer sa toxicomanie est possible, mais sans jamais oublier que les faibles sont vaincus.

De l'autre bout du prétoire, Mlle Georgette Bénas, substitut, ne peut voir que de « *vulgaires trafiquants* ». Elle demandera pour MM. Jean-Paul Généraux et Christian Bardeau dix-huit mois de prison, et pour M. Areste y Viner treize mois, le tout avec une « *petite partie de sursis* ». Le code pénal l'encourage. Mais, en face, Areste et Bardeau, les faibles qui ont dénoncé Géné, qu'est venu soutenir l'équipe de *Libération*, ne s'entre-déchireront pas. C'est incompréhensible. Devant la seizième chambre, où les toxicomanes, où les petits trafiquants paumés viennent régulièrement s'absoudre, l'usage n'est pas, aujourd'hui, respecté. Il y aura M. Lucien Bodard, témoin de moralité : « *Il est évident que, s'occupant des drogués, il courait des risques*, dira-t-il. Et M. Serge July, directeur de *Libération* : « *Il reste que, dès lors qu'on s'attaque à des tabous, l'exercice de cette profession a besoin de tolérance.* »

Des propos de journalistes, de gens convenables pour mettre le tribunal de son côté. Il y aura le plaidoyer de maître Henri Leclerc qui fera ressortir les inconséquences et les légèretés mêmes de l'enquête policière. « *On a voulu nuire à Jean-Paul Géné parce qu'il avait choisi de dire la vérité* ». Propos et contre-preuves accablantes d'avocat. Mais tout cela aurait-il ébranlé la conviction du tribunal, les certitudes de l'opinion publique. ? Il n'y a contre M. Généraux qu'un « *faisceau de présomptions* ». Lui-même avoue qu'il a consommé de la drogue. C'est l'éternel procès.

Au tribunal s'oppose, exceptionnellement, un homme que n'ont pas dégradé plus de quatre mois de prison. M. Généraux raconte à M. Tuffery une curieuse histoire de toxicomanie, une sombre histoire : la cocaïne n'entraîne pas de dépendance. Il a pu parfois en revendre à des amis. L'héroïne est une « *saloperie* ». Trop audacieux, trop prosélyte ? Peut-être, mais aussi peut-être *trop informé*. M. Généraux a décidé que le mal, le condamnable, ne se lisait pas toujours en toutes lettres dans le code pénal. Il consomme, d'accord, mais rien ne prouve qu'il trafique. Il n'y a que des présomptions policières.

Mais il est journaliste, il appartient à la classe des privilégiés et des « usagers tolérés », sans le convaincre de trafic on ne peut le faire taire. C'est tout le sens du plaidoyer de maître Leclerc. Tous les expédiés de l'audience, un jour, peut-être, en profiteront.

Jugement le 18 mars.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Vengeance

Vendredi 12 mars, aux assises des Pyrénées-Orientales, à Perpignan, le grand-père sortit un revolver et se précipita sur l'accusé en pleine audience pour le tuer. Serge Saqué, s'aplatit dans le box, et M. Oliva, ceinturé par les gardes, fut contraint de lâcher son arme. Tandis que la panique s'emparait de l'assistance.

Saqué avait tout le jour ricané, fait face d'un air arrogant, il avait plaidé l'innocence et les parents, les grands-parents du petit Christian Dabau, trois ans, violé et tué à Cabestany (Pyrénées-Orientales) un jour d'été en 1979, devaient écouter le cœur lourd de vengeance.

Les policiers protégèrent Saqué. On fit appel au SAMU pour le grand-père légèrement blessé dans l'échauffourée. La foule l'applaudit quand il sortit du palais. Le parquet n'a pas ordonné contre lui de poursuites par mesure d'apaisement, car dehors la foule, en manque de guillotine, criait : « *A mort !* »

Dix-sept médecins et deux pharmaciens devant le tribunal de Béthune

Le double visage des médicaments

De notre envoyé spécial

Béthune. — Dix-sept médecins et deux pharmaciens, exerçant tous à Arras, Béthune, Hénin-Beaumont et Lille ou dans les environs de ces villes comparaissaient, le vendredi 12 mars, devant le tribunal correctionnel de Béthune pour y répondre, à des degrés de gravité différents, d'« infractions aux règlements d'administration publique concernant les substances classées comme stupéfiants ». Ils ont été condamnés à des peines allant de 500 F d'amende à deux ans de prison avec sursis, peines amnistiées. Seul un médecin, le docteur Jean-Paul Willem, a été condamné à deux ans de prison, dont un mois ferme, et écarté du bénéfice de l'amnistie.

Courant 1980, des pharmaciens inspecteurs qui opèrent dans les officines des contrôles sur la vente des spécialités inscrites au tableau B découvrent qu'une trentaine de jeunes gens, connus comme drogués, ont pu se procurer de façon illégale des comprimés et des ampoules de palfium.

Produit sous ces deux formes par les laboratoires Delalande, le palfium, commercialisé depuis 1957, est un puissant analgésique, dont l'injection sous-cutanée d'une dose de 5 milligrammes correspond à celle de 10 milligrammes de morphine. Prescrit notamment pour remédier aux douleurs intenses provoquées par les cancers, voire en cas de coliques néphrétiques ou biliaires, ce dextromoramide, souligne le dictionnaire Vidal à la rubrique « *mises en garde* », est « *un stupéfiant pouvant entraîner une toxicomanie, des dépendances physiques et psychiques, et une accoutumance* ».

L'enquête établira que c'est par le non-respect, de la part de certains médecins, de la règle dite « des sept jours » que les jeunes toxicomanes se procurent — avec une ordonnance en bonne et due forme, mais illicitement puisque les médecins signataires ont enfreint la loi — le médicament qui est vendu à un prix dérisoire : la boîte de vingt comprimés coûte 15 F, alors que chacun de ces comprimés se revend sur le marché de la drogue jusqu'à 40 et 50 F la pièce.

Ces médecins enfreignent l'article R 5202 du code de la santé publique qui dispose : « *A l'exception de celles prescrivant des liniments et pommades; il est interdit de rédiger et d'exécuter des ordonnances prescrivant, pour une période supérieure à sept jours, des substances du tableau B* ». Ce même article interdit en outre « *aux médecins de formuler et aux pharmaciens d'exécuter ou renouveler une prescription de substances du tableau B, pour un usager, au cours d'une période couverte par une prescription antérieure, de substances du même tableau, sauf mention formelle portée sur l'ordonnance par le praticien prescripteur et faisant état de la prescription antérieure.* »

Au président, M. Christophe Courdent, qui fera part de son « *étonnement* » face à la « *très grave négligence* » dont ils ont fait preuve, les uns de façon épisodique, les autres à maintes reprises, ces médecins répondront qu'ils ont agi les uns par « *légèreté* », les autres par « *souci d'humanité* ». « *Je me suis senti psychologiquement*, dira par exemple l'un d'eux, *dans l'obligation, tant le malade était en ruine, en loques, au bout de son rouleau, de lui donner, bien que je sache commettre une infraction, de quoi calmer ses tourments.* » « *Ils faisaient le siège de mon cabinet, pleuraient, simulaient des crises dans mon salon d'attente*, expliquera un autre. *Que pouvais-je faire, sinon obtempérer, ne serait-ce que pour me débarrasser d'eux ?* »

Soit. Mais pouvaient-ils ignorer que le palfium, comme devait l'expliquer à la barre le professeur Tran Van Ky, de la faculté de pharmacie de Lille, est l'un de ces médicaments « *à double visage, l'un bénéfique, lorsqu'il aide un malade condamné à terminer sa vie sans trop de souffrance, l'autre, maléfique, puisqu'il entraîne obligatoirement que en abuse sur le chemin irréversible de la toxicomanie* » ? Pour cet expert toxicologue, seule une hospitalisation préalable doit déterminer, après examen, quelle posologie peut être appliquée : on a constaté chez certains sujets un accroissement du volume du foie de quatre à cinq fois.

Lorsque le procureur, M. Jean Pringues, après avoir dit son souci de « *dédramatiser les débats* » et souligné qu'« *il ne s'agit pas de chasse aux sorcières* », rappela que tel de ces médecins a prescrit au même patient cent quarante-sept ampoules et six cent onze comprimés de palfium en six jours, aucune excuse à mettre au compte de la distraction, de la négligence, ni de la simple humanité, ne peut être retenue.

« *J'admets*, dira le procureur, *qu'on puisse écouter son cœur et avoir pitié, mais je ne tolère pas qu'on ouvre tout grand son placard, pour se transformer en libre service de la drogue.* » Et d'évoquer tel autre médecin, qui a prescrit jusqu'à quarante comprimés par jour à l'une de ses jeunes patientes : établissant des ordonnances tantôt au nom du frère et tantôt à celui de la mère ; ou ce troisième, qui a prétendu *avoir confondu le palfium avec une autre spécialité* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

GRÈVE DES INTERNES DE NICE APRÈS L'INCULPATION DE DEUX D'ENTRE EUX

Après l'inculpation de deux d'entre eux, faisant suite au suicide d'un détenu (*le Monde* des 12 et 13 mars), les internes des hôpitaux de Nice ont lancé un mot d'ordre de grève totale et illimitée à partir du mercredi 17 mars.

Les deux internes avaient été inculpés de non-assistance à personne en danger par un juge d'instruction au tribunal de Nice et écroués à la maison d'arrêt. Ils ont été mis en liberté vendredi. Il leur est reproché une intervention trop tardive auprès du détenu, qui devait décéder peu de temps après.

Pour protester contre ces inculpations, les internes de Nice ont décidé d'organiser lundi une manifestation. Ils veulent porter le problème devant l'intersyndicale des internes, qui se réunira à Toulouse les 20 et 21 mars ;

ÉDUCATION

Dans l'enseignement supérieur

UN DÉCRET ANNULE CERTAINES OBLIGATIONS DE SERVICE POUR LES ASSISTANTS NON-TITULAIRES ET LES VACATAIRES.

Un décret, paru au *Journal officiel* du mercredi 10 mars, modifie les conditions de recrutement et d'emploi des assistants non titulaires et des vacataires de l'enseignement supérieur. Il supprime quelques dispositions prises en 1978 par Mme Alice Saunier-Seïté, alors ministre des universités (connu sous le nom de décret du 20 septembre), qui limitaient le nombre d'heures supplémentaires assurées par des assistants et des vacataires non titulaires.

Les mesures prises par M. Alain Savary annulent l'obligation faite aux assistants non titulaires ayant exercé depuis plus de cinq ans d'assurer un service « *plein* ». Elles suppriment aussi la notion de limitation des heures complémentaires que peuvent effectuer les vacataires et les assistants.

[L'abrogation du décret du 20 septembre 1978 était réclamée par des syndicats d'enseignants depuis de nombreuses années. Depuis le mois de juin 1981, M. Savary avait promis de mettre fin à ces dispositions. Les mesures prises, après de longs mois d'attente pour les personnels concernés, ne suppriment que quelques dispositions du décret du 20 septembre. On peut se demander si elles suffiront à calmer le mécontentement des assistants non titulaires et des vacataires qui, par l'intermédiaire d'associations professionnelles, ont annoncé des actions de grèves et de manifestations pour la semaine du 15 au 21 mars.

Ainsi, l'Association nationale des assistants (ANA), qui appelle, d'autre part, à un rassemblement, le jeudi 18 mars, devant le ministère de l'éducation nationale, afin de protester contre « le refus de la titularisation automatique de tous les enseignants du supérieur actuellement en poste ». Une centaine d'enseignants vacataires des universités ont, d'ailleurs, déjà manifesté, vendredi 12 mars, devant le ministère, à Paris, à l'appel de l'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur (ANEVES). Ils s'inquiètent de la lenteur des procédures d'intégration de ces personnels dans le corps des assistants.]

UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE EN LOZÈRE

Le tir sportif pour « renouer avec le succès »

De notre correspondant

Mende. — Une expérience pédagogique unique en France est menée actuellement dans l'enseignement public à Mende (Lozère) : une école de tir accueille, chaque semaine, des enfants instables aux prises avec de sérieuses difficultés d'adaptation.

« *Confier des armes à des gosses qui ont des problèmes et les faire tirer à la carabine, cela paraissait aberrant et dangereux. Lorsque l'expérience commença en janvier 1979, on nous prenait pour des inconscients.* » M. Fernand Laugier, président du comité départemental de tir, se souvient de cette époque héroïque où il a fallu vaincre le scepticisme des uns et l'hostilité des autres.

Aujourd'hui, cette activité, inscrite dans le cadre du tiers-temps pédagogique, est suivie avec intérêt par les services des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports. Les parents d'élèves en parlent avec enthousiasme : « *Depuis que mon fils pratique le tir*, raconte une mère de famille, *il a fait des progrès en orthographe ; ses fautes d'inattention sont beaucoup moins nombreuses.* »

A l'origine de cette initiative, M. Serge Van Nimmen, 43 ans, instituteur dans une classe de perfectionnement à Mende, et moniteur de tir. Il éprouve pour cette discipline sportive une véritable passion qu'il sait faire partager à ses neuf élèves : cinq filles et quatre garçons, âgés de 8 à 12 ans.

Le vendredi après-midi, les enfants quittent la salle de classe pour le stand de tir, dans un local mis à leur disposition par l'armée. Dès leur arrivée, ils s'installent en bon ordre et dans le plus grand silence. Le maître sort les carabines à air comprimé rangées dans l'armurerie et les confie aux élèves qui « *assurent* » l'arme.

« *En classe*, explique M. Van Nimmen, *trois semaines avant de les conduire au stand, nous avons parlé des accidents, des imprudences. Je leur ai montré les précautions à prendre dans le maniement des armes. Ils ont compris ces règles et les font respecter. Essayez donc de franchir le pas de tir. Vous allez entendre leurs réactions.* » Aussitôt, Marcel, Stella et Marie-Christine s'écrient d'une seule voix : « *Arrêtez !* ».

Chaque enfant se concentre longuement avant de lâcher le coup sur une cible placée à une distance de 10 mètres. Puis, il ramène son carton, le montre au maître qui l'encourage et commente les résultats.

Avec beaucoup de tendresse, M. Van Nimmen parle de « *ces garçons et de ces filles qui ont subi des échecs scolaires répétés. Ils ont perdu toute confiance en eux. Il fallait trouver un moyen pour les sortir de cet engrenage. Mon objectif était simple : faire renouer mes élèves avec le succès. J'ai pensé au tir sportif. C'est une école de sang-froid, de concentration, d'opiniâtreté. On se bat contre soi-même, et on est obligé d'apprendre à se connaître. Très vite, les enfants réalisent qu'ils peuvent atteindre un résultat. Ils apprennent à surmonter leurs échecs, à se dépasser. En classe, on retrouvera la même émulation. Quand les résultats au tir s'améliorent, je suis certain que dans un délai de quinze jours à trois semaines, il en sera de même pour le travail scolaire* ».

M. Jean Commets, directeur de l'école normale, estime que l'apprentissage des mesures de sécurité constitue pour ces enfants « *une occasion extraordinaire de vivre une situation de respect de la règle. En outre, le tir, qui implique une parfaite maîtrise de soi sur le plan gestuel, peut apporter beaucoup à des adolescents souffrant parfois de troubles de coordination motrice* ». Comme lui, M. Claude Morice, médecin et président de la Société mendoise de tir, encourage l'expérience, rappelant qu'elle s'adresse à des enfants qui ont des difficultés d'attention et de concentration exacerbées par un complexe d'infériorité à l'égard des autres. « *La pratique du tir*, dit-il, *canalise leur agressivité, facilite l'extériorisation de leurs problèmes et ôte chez eux des inhibitions accentuant encore davantage leurs retards.* »

JEAN-MARC GILLY.

LE BACCALAURÉAT DE TECHNICIENS TERTIAIRES

Les programmes de première seront harmonisés

Une harmonisation des programmes d'enseignement général, dans les classes de première « G » préparant aux baccalauréats de techniciens tertiaires, sera appliquée lors de la rentrée scolaire de septembre prochain. Les programmes de français, de connaissance du monde contemporain et de langue vivante seront communs aux trois sections G 1 (techniques administratives), G 2 (gestion), et G 3 (techniques commerciales). Ceux de mathématiques seront communs aux premières G 2 et G 3. Les programmes d'enseignement professionnel resteront distincts.

Cette décision, commentée par M. Claude Pair, directeur des lycées, dans le *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale du 4 mars, voudrait tendre à « décloisonner » les séries G 1, G 2 et G 3. Le projet d'une première « G » commune n'est pas abandonné, précise-t-il en substance, une solution pouvant intervenir en ce sens pour la rentrée 1983.

Ces évolutions sont conformes à l'esprit général dans lequel le ministère envisage les formations de second cycle du second degré ; il s'agit essentiellement d'« *un rééquilibrage des formations existantes. Alors que la préparation au baccalauréat série C est actuellement la filière « noble », l'orientation des élèves étant faite en fonction de la possibilité de suivre ou non cette filière, il s'avère souhaitable de donner aux autres filières, générales et techniques, une égale dignité* ».

Deux décisions étaient déjà intervenues en ce sens, modifiant la répartition des classes de première pour l'année scolaire 1982-1983 (*le Monde* du 26 novembre 1981 et du 20 janvier 1982) : la création d'une première « S », fusionnant les premières « C » et « D » (mathématiques et sciences physiques d'une part, mathématiques et sciences de la nature d'autre part), et préparant aux terminales de ces séries ; la réduction de sept à trois du nombre de sections en première de série A (A 1 : lettres, sciences ; A 2 : lettres, langues ; A 3 : lettres, arts).

POLICE

LES SUITES DE L'« AFFAIRE LECLERC »

M. Deleplace évoque les « combats fratricides » à la préfecture de police de Paris

De notre correspondant

Marseille. — M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), a évoqué vendredi 12 mars à Marseille les remous provoqués à la police judiciaire par l'affaire du commissaire Leclerc :

« *Nous ne sommes pas dupes*, a-t-il déclaré, *de l'action menée par quelques-uns au sein du Syndicat des commissaires à l'approche des élections cantonales. Nous connaissons trop M. Simon (1), qui se veut aujourd'hui le secrétaire général de ce mouvement, pour ne pas deviner les intentions qui se dissimulent derrière toute cette agitation. Quant au fond du problème, il ne s'agit de rien d'autre que d'un combat fratricide au sein de la préfecture de police, où certains préfèrent rester dans leur tour d'ivoire plutôt que de se rapprocher des hommes pour améliorer le fonctionnement des services. Un combat fratricide pour se partager entre un quarteron de prétendants les postes supérieurs. Mais le ministre de l'intérieur ne « suivant » pas, on accuse la Fédération de bloquer la situation. C'est tellement facile! La ficelle est un peu trop grosse et pour de fins limiers il n'est pas besoin de beaucoup d'imagination pour en arriver là ! Ce combat nous ne voulons pas y prendre part. Nous préférons celui visant à l'émancipation des policiers subalternes. J'observe tout de même que M. Marcel Leclerc, dans sa volonté de tout obtenir en restant sur place, donne un bel exemple à l'ensemble des policiers pour revendiquer les mêmes perspectives sans bouger. Si aujourd'hui les chefs témoignent que le régime des mutations et de la mobilité n'est pas bon pour eux, il ne peut non plus être bon en ce qui nous concerne...*

J. C.

(1) N.D.L.R. — M. Joseph Simon est secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« LA VERA STORIA » DE BERIO A MILAN

Une « propédeutique » de l'opéra contemporain

« Une fête populaire éclatante de vitalité et d'allégresse qui se transforme chemin faisant en rite sacrificiel, en explosion de violence, en rébellion, en lutte désespérée, pour en venir à la fin de l'opéra à proposer des images d'espérance et de quasi utopie », tel était le sujet offert à Italo Calvino par Luciano Berio dans *la Vera Storia*, qui vient d'être créée, avec un succès modéré, à la Scala de Milan.

Dernier avatar de « la fête », cette idée « soixante-huitarde » qui va s'affaiblissant au cours des années 70, où l'œuvre est conçue, *la Vera Storia* marque très certainement une étape importante dans l'accouchement si difficile de l'opéra contemporain que la passion actuelle pour l'art lyrique rend inéluctable, mais qui n'en finit plus de naître. Etape, non point d'aboutissement, car Berio reste prisonnier d'un mode d'écriture inadapté et d'un mode de pensée dialectique, « propédeutique », tout en ouvrant, dans le deuxième acte, des voies qui permettraient d'en sortir. Expliquons-nous.

La fête, pleine de vivacité, avec ses acrobates et ses mimes, réglée par le metteur en scène Maurizio Scaparro (remplaçant Gilbert Deflo à peine vingt jours avant le spectacle), se déroule sur les marches d'un édifice antique, genre temple grec, dont toutes les ouvertures ont été obstruées, entouré d'un mur menaçant, qui est devenu la prison de quelque Etat totalitaire. Cette fête, joyeuse d'abord, et qui tourne ensuite à la révolte, à l'insurrection, est le creuset d'où vont sortir les péripéties de l'action dramatique.

Mais au lieu de créer lui-même son histoire, Berio a choisi de traiter des situations de l'opéra du dix-neuvième siècle, un « paradigme des conflits élémentaires », se référant même expressément au *Trouvère* de Verdi comme à un « archétype », sans trop préciser l'action ; on y retrouve la vengeance d'une *mezzo* qui a capturé l'enfant de son ennemi, les frères rivaux (baryton et ténor) qui convoitent la même soprano, Leonora, etc., avec des airs et des ensembles figurant des scènes « emblématiques » (la condamnation, le rapt, la vengeance, le duel, la prière, la prison, le sacrifice).

Pourquoi tant de précautions ? Sans doute à cause de cette défiance indéracinable des compositeurs contemporains à l'égard de l'opéra et de ce besoin de théoriser, d'analyser, de critiquer, d'exorciser (voir *Votre Faust*, de Pousseur, ou *Staatstheater*, de Kagel), avant de retrouver « un espace musical et dramaturgique ouvert qui ne serait pas habité par des fantasmes et des personnages prisonniers d'un livret », comme l'écrit Berio.

Un entretien personnel

Curieuse manière de se libérer que de rester ligoté à des situations séculaires ! Berg avait plus délibérément prouvé le mouvement en marchant dans *Wozzeck* et *Lulu*. D'autant que le parallèle avec Verdi ne tourne pas à l'avantage de Berio : renonçant à l'écriture en dents de scie du sérialisme, il tente de retrouver dans l'atonalisme une véritable expansion lyrique des voix. Mais l'absence de tensions et de points d'appui tonaux donne trop souvent une couleur grise, une sorte d'inertie amorphe au chant, fût-il le plus violent et expressionniste, bien loin de cette sorte d'éternisation planante que crée l'air de bel canto.

Et c'est d'autant plus frappant que Berio a introduit en contraste deux « chanteuses des rues », qui commentent l'action et en tirent la morale (à la manière de Brecht-Weill) avec des voix qui se « vautrent » dans l'expression la plus directe (la superbe Milva en particulier), comme pour faire tomber en poussière le chant de ces « intellectuels » torturés et dénoncer la tyrannie de ces formes « fermées » du grand opéra, désormais caduques.

Mais tout change au deuxième acte, où Berio reprend la matière du premier d'une façon entièrement différente, en une symphonie orchestrale et vocale synthétique, compacte, purement musicale, d'une densité souvent extraordinaire. L'orchestre statique, colorant le chant, du premier acte redevient une puissance lyrique animée d'un dynamisme irrésistible, et l'on retrouve le musicien éclatant de la *Sinfonia* (d'autant que s'adjoignent aux instruments les voix des New Swingle Singers), bien que, vers la fin, le compositeur revienne par moments au style plus figé du début. Mais il semble avoir ouvert là un chemin personnel qui, plus que dans un vain recours à l'opéra selon Verdi, s'inscrirait davantage dans la descendance « prospective » du drame wagnérien.

Telle quelle, *la Vera Storia* propose à la mise en scène des problèmes aussi ardus qu'aux chanteurs. Le premier acte, très animé, présente des situations si stéréotypées qu'elles n'offrent guère de prise à l'imagination, mis à part les morceaux de bravoure des chanteuses ambulantes avec guitares, accordéon, etc. Le deuxième, d'un symphonisme massif, est difficilement représentable, et les exercices gymniques des personnages dans les cellules superposées d'un immeuble anonyme sont peu suggestifs. Autant dire qu'on ne gardera pas grand souvenir de cette réalisation vivante et appliquée, qui, trop souvent, gesticule dans le vide, comme des chanteurs excellents (surtout Alexandrina Milcheva et Mariana Nilesco) mais peu mis en valeur par ce « pré-opéra » superbement dirigé par le compositeur lui-même.

JACQUES LONCHAMPT.

MONTSERRAT CABALLE, DRAME EN CINQ ACTES

Le fantôme de Callas

La *Scala* de Milan vient de connaître un des plus « épouvantables » scandales de son histoire, grâce à Montserrat Caballe qui, par trois fois, n'a pu monter sur la scène pour chanter *Anna Bolena* de Donizetti. Ce *dramma giocoso*, qui a grandement émoustillé nos confrères transalpins, compte cinq actes dont nous devons les détails à un bon observateur de la vie milanaise, Sergio Segalini, rédacteur en chef d'*Opéra-International*.

ACTE I. 1979. — Luciano Pavarotti est engagé pour chanter *Lucia di Lammermoor* à la Scala en février 1982. Apprenant que son grand rival Placido Domingo a été choisi pour les deux Saint-Ambroise (ouverture de la saison) de 1982 et 1983, fou de rage, il déchire son contrat. La Scala s'adresse à Montserrat Caballe qui propose de reprendre *Anna Bolena* « en hommage à Maria Callas » vingt-cinq ans après le triomphe de celle-ci, et dans la même production de Visconti. Excellente affaire pour la Scala : pas de décors à payer et une formidable publicité. Oubliées les deux *Bolena* que Caballe a déjà annulées à Rome et à Barcelone il y a dix ans, et d'autres vieux faux bonds à la Scala.

ACTE II. Février 1982. — Tout va bien : Montserrat donne un récital à la Scala le premier jour du mois ; succès sensationnel. Les répétitions commencent : tout va mal. Elle est là pour les photographes, mais elle ne chante pas. Il lui faut se réserver pour les récitals qu'elle doit donner en Espagne. Vient la générale : elle ne chante pas davantage ! Terreur dans le temple. Ruth Falcon est prévue comme doublure.

ACTE III. 14 février. — Le public des grands soirs tient à voir Caballe dans le rôle de Callas : *« Maria était la vérité absolue. Je ne suis que Montserrat »*, a déclaré modestement cette dernière au *Giornale*. On remarque M. Emilio Colombo, ministre des affaires étrangères, Renata Tebaldi, Giulietta Simionato, qui donnait la réplique à Callas il y a vingt-cinq ans, etc. A 20 heures, un haut-parleur annonce : *« La soprano Montserrat Caballe, étant indisposée, sera remplacée par Ruth Falcon. »* C'est la tempête, de sifflets, de hurlements, d'insultes.

En fait, personne ne croit à la maladie, bien réelle, de Caballe, à qui on reproche d'être allée chanter trois jours avant à Barcelone avec José Carreras. De l'avis général, elle est morte de peur à l'idée d'affronter le fantôme de Callas avec une voix qui s'est beaucoup détériorée ces derniers temps.

« En raison de l'intolérance du public, le spectacle est suspendu. Les billets seront remboursés », clame le même haut-parleur anonyme. Il est 20 h 20, la foule s'écoule lentement en discutant avec fièvre.

INTERLUDE. — Caballe avait promis de chanter le mardi 16. Spectacle annulé. Puis le 19. Elle est toujours malade. *Bolena* est la risée des Milanais.

ACTE IV. Dimanche 21 février. — Enfin *elle* est là. Elle a déclaré, farouche : *« Je clouerai dans le souvenir des Milanais une* Bolena *mémorable. »* L'accueil est frais, mais le public reste bon enfant. Au deuxième acte, le plus périlleux, c'est un triomphe. Alors Montserrat se lance sans retenue, abandonne les demi-teintes. Selon *la Repubblica*, une première série de fausses notes donne le frisson. Le poulailler demeure angélique. Mais les couacs se succèdent. Une ultime fausse note « comme un râle » et c'est le « plongeon ». Quelques applaudissements étriqués sont étouffés par des sifflets et des hurlements. Le rideau de fer tombe précipitamment.

Dans sa loge, Montserrat est tout de même heureuse : elle a eu son *« Al dolce guidami » : « Sinon je me serais tuée ! »* Soudain, Siciliani lui tend un télex de son frère : *« Maman très malade, reviens. »* Elle fond en larmes. Le lendemain, exit Montserrat. (Le télex avait été « tenu au chaud » depuis la veille pour le cas où...)

ACTE V. — Il restait encore trois *Bolena* à l'affiche (26 février, 2 et 4 mars). Alors, par un coup de théâtre très italien, la Scala retourne la situation comme un gant. Siciliani est allé chercher une toute jeune cantatrice, Cecilia Gasdia, prix Callas en 1980 (*« née sous le signe du Lion à Vérone, où Maria a fait ses débuts italiens ! »*). Elle sait le rôle, elle n'a pas peur. Elle enfile le vrai costume de Maria (un peu étroit pour Montserrat). Elle entre en scène : fioritures, pirouettes de « bel cantismo », elle triomphe. *« Une nouvelle Callas »*, écrivent les journalistes. *Sic transit...*

J. L.

ROCK

Human League au pavillon Baltard

Les voilà, les nouveaux champions des hit-parades anglais, ceux qui provoquent les modes et suscitent les nouvelles danses. A la fin de l'année passée, Human League terminait à Londres une tournée triomphale en Grande-Bretagne, consacrant ainsi un phénomène soudain, qui s'évalue pour les ventes de leur dernier album, *Dare*, à près d'un million d'exemplaires pour le seul marché britannique.

Formé à Sheffield en 1977, le groupe, à la suite du premier album, a connu une séparation (qui est à l'origine d'un autre groupe, Heaven 17), avant de trouver sa formule actuelle — Ian Burden (synthétiseur), Jo Callis (synthétiseur), Philip Adrian Wright (synthétiseur), Philip Oakey (chant et synthétiseur), Joan Catherall (chant), Susanne Sulley (chant). Fondée essentiellement sur l'emploi du synthétiseur, la musique de Human League est un habile dosage de mélodies entêtantes et de rythmes méthodiques qui se prêtent parfaitement au format des discothèques. Sur la scène, le groupe propose un spectacle propre et soigné qui manque cependant de surprise et de conviction.

ALAIN WAIS.

★ Au pavillon Baltard de Nogent, ce samedi 13 mars à 20 heures ; le dimanche 14 au Palais d'hiver de Lyon.

★ Discographie chez Virgin.

CINÉMA

« JOM » D'ABABACAR SAMB MAKHARAM

Le sens africain de l'honneur

Décentralisé cette année dans la balieue parisienne, le Festival du cinéma du tiers-monde se déploie à la fois au Ranelagh à Paris, au complexe Alpha d'Argenteuil et à la Maison pour tous d'Elancourt dans les Yvelines. Philippe Paquot, animateur à Enghien et Argenteuil, a organisé quatre soirées où un cinéaste parle avec le public. Il a notamment invité vendredi 12 mars Ababacar Samb Makharam du Sénégal pour son film *Jom*. Plus tard il reçoit Moumen Smihi du Maroc (15 mars), Michel Khleifi de Palestine (19 mars) et Yavuz Ozkan de Turquie (22 mars). Au Ranelagh, on a déjà vu Atif Yilmaz de Turquie (à ne pas confondre avec son ancien interprète Yilmaz Guney, aujourd'hui fixé en Europe).

Dans une époque de disette pour le cinéma africain dans son ensemble, pour un pays important comme le Sénégal incapable de réaliser pleinement ses ambitions cinématographiques, *Jom*, ou la dignité du peuple, représente une forme de miracle, l'expression de la sensibilité nationale dans ce qu'elle a de plus pur et de plus fier. *Jom*, en outre, même si cela peut prêter à sourire, est à ce jour le film le plus cher du cinéma sénégalais, 60 millions de francs C.F.A., soit le double en anciens francs français. Sa réalisation et sa finition ont duré quatre ans, par manque chronique d'argent.

Conte des temps passés et à venir, *Jom* prend trois périodes différentes : la colonisation au début du siècle, les année 30-40, la décolonisation. Un prince, d'abord, se révolte contre le colonisateur, il meurt des mains d'un dignitaire local et de sa troupe qui se sont mis au service des Français. Puis, un ouvrier n'accepte pas de se laisser rouler par le boniment de son patron noir qui dénonce l'immoralité de la grève. Enfin des bonnes se révoltent contre les caprices d'une patronne noire folle. Un griot, le récitant, le sage, défenseur de l'honneur, relie les époques, traverse le temps et les régimes politiques.

Ababacar Samb a filmé en 35 mm panoramique, sur écran large, avec des couleurs qui ont peu à voir avec les nôtres. Il déploie les tons et rapports de couleur, de lumière, avec une infinie douceur, à l'image d'un récit qui esquisse, flâne, sans jamais vouloir prouver quoi que ce soit. Malgré l'abus du terme aujourd'hui, son utilisation pour des causes douteuses, c'est de morale, la morale indispensable à une Afrique digne de ses origines, ennemie des slogans et de la démagogie, que le cinéaste se fait le héraut, un peu comme, deux ans plus tôt, au Niger, Oumarou Ganda dans *l'Exilé*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Argenteuil, Centre culturel, téléph. : 961-25-29 ;
Paris, Ranelagh, téléph. : 288-64-44.
Jusqu'au 23 mars.

EXPOSITIONS

Une promenade enchantée

(Suite de la première page.)

C'est à une promenade littéralement enchantée, allant des verts paradis jusqu'aux portes de l'enfer hardiment franchies, que nous convient quelque deux cent trente tableaux, estampes, manuscrits, imprimés, correspondances en quasi-totalité autographes — prêts souvent de collections privées. Ils évoquent d'abord le Valois de l'enfance, les lacs de Mortefontaine, les lieux aimés qui hanteront Nerval jusqu'au bout — *Sylvie* doit remonter à 1852. Et les débuts d'un précoce adolescent qui signe Gérard ses premiers poèmes — non réédités : *Napoléon ou la France guerrière*, *Élégies nationales*, etc., — et surtout sa traduction, à dix-huit ans, du *Faust* de Goethe, qui fait toujours autorité.

Rien n'est laissé dans l'ombre, ni les turbulents Bousingots du « cénacle », ni la bataille d'*Hernani* — Nerval y était, — ni les amis : Pétrus Borel, Célestin Nanteuil — qui, à peine le malheureux Nerval décroché, fixera la rue sordide dans une lithographie inoubliable, — Théophile Gautier, Alexandre Dumas, dont il fut le collaborateur, entre autres pour *Caligula* et *l'Alchimiste*, — Henri Heine, Jules Janin, Franz Liszt, Victor Hugo, bien sûr...

Mais comme toute cette activité risque de paraître extérieure, anecdotique en regard du grand amour de sa vie : la passion dévorante, non payée de retour, pour Jenny Colon, celle-ci rendue présente, omniprésente par maints portraits, celle-là exprimée par le recueil relié de lettres autographes dignes d'être rapprochées des plus belles pages de l'écrivain. Cet amour, la fin de l'actrice ne fit que l'exaspérer — *« Ma seule* Étoile *est morte... »* — en le sublimant. Nerval lui superposera l'image d'une mère qu'il n'a jamais vue : *« Je sais seulement qu'elle ressemblait à une gravure du temps (...) qu'on appelait la Modestie. »* Cette Modestie, on l'a retrouvée, mise en bonne place. Parmi les avatars de Jenny métamorphosée en mythe, sanctifiée, divinisée, identifiée à toutes les femmes réelles ou imaginaires qu'il a rencontrées ou cru apercevoir, Aurélia brille d'un éclat de diamant.

« Je suis l'autre »

Hanté par ces réincarnations mystiques, Gérard mène une double vie, à en croire les murs et les vitrines installées chez Balzac, où s'accumulent les rappels d'une carrière de journaliste « à l'humeur vagabonde », comme il se définissait lui-même. Double vie ? Non, il reste le même en dépit des apparences. Sous le reporter perce le rêveur impénitent. C'est sa « géographie magique » — l'expression est de lui, trop juste pour n'être pas reprise par Jean-Pierre Richard — qui nous entraîne à sa suite à travers l'Europe, l'Asie et l'Afrique méditerranéennes. Ses chroniques ont fourni la matière du *Voyage en Orient*. En voici quelques feuillets autographes, les avant-premières publiées en revues, les éditions princeps, un précieux *Carnet de voyage* orné d'un petit dessin aquarellé de la main de l'auteur, des lettres datées de Gênes, de Damiette, de Constantinople, de Péra... une série d'estampes, d'aquarelles, d'huiles ; celle, par exemple, de l'embarcadère du Bosphore peint par Ziem à peu près à la même époque.

Sur les pas de Nerval, on erre en Europe centrale, à Vienne, dans sa « chère Allemagne », en Hollande entre deux séjours hospitaliers lorsqu'il luttait contre la folie.

Mais pour nous, lecteurs, une fois dispersées les cendres d'événements épisodiques, Gérard de Nerval, c'est le poète des *Chimères*, c'est le prosateur ailé qui explore les gouffres les plus noirs ou les arcanes des *Illuminés* avec la même aisance que les mosquées du Caire ou le château de la Reine-Blanche à Chantilly. Nous sommes invités à nous pencher sur les maîtres livres, *Lorely*, *les Filles du feu*, *Aurélia*... et sur les œuvres mineures aussi, toutes sorties d'une plume tour à tour nonchalante et pétillante. On est fasciné par les fameux « manuscrits à l'encre rouge » : huit lettres, un poème à Victor Hugo, les deux versions déjà citées d'*El Desdichado* suivies du *Ballet des heures (Artémis)* dans le « manuscrit Alfred Lombard », d'*Artémis* et d'*Erythra* dans le « manuscrit Paul Éluard », et le texte souverain de *Pandora*, où Nerval écarte les voiles du mystère qui l'enveloppe en fusionnant mystique (Jenny Colon) et démence.

Il se livre par le verbe dans le stupéfiant document qui énumère sa *Généalogie fantastique*, et par l'image grâce à deux ou trois portraits follement révélateurs : les deux célèbres « collodions » de Nadar, les deux seuls tirages originaux connus montrant un Gérard au « regard intelligent, un peu inquiet, surtout bon et humble » (Albert Béguin) ; un daguerréotype anonyme redécouvert deux semaines avant l'exposition, d'après lequel Eugène Gervais a exécuté une gravure. Or, sur l'exemplaire exposé, Gérard de Nerval a écrit : *« Je suis l'autre. »* Aveu terrible qui, selon Jean Richer, laisse pressentir le fatal dénouement « pour tuer son double ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Maison de Balzac, 47, rue Raynouard. Jusqu'au 21 mars.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 13 - Dimanche 14 mars 1982

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20) : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30), (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30).

Comédie-Française (296-10-20) : Le plaisir de rompre ; Le voyage de M. Perrichon (sam., 20 h 30) ; la Dame de chez Maxim's (dim. 20 h 30).

Chaillot (727-81-15) Grand Théâtre : Faust (sam., 20 h, dim., 15 h, dern.). — Foyer : Musique arabe traditionnelle (sam. 18 h 15). — Salle Gémier : l'Orféo (sam. 20 h 30) ; Hippolyte (dim. 15 h).

Odéon (325-70-32) ; Hedda Gabler (sam., 20 h, dim., 15 h).

Petit Odéon (325-70-32) : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ? (sam., dim., 18 h 15).

TEP (797-96-06) : Gevrey-Chambertin (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Centre Pompidou (277-12-33), débats : Femmes et cultures en Italie (sam., dim., 14 h 30) ; Musique : animation avec la Fondation Russolo (sam., dim., 14 h 30) ; Forum de la création (dim., 20 h 30) ; Danse : groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris (sam., dim., 14 h 30 et 18 h 30) ; Cinéma vidéo : Pollock (sam. et dim., 15 h et 19 h).

Carré Silvia Monfort (531-28-34), Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h et 16 h 45) ; Zarathoustra (sam., 20 h 30, dim., 16 h).

Théâtre musical de Paris (261-19-83) : Attila (dim., 14 h 30).

Les autres salles

American church (372-92-42) ; A Midsummer night's dream (sam. 20 h 30).

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30 et 20 h 30).

Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h).

Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h ; dim., 15 h et 21 h).

Arts-Hebertot (387-23-23) : L'étrangleur s'excite (sam., 21 h).

Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Tragédie de Carmen (sam., 20 h 30).

Bouffes parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h ; dim., 15 h).

Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Richard II (sam., 18 h 30 : dim., 15 h 30) ; Épée de Bois (808-39-74) : Ecrits contre la Commune (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Ella (sam. 20 h 30, dim. 15 h 30) ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : De mémoire d'oiseau (sam. 20 h 30, dim. 16 h).

Centre d'art celtique (258-97-62) : Perles à rebours (sam., 20 h 45, dim. 17 h).

Centre culturel Censier (337-93-40) : Mixtures 82 (sam. 21 h) ; Natura Magistra (sam. 22 h 30).

Château de Vincennes (365-70-13) : Gerbe de blé (sam. 21 h).

Cité internationale universitaire (589-38-69), Galerie : la Religieuse (sam., 20 h 30). — Grand Théâtre : la Divine Comédie (sam. 20 h 30). — Resserre : Pierre Abelard 1079-1142 (sam. 20 h 30).

Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Comédie des Champs-Elysées (720-08-24) : l'Escalier (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).

Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30).

Comédie de Paris (281-00-11) : Joël (sam., 20 h 30).

Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Édouard-VII (742-57-49) : la Danse du diable (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h).

Espace Cardin (266-17-30) : Oratorio pour une vie (dim., 17 h).

Espace-Gaîté (327-95-94) : Stratégie pour deux jambons (sam., 22 h, dern.).

Essaïon (278-46-42), I : le Marteau des maléfices (sam., 20 h 30) ; l'Alpage (sam., 22 h 15). — II : La Planète Shakespeare, le conte d'hiver (sam., 20 h 15) ; Protée (sam., 21 h 30).

Fontaine (874-74-40) : Koudechapo (sam., 20 h 30).

Gaîté Montparnasse (322-16-18) : l'Os de cœur (sam. 22 h ; dim. 17 h 30 et 20 h 15).

Galerie 55 (326-63-51) : The dumb waiter (sam. 20 h 30).

Grand hall Montorgueil (233-80-78) : Avez-vous des nouvelles du docteur ? (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; l'Augmentation (sam. 22 h 30).

Jardin d'hiver (255-74-40) : Leçons de bonheur (sam., 21 h).

La Bruyère (874-76-99) : le Divan (sam., 21 h ; dim., 15 h).

Lierre-Théâtre (586-55-83) : la Grande peur dans la montagne (sam., 20 h 30, dim., 16 h).

Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : Une saison en enfer (sam. 18 h 30) ; Un amour de théâtre (sam., 20 h 30). — Sylvie Joly (sam., 22 h 15) ; Théâtre Rouge : Sans soleil on vieillit plus vite (sam., 18 h 30) ; Douce (sam., 20 h 30) ; Pour une infinie tendresse (sam. 22 h 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30).

Madeleine (265-07-09) : Du vent dans les branches de sassafras (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).

Marie Stuart (508-17-80) : La confession d'Igor (sam. 20 h 30).

Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 20 h 30). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h).

Mathurins (265-90-00) : Jacques et son maître (sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h 30).

Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h 15 ; dim., 15 h 30 et 21 h 15).

Michodière (742-95-22) : la Pattemouille (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30).

Moderne (874-99-28) : Trio (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h).

Montparnasse, (320-89-90) : Trahisons (sam., 21 h ; dim. 16 h). Petite salle : Un cri (sam., 21 h, dim., 16 h).

Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Palais des glaces (607-49-93) : Gros calins (sam., 22 h 15).

Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h et 18 h 30).

Poche (548-92-97) : Baron baronne (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).

Scala (261-64-00) : les Caprices de Marianne (sam., 20 h 30).

Studio Bertrand (783-64-66) : A la rencontre de M. Proust (sam., 18 h 30) ; les Campaniaques (sam. 20 h 30).

Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 : dim., 15 h 30).

Studio-Théâtre 14 (545-49-77) : Quelle belle vie, quelle belle mort (sam., 20 h 30, dern.).

T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79) : la Maison de Bernarda (sam., 20 h 30, dim., 15 h) ; l'Écume des jours (sam., 22 h, dim., 17 h).

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Vampire au pensionnat (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h).

Théâtre en Rond (387-88-14) : Roméo et Juliette (sam., 20 h 30, dim. 15 h).

Théâtre du Marais (278-03-53) : Henri IV (sam., 20 h 30).

Théâtre de la Mer (520-74-15) : Voulez-vous jouer avec moi ? (sam., dim. 20 h 30).

Théâtre Noir (797-85-14) : Le Boxeur (sam., dim., 20 h 30).

Théâtre de la Plaine (250-15-65) : le Dernier des métiers ; l'Equarrissage pour tous (sam., 20 h 30, dim., 17 h).

Théâtre Présent (203-02-55) : Pantagleize (sam., 20 h 30, dim., 17 h). Petite salle : L'autocensure (sam., 21 h, dim., 17 h, dern.).

Théâtre des Quatre - Cents - Coups (633-01-21) : la Folle (sam., dim., 20 h 30) ; le Journal de Nijinski (sam., dim., 22 h 30).

Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : l'Amante anglaise (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Théâtre 13 (589-05-99) : les Cancans (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Théâtre-18 (226-47-47) : Lettre au père (sam., 22 h).

Tristan Bernard (522-08-40) : la Famille Leibovitch (sam., 21 h, dim., 15 h et 18 h 30).

Variétés (233-09-92) : Chéri (sam., 20 h 30 ; dim. 15 h et 18 h 30).

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EVERY MAN, Cathédrale américaine (828-45-23) (sam., 20 h 30).

LE BAS DE HURLEVEAU, Petit Casino (278-36-50) (sam., 22 h 30).

ARIANE ET BARBE-BLEUE, Studio d'Ivry (672-37-43) (sam.,20 h 30, dim. 16 h).

L'APPRENTI FOU, Tintamarre (887-33-82) (sam. 20 h 30).

TAMBOURS DANS LA NUIT, Fondation de l'Allemagne (589-53-93) (sam. et dim. 20 h 30).

LA DOROTEA, Salle Valhubert (584-30-60) (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Théâtre chez Léautaud (sam., 19 h.) ; Tohu Bahut (sam., 20 h 15) ; le Président (sam., 21 h 30) ; Patrick et Philomime (sam., 22 h 45).

Blancs Manteaux (887-15-84) : les Démones Loulou (sam., 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h 30 et 24 h). — II. : Qui a tué Betty Grandt ? (sam., 21 h 30 et 24 h) ; Popote (sam., 22 h 30).

Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam., 20 h 30). — II : le Vengeur de son père (sam., 20 h 30) ; C'était ça ou le chômage (sam., 21 h 45).

Café de la Gare (278-52-51) : Qu'est-ce qu'il y a dedans (sam., 20 h 15) ; Le chasseur d'ombre (sam., 22 h 15).

Connétable (277-41-40) : Un jeté et deux boucles (sam., 20 h 30) ; Djalma (sam., 22 h 30) ; Middle Tune (sam., 23 h).

Coupe-Chou (272-01-73) : Le Petit Prince (sam., 20 h 30) ; Feydeau - Courteline - Labiche (sam., 22 h).

Fanal (233-91-17) : Innocentines (sam., 20 h) ; Francis Blanche (sam., 21 h 15).

La Gageure (367-62-45) : La petite cuiller (sam., 22 h).

Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h).

Point-Virgule (278-67-03) : Ça alors (sam., 20 h 15) ; Du ronron sur les blinis (sam., 21 h 30) ; Les chocottes (sam., 22 h 30).

La Soupap (278-27-54) : Pourquoi c'est comme ça (sam., 21 h 30).

Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam., 20 h 30 et 22 h).

Le Tintamarre (887-32-82) : Phèdre (sam., 20 h 30).

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Connaissez-vous cet escabeau ? (sam., 20 h 15) ; Il en est... de la police (sam., 21 h 30) : Teleny (sam., 22 h 30).

Vieille Grille (707-60-93) : Colporteurs d'images (sam., 20 h 30, dern.).

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50) : Soleil d'Espagne (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : L. Rocheman (sam., 20 h 45, dim., 16 h, dern.).

Casino de Paris (874-26-22) : Annie Girardot (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h).

Centre Mandapa (589-01-60) : P. Pratim, mime (sam., 20 h 40) ; K. Rajaram (dim., 18 h).

Espace Gaîté (327-95-94) : Jacques Bertin (sam., 20 h 15, dim., 15 h 30).

Espace-Marais (271-10-19) : Faustino.

Essaïon (278-46-42) : Sara Alexander (sam., 18 h 30, dern.).

Gymnase (246-79-79) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h).

Huchette (326-38-99) : Nicole Vassel (sam., 18 h 30).

Lucernaire (544-57-34) : Jean-Luc Salmon (sam., 22 h 30).

Olympia (742-25-49) : Y. Duteil (sam., 21 h, dim., 14 h 30 et 18 h).

Palais des glaces (607-49-93) : Ben Zimet (sam., 20 h 30, dim., 17 h).

Palais des Sports (828-40-90) : Holiday on ice (sam., 21 h, dim., 14 h 15 et 17 h 30).

Potinière (261-42-53) : Alex Métayer (sam., 20 h 45).

La Tanière (566-94-23) : P. Bensusan, Dan Ar Bras (sam., 21 h, dim., 18 h).

Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Duo H. Salgan, U. de Lio (sam., 21 h et 23 h 30, dim. 21 h).

La danse

C.I.S.P. Th. Paris-12e (343-19-01) : L'arbre (sam., 20 h 45, dim., 15 h).

Palais des Congrès (758-27-78) : La Belle au bois dormant (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30).

Théâtre de Paris (280-09-30) : Ballet Antonio Gades (sam., 20 h 30, dern.).

Théâtre-18 (226-47-47) : Les danseurs du temps (sam., 20 h, dim., 16 h, dern.).

Les concerts

Salle Gaveau : Quatuor Orford, M. Beroff (Chostakovitch, Beethoven, Brahms) (sam., 21 h) ; Orchestre de chambre St-Denis, dir. P. Menet (Mozart) (dim., 17 h 30).

Lucernaire : C. Chretien, F. Bon, M. Portamier (Beethoven) (sam., dim., 15 h 45) ; M.-P. Siruguet (Schubert, Brahms) (sam., 21 h).

Eglise St-Germain-des-Prés : la Grande écurie et la Chambre du Roy (Telemann, Couperin, Bach) (sam., 21 h).

Eglise St-Merri : Y. Queyroux, S. Yria (Poulenc, Jolivet, Messiaen, Queyroux) (sam., 21 h) : C. Gamberoni, O. Dartavella (Milhaud, Schumann, Poulenc) (dim., 16 h).

Chapelle des Pères du St-Esprit : L. Caravassilis, L. Cabel (Mozart) (sam., 20 h 45).

Centre Culturel 17 : Cithara Ars Nova (sam., 20 h 30).

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Mozart « les Noces de Figaro ») (sam., 20 h 30) ; Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos ; K. et M. Labeque ; J.-Cl. Dewaele (Bartok, Brahms, Stravinski) (dim., 17 h 45).

Salle Cortot : C. Gheorgiu, M. Negrescu (Vivaldi, Mozart, Enesco, Roussel) (20 h 30).

Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux : Chœur Grégorien de Paris, dir. F. Polgar (sam., 21 h).

Hôtel Hérouet : Duo D. Lavialle-J. Segard (Sor, Brahms, Brouwer, de Falla) (sam., 20 h 30).

Conciergerie : M. et P. Tortelier, M. Burtin, R. Sommer, R. Fontanarosa (Couperin, Bach, Beethoven...) (dim. 17 h 30).

Eglise Notre-Dame : J.-M. Louchart (Chausson, Kœchlin, Bonnal, Louchart) (dim., 17 h 45).

Th. du Rond-Point : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. M. Piquemal (Haydn, Schubert, Brahms, Rossini) (dim., 17 h).

Eglise des Billettes : J.-F. Manzone, E. Pitti (Beethoven, Brahms, Prokofiev) (dim., 17 h).

Salle Pleyel : Orchestre de jeunes, A. Lowenguth (dim., 17 h 30).

St-Julien-le-Pauvre : Les musiciens de Mannheim (Mozart, Beethoven, Haydn) (dim., 17 h).

Eglise St-Louis-des-Invalides : S. Chaisemartin, J. Castagner (Bach, Debussy, Dupré, Charpentier) (dim., 17 h).

Eglise St-Roch : Orchestre de chambre de Prague, dir. O. Stejskal (Bach, Brixi, Janacek) (dim., 16 h).

Eglise St-Jean de Grenelle : L. Comtois, D. Comtois-Camen (Mouret, Bach, Scarlatti) (dim., 18 h 30).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82) : D. Gobbi (sam., 22 h).

Caveau de la Huchette (322-65-05) : M. Saury (sam., dim., 21 h 30).

Chapelle des Lombards (357-24-24) : Algo Nuevo (sam., 22 h, dern.).

Cloître des Lombards (233-54-09) : Night People (sam., dim., 22 h 30).

Club Saint-Germain (222-51-09) : Rhoda Scott (sam., 22 h 30).

Dépôt-Vente (637-31-87) : Hellios (sam., 22 h).

Dreher (233-48-44) : Cl. Vander (sam., dim., 22 h 30).

Dunois (584-70-00) : B. Few (sam., 20 h 30) ; Bekummernis (dim., 20 h 30).

L'Ecume (542-71-16) : Afro duo jazz (sam., 22 h).

Feeling (271-33-41) : We come to play (sam. et dim., 22 h 30).

Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Golden Gate Quartet (sam., 20 h 15, dim., 15 h 30, dern.).

Gibus (700-78-88) : Graal. (sam., 22 h).

New Morning (523-51-41) : Mingus Dynastie (sam., dim., 21 h).

Palais des Glaces (607-49-93) : Petite Salle : J. Bourrenso-Dias (sam., 20 h 45, dern.).

Petit Forum (297-53-47) : Best rock (sam., 20 h 30).

Petit Journal (326-28-59) : Swing at six (sam., 21 h 30).

Petit Opportun (236-01-36) : L. Fuentes, A. Cullaz, Ch. Bellonzi (sam., dim., 23 h).

Porte Saint-Martin (607-37-53) : Carole Laure, Lewis Furey (sam., 20 h 45, dim., 15 h).

Slow Club (233-84-30) : J. Millet (sam., 21 h 30).

Th. d'Essai (278-10-79) : Ch. Evans, J. Gibson, G. Brown (sam., 18 h).

Théâtre Noir (797-85-15) : Ciryl Bondy (dim., 17 h).



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Dans la nuit, de C. Vanel ; 17 h, Dynamite, de C. de Mille ; 19 h, Jacques Prévert et le cinéma : Remorques, de J. Grémillon, dialogues de J. Prévert ; 21 h, Stars et réalisatrices, 7 films rares : Olivia, de J. Audry (sam.).

15 h, La Chair et le Diable, de C. Brown ; 17 h, France S.A., de A. Corneau ; 19 h, Jacques Prévert et le cinéma : Les Visiteurs du soir, de Marcel Carné, scénario et dialogues de J. Prévert ; 21 h, Stars et réalisatrices, 7 films rares : Le Voyage de la peur, de I. Lupino (dim.).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Les Nuits de Chinatown, de W. Wellman ; 17 h, Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : films expérimentaux : Geschichte der nacht, de C. Klopfenstein, et Démon, de H. Emigholz ; 19 h, De la vie des marionnettes, de I. Bergman ; 21 h, The bottom of the bottle, de H. Hathaway (sam.).

15 h, Cauchemars et Superstitions, de V. Fleming ; 17 h, Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : films expérimentaux : courts-métrages de M. Duras ; 19 h, La Maison de l'ange, de L. Torre-Nilson ; 21 h, La Légende du grand bouddha, de T. Kinugasa (dim.).

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).

LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86)

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 11e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02)

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-20-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE LARRON (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LITAN (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 12e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

BANDITS... BANDITS ! Film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75), v.f. : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 14e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GALLIPOLI, film australien de Peter Weir, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Baugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-14-27».

JOSEPHA, film français de Christopher Frank : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06 ; Wepler, 18e (522-46-01).

MANIAC (**), film américain de William Lustig, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-30) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES, film français de Claude Zidi ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TE MARRE PAS, C'EST POUR RIRE, film français de Jacques Besnard ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UNE FEMME D'AFFAIRES (ROLLOVER), film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 8e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2 (**), film américain de Michaël Winner, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Les femmes et le travail (deuxième partie).

21 h 55 Série : Dallas.
Départ pour la Californie.
Elie retrouve son fils et décide de cacher à J.-R. la nouvelle de son remariage.

22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F. Boulay.
Au sommaire : La télévision des autres ; la Côte d'Ivoire ; Afghanistan : portrait d'une embuscade.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Émission de M. Drucker.
Avec Mort Schuman, Annie Cordy, Fabienne Thibeault, etc.

21 h 40 Feuilleton : Le village sur la colline.
Réalisation Y. Laumet. Avec J. Souchon, C. Jullian, C. Brosset. N° 2 : « Chavigny 1913 à 1918 ».
Marie rencontre, au bal du village, Louis, un ouvrier du Creusot, qui est mobilisé au front en 1914. Le beau feuilleton d'Yves Laumet est lancé. Il doit être regardé dans sa durée intégrale.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Sport : Patinage artistique.
Championnat du monde.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 On sort ce soir : « le Pirate ».
D'après H. Robbins, réal. K. Annakin. Avec F. Nero, C. Lee.
Le petit Baydr devient magnat du pétrole. Les fedayins tentent de faire pression sur lui pour obtenir des armes.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Amal ou la lettre du roi, de R. Tagore ; adapt. : A. Gide. Avec S. Viraphong, O. Nguyen, V. Chantavong, P. Inthavong. Réalisation : J. Taroni.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raison. Jazz Averty : conversation autour d'un questionnaire : Collection particulière de M. Havet ; Le théâtre en marge du théâtre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 24 octobre 1981) : « Concerto pour piano et orchestre » de Bartok, « Deuxième Symphonie en ré majeur » de Sibelius. Par l'orchestre de la Suisse-romande. Dir., M. Stein. Avec Z. Mocsis, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Liszt, Mozart ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Haute-Infidélité.

Dimanche 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec l'assemblée de St-Jacques - St-Christophe (19e arrondissement). Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.

14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
De P. Sabatier (et à 15 h 15).

15 h 25 Sport dimanche.
Patinage artistique, championnat du monde ; cyclisme : Paris-Nice.

19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
« L'escalier », de C. Dyer, mise en scène d'Yves Robert ; « l'Amante anglaise », de Marguerite Duras, mise en scène de C. Regy...

19 h 30 Les animaux du monde.
Doux géants : les baleines.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Le grand escogriffe.
Film français de C. Pinoteau (1976). Avec Y. Montand, A. Belli, C. Brasseur, A. Maccione, V. Cortese (redif.).
Un cabotin extravagant, qui se croit le génie de l'escroquerie, organise, avec un petit truand recyclé dans l'honnêteté et une fille qui veut être comédienne, l'enlèvement du tout jeune fils d'un armateur levantin habitant Rome. Un sujet de drame, traité en comédie. Malgré le brio de la réalisation, la drôlerie des situations, on éprouve un petit malaise. Yves Montand force son jeu fantaisiste.

22 h 15 Élections cantonales.
Premier tour.

23 h Sports dimanche.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin *(suite)*.
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

17 h 5 Série : Sam et Sally.
Isabelita.

18 h La course autour du monde.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Variété : Claude François.
Réalisation S. Pavel.
Avec Ch. Aznavour, G. Bécaud, G. Lenormand...

21 h 35 Résultats des élections cantonales.

22 h 35 Magazine : « Moi... je ».
Émission de B. Bouthier.
Va pour la visite à une prostituée rurale mais la « journée dans la vie de la rédaction d'Antenne 2 » qui suit a été vue par le petit bout d'une lorgnette, bien, bien... parisienne : quel ennui !

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Émissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.

12 h D'un soleil à l'autre.
Le carnaval des animaux.

13 h 45 Dessin animé : Mister Magoo.

14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Bonte.

15 h 15 Série : Le comte de Monte-Cristo.
D'après A. Dumas, réal. D. de la Patellière (redif.).
N° 2 : Le revenant.

16 h 45 Un comédien lit un auteur.
Jean-Claude Drouot lit Joseph Delteil.

17 h 30 Danse : Ballet Roland Petit.
Réalisation D. Sanders.
Les intermittences du cœur : hommage à Marcel Proust.
En trois parties : Quelques images des paradis proustiens ; musique et amours, métaphores et passion : l'enfer proustien.

19 h 5 Prélude à l'après-midi.
Les philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives, sol. D. Erlih, interprètent le « concerto pour violon et orchestre d'harmonie », de K. Weill.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Série : Benny Hill.

20 h 30 Le point sur les cantonales.

20 h 40 Série : La révolution romantique.
N° 10 : « Fureurs du théâtre romantique ».
Le romantisme et le théâtre ; la cabale d'Hernani, et renouvellement théâtral avec Schiller, Kleist et Hugo.

21 h 25 Courts métrages.
Opération Sail, de G. Pesty ; Terre d'exil, d'A. David.

22 h Journal.
Les élections cantonales.

22 h 30 Cinéma de minuit : Naissance d'une nation.
Film américain de D.-W. Griffith (1914). Avec H.-B. Walthall, M. Marsh, M. Cooper, L. Gish, S. Aitken (muet - N.).
La fille d'un député nordiste et le fils d'un propriétaire sudiste s'aiment. Leurs familles deviennent ennemies dans la guerre de Sécession, après laquelle les amoureux vivent encore des événements dramatiques. Le film le plus important du cinéma américain par l'ambition, l'ampleur exceptionnelle et l'invention des procédés de narration cinématographique de Griffith. A provoqué, pourtant, des polémiques par le racisme manifesté à l'égard des Noirs et l'apologie des « chevaliers » du Ku-Klux-Klan.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Les raisons de vivre des Français de vingt à quarante ans.
7 h 40, Chasseurs de son : Concours 1981 et 1982.
8 h, Foi et tradition.
9 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Écoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre Pensée française.
10 h, Messe au couvent Saint-Dominique, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New-York. Dir. : L. Bernstein ; « Transcriptions », de Liszt, par F.-R. Duchable, piano.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : « Orfeo », de Monteverdi, au Théâtre Gemier, à Chaillot.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Dorval et moi, d'après Diderot, réalisation G. Gravier.
16 h 5, Concert : L'ensemble « Itinéraire » interprète Berio, Tessier, Scelsi, Levinas, Sciarrino.
16 h 45, Conférence de carême : Tu le diras à tes enfants, par Mgr Honoré, archevêque de Tours (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes, avec F. Truffaut.
20 h, Albatros : Poésie danoise contemporaine.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : l'Ange et le Pou, par M. Cohen et R. Farabet.
23 h, Musique de chambre : Haydn, Franz Schubert quartett.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-Promenade, musique viennoise et musique légère ; œuvres de Dvorak, Chabrier, Puccini, Meyerbeer, J. Strauss, Kalman, Roger-Roger, Bochsa, Winkler, Seiter, Sandauer, R. Strauss, Wieniawski.
8 h 2, Cantate. Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (donné en direct du Théâtre du rond-point des Champs-Élysées, à Paris), œuvres de J. Haydn, Schubert, Brahms, Rossini, par l'ensemble vocal Michel Piquemal, avec M. Rousseau, Piano.
12 h, 5 Les après-midi de l'orchestre : Les Mahlériens II (deuxième série), avec W. Mengelberg ; œuvres de Listz, Wagner, Humperdinck, R. Strauss.
14 h 4, D'une oreille l'autre, œuvres de Weber, Roussel, Mozart, J. Brahms.
17 h, Comment l'entendez-vous ? Stravinski et l'âme russe, par J. Di Vanni, auditeur de F.-M. ; œuvres de Stravinski, Fomine, Tchaïaiev, Titchenko, Tchedrine, Roslavetz, Denissov, Goubaïdoulina, Kutavicius.
19 h 8, Jazz. Le Los Angeles Four et le Quartette du vibraphoniste G. Burton.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Les grands concerts d'archives, « les Maîtres-chanteurs de Nüremberg », « Tristan et Isolde, prélude et la mort d'Isolde », « le Crépuscule des dieux : immolation de Brünnhilde », « Siegfried-Idyll » de Wagner, par l'orchestre de la Norddeutsche Rundfunk de Hambourg ; sol. C. Ludwig, soprano, dir. H. Knappertsbusch.
22 h 30, La nuit sur France-Musique. La geste d'Igor (cinquième partie) : « Les mémoires musicaux d'I. Markévitch », œuvres de Beethoven, Brahms ; 0 h 5, Rupture : œuvres de Debussy.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 14 MARS

– *Les rédacteurs de R.T.L. et du* Monde de l'éducation réalisent une émission spéciale : « Réussir le bac » sur R.T.L. à 13 h 15.

LES ELECTIONS CANTONALES

- *TF 1 :* à partir de 22 h 15, table ronde avec des journalistes parlementaires.
- *A 2 et France-Inter :* avec le concours de la C.I.I. - Honeywell-Bull, premières estimations dès 20 heures et débat à partir de 21 h 40.
- *FR 3 :* décrochages dans les régions, à 20 h 30 et 21 h 30.
- *Europe 1 :* à partir de 19 heures, présentation et analyses par MM. G. Carreyrou et A. Duhamel.
- *R.T.L. :* de 20 heures à minuit, musique et information non stop.
- *R.M.C. :* premières estimations à partir de 20 heures.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 mars :

DES DÉCRETS

● Portant nomination de l'administrateur supérieur du territoire des Terres australes et antarctiques françaises.

● Relatif au centre d'études des systèmes d'information des administrations (CESIA) des biens, droits et obligations de l'agence de l'informatique.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la durée du travail et aux congés payés.

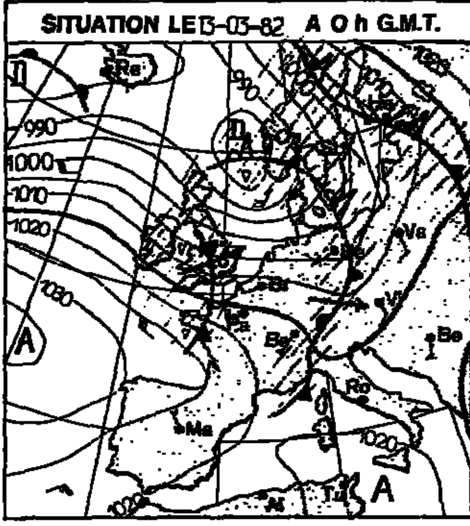
CIRCULATION

LE REGLEMENT DES ACCIDENTS. — Sur quelque deux cent cinquante mille accidents corporels de la circulation qui surviennent chaque année en France, environ trois sur quatre se règlent à l'amiable. Quant aux accidents matériels, responsables ou victimes ne risquent qu'une fois sur cent d'être impliqués dans un procès.

VIVRE A PARIS

AU CHATELET : CONTRE LE RACISME. — Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le dimanche 21 mars, décrétée par l'Organisation des Nations unies, la R.A.T.P. présente une exposition, Peuples d'ici et d'ailleurs, dans la gare R.E.R. de Châtelet-Les Halles, du 12 au 28 mars. Cette exposition, voyage en images à la découverte des peuples et des cultures du monde, a été réalisée par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 14-3-82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 mars à 0 heure et le dimanche 14 mars à 24 heures :

Une dorsale anticyclonique se formera sur la France, elle freinera la pénétration de la nouvelle perturbation Atlantique sur l'Europe occidentale.

Dimanche, au nord d'une ligne Nantes - Mulhouse, le temps sera plus doux et nuageux avec des pluies faibles principalement près des côtes de la Manche ; quelques éclaircies se développeront dans la journée sur les pays de la Loire, le Bassin parisien, la Lorraine et l'Alsace ; Températures maximales en légère hausse ; vents du Sud-Ouest modérés ou assez forts près des côtes.

Sur la moitié sud de notre pays, matinée froide avec des gelées de 0 à – 3 degrés, mais après dissipation des brouillards temps ensoleillé favorisant la remontée des températures ; vents faiblissant. En Méditerranée, larges éclaircies et mistral s'atténuant.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 13 mars 1982 à 7 heures, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars ; le second, le minimum de la nuit du 12 mars au 13 mars) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 4 ; Bourges, 12 et 2 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 16 et 3 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 11 et – 3 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 10 et 0 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 8 et 2 ; Bonn, 7 et – 2 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Le Caire, 22 et 14 ; Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Genève, 8 et 1 ; Jérusalem, 14 et 4 ; Lisbonne, 21 et 9 ; Londres, 9 et 2 ; Luxembourg, 5 et 0 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, – 2 et – 7 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 10 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 2 et – 2 ; Tunis, 17 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

S'il fallait une preuve décisive qu'une femme, quand elle est un vrai écrivain, n'écrit jamais de la même encre qu'un homme, et qu'un homme est bien incapable d'user de cette encre (contre-épreuve écrasante : Balzac), cette preuve vivante serait Colette. D'autant plus probante qu'elle ne songeait pas à vouloir « écrire femme » : c'était comme ça ; et qu'elle « date » d'avant l'insurrection officielle des femmes. Mais sa vie est tout entière celle d'une insurgée, forte, tranquille, tendre et scandaleuse. Quand il fut question d'elle pour l'Académie, quelques uns de ces messieurs se récrièrent : « Une femme nue ! ». Ma foi, oui. Et l'une des rares que l'Académie (comme elle fait, mais trop tard, pour nombre d'hommes jugés non-dignes) peut bien se mordre les doigts d'avoir manquées.

— Réflexion en marge — mais très proche — du remarquable numéro d'EUROPE : acte de connaissance et salut plein d'émotion, dont on saura beaucoup de gré à une revue qui sait cultiver la mémoire. Colette n'est-elle pas aussi un des rares grands écrivains du siècle à qui, autant qu'on sache, des « Cahiers » ne soient pas consacrés ? EUROPE vient racheter ce manque. Et sans doute fallait-il une femme — Christiane Milner — pour parler convenablement du « corps de Sido », qui est aussi celui de l'autre Sidonie, sa fille. Lequel nous ramène à notre vérité. Très jeune, Colette avait désiré être « quelqu'un d'autre » : *« J'y ai vite renoncé. Je n'ai jamais pu devenir quelqu'un d'autre. »* Et surtout pas un écrivain-homme. (N° 631-632.272 pages ; portraits et fac-similés. 40 F. 146 rue du Faubourg Poissonnière, 10e).

— Les CAHIERS CHARLES DU BOS publient des extraits du Journal inédit : et des textes, également inédits pour la plus grande part, se rapportant à Walter Pater, l'un des *« happy few »* de Du Bos. (N° 25. 76 bis, rue des Saints-Pères, 6e).

— Second des CAHIERS SAINT-EXUPÉRY. Un inédit de 1938, et plus que jamais d'actualité : « Le marxisme anti-marxiste ». (N° 2. Gallimard).

— Suite de l'ensemble que LITTÉRATURE consacre à « L'institution littéraire ». (N° 44. Larousse. 30 F.)

— « Moyen-Age flamboyant » dans la REVUE DES SCIENCES HUMAINES : Marco Polo, Joinville, G. de Machaut, Villon... Illustrés de Danses macabres. (N° 183. 49 F. Université de Lille-III. B.P. 149. 59653 Villeneuve-d'Ascq.)

— POETIQUE. De J.-Ch. Huchet : « Nom de femme et écriture féminine », à travers Marie de France. (N° 48. Seuil. 42 F.)

— CRITIQUE. Françoise de Laroque pose une question... byzantine : « Quel est le sexe des poètes ? ». A dire vrai, il n'y est guère répondu dans ce bon travail sur le travail poétique. (Février. 28 F. Editions de Minuit).

— Dans les derniers « Sommaires », je croyais avoir épuisé pour un temps les revues de poésie : elles sont inépuisables. A noter que MOT POUR MOT leur ouvre, avec une chronique tenue à jour, un « Centre d'information et de coordination » qui leur est réservé. (N° 2, 61, r. Ed.-Tremblay, 94400 Vitry).

— Saluons d'abord une précieuse initiative : la réimpression des numéros spéciaux des CAHIERS DU SUD, qu'inaugure *le Génie d'Oc et l'homme méditerranéen ;* puis deux hommages anthologiques : à Joë Bousquet ; et à Jean Ballar, qui anima et tint à bout de bras, pendant leurs cinquante-quatre années d'existence, ces célèbres CAHIERS DU SUD, inséparables de sa vie et qui, sans lui, n'auraient jamais été. (Editions Rivages, place Thiars, 10, rue Fortia, 13001 Marseille).

— SUD, héritier par l'esprit des CAHIERS DU SUD, dédie un numéro double à Léon-Gabriel Gros qui lia sa vie littéraire aux CAHIERS, avec une grande insouciance de « faire carrière ». Cet hommage au poète d'abord, et au critique, s'imposait d'autant plus : en témoigne ici, à elle seule, la petite anthologie jointe au salut de Ionesco, Cayrol, Ponge, Guillevic, A. Bosquet, R. Sabatier, de dix autres ; ainsi qu'aux lettres de Jouve, Daumal, Sorrente, Heidegger. (N° 41/42, 300 pages. Photos, dessins, 50 F. 11, rue Peyssonnel, 13003 Marseille).

— CREATION présente, par les soins de Marie-Claire Bancquart, dix poèmes inédits de Max-Pol Fouchet, avec en regard les autographes en fac-similé. Quinze autres poètes contemporains. Entre eux, Charles Dobzynski et son *Delie/Désir,* ample poème aux strophes en forme de proue. (N° XX. Dessins originaux de Jean Bertholle. 33 F. 85, bd Pasteur, 15e.)

— Dans POESIE PRESENTE, onze lettres de Max Jacob, présentées par Yannick Pelletier. (N° XLI. 30 F. Rougerie, Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire).

— Depuis 1974, l'IMMEDIATE a poursuivi, grâce à Anne-Marie Christin, recherches et découvertes à travers un beau contrepoint de textes et d'images. Mission estimée accomplie, la revue s'interrompt volontairement, en attendant la maturation d'un projet nouveau. (N° 28/29. 25 F. 18, rue du Marché-Saint-Honoré, 1er.)

YVES FLORENNE.

PARIS EN VISITES

MARDI 16 MARS

« L'Opéra », 13 h 15, devant le vestibule, Mme Hulot.

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Bachelier.

« Paris mérovingien », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Chapuis.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Thyssen », 16 heures, Petit Palais, Mme Angot.

« Collection Thyssen », 14 h 15, Petit Palais (Approche de l'art).

« Balzac et Nerval », 15 heures, 47, rue Raynouard (Art et Histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (A travers Paris).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel des Monnaies », 14 h 30, 11, quai Conti (Mme Ferrand).

« L'Assemblée nationale », 16 heures, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« La collection Thyssen », 11 heures, Petit Palais (Mme Leblanc).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Quartier Saint-Merri », 12 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Mme Romann).

« Hôpital Saint-Louis », 15 heures, 2, place du Docteur-Fournier (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 heures : Salle des fêtes de la mairie du 16e, Mme Saint-Girons : « Renoir ».

15 heures : Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Egler : « L'évolution du cubisme ».

17 h 30 : 6, rue Ferrus, général M. Peled : « Le processus de paix au Proche-Orient : la dernière chance ».

16 h 30 : Collège de France, salle 5, M.-A. Abdesselem : « Ibn Khaldûn et ses lecteurs ».

19 h 30 : Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. R. Huyghe : « Les peintres de l'âme ». (Université populaire de Paris).

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. J. Haab : « Le temple, reflet du ciel ». (L'Homme et la connaissance).

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. F. Schwartz : « La Grèce classique ». (Nouvelle Acropole).

DOCUMENTATION

LES CADRES ET LEURS RETRAITES. — Sur ce sujet d'actualité, Jean-Paul Simeray essaie de faire le point, dans l'ouvrage clair et documenté qu'il vient de publier.

★ **Nathan. 160 pages. 69 francs.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3145

HORIZONTALEMENT

I. Contrefaçon ayant tendance à faire prendre les enfants de Boieldieu pour des « canards » sauvages. Mieux vaut y tomber que d'y couler. — II. Signe précurseur de reddition. Personnage de Phèdre. — III. Précède une levée de siège. On ne s'y rend jamais sans avoir été prévenu. Pièce d'un jeu de construction. — IV. Bugle donnant aux garrigues un aspect cuivré. Des gens ne faisant rien comptent sur son administration pour trouver un débouché. Collectivisme russe. — V. Préposition. Une des propriétés physiques du « zinc ». — VI. Abréviation pour ce qui est déjà abrégé. Personnel. Nom abrégé d'un mécanisme permettant un entraînement rapide sur barres parallèles. Terre grecque. — VII. Attaché d'un roi mérovingien. On ne les manœuvre pas sans quelques ficelles. — VIII. Celui qui l'est en a sans doute dépensé plus d'un. En cette matière, la référence du cheval est dangereuse ou salutaire. — IX. Peuvent être perses ou turquoises. Symbole chimique. Garniture de pare-brise. — X. Fis subir des ans l'irréparable outrage. Au cirque, il ne travaillait jamais sans filet. — XI. Sa bru lui offrit un rafraîchissement. Démonstratif. Interlocuteur du Petit Chaperon rouge. — XII. C'est parfois se mettre en quatre pour un tiers. Sur un rectangle ou un cube. — XIII. Témoin du premier sourire de Phébus. Attachante figure biblique. Fait monter la tension au risque de s'attirer les foudres. — XIV. Celui qui le donne encaisse plus que celui qui le fait. Porte souvent des lunettes. — XV. Possessif. On y trouve beaucoup plus de poulets que d'agents de police. S'accrochent à ce qu'elles tiennent. Base d'échafaudage.

VERTICALEMENT

1. Le grand écart. Emmené par ceux-là même qui l'abandonnent en route. — 2. Traduit la blancheur de certaines oies. Page d'histoire ou de préhistoire. En Belgique. — 3. Joua un rôle primordial dans la découverte de l'Amérique. S'éveille quand on la pique. — 4. Vedette de tripot. Boulotte pour avoir sans doute trop boulotté. Démonstratif. — 5. Ramasse des nèfles quand les poires font défaut. Parti très à droite. — 6. Est à la cerise ce que l'églantier est à la rose. Quelle que soit leur forme, ils sont destinés à faire des points. Première étape de la passion. — 7. Ville du Pérou. Facteur de hausse quand les moyens de transport sont en baisse. — 8. Se servir pour parler d'un appendice fait pour respirer. Fait tomber à l'eau l'espoir de celui qui a séché. — 9. Succession d'évolutions au cours d'un stage de formation. Préposition. — 10. Capitaine d'escadron qui fut aussi dame de compagnie. Eloignât du ciel. Préposition. — 11. Sort du café pour vous inviter à boire. Evêque qui combattit les gnostiques. — 12. Ne présente pas l'endroit idéal pour celui qui recherche la petite bête. Ville du Cameroun. Simples bricoles ou instrument complexe. - 13. La plus généreuse n'est pas forcément la plus gracieuse. Personnel. Un peu d'eau. — 14. Reçu sans mal mais non sans bosse. Mots sans queue ni tête. C'est, en général, celui qui le donne qui remercie. — 15. Démonstratif. Grosse marmite.

Solution du problème n° 3144

Horizontalement

I. Princesse. — II. Reni. Taon. — III. Oct. Mi. — IV. Firmament. — V. Epoi. Ad. — VI. Singerie. — VII. Sein. Tu. — VIII. Insomnies. — IX. Otent. Uns. — X. Solde. — XI. Eté. Seul.

Verticalement

1. Profession. — 2. Récipient. — 3. Intronisent. — 4. Ni. Mignon. — 5. Na. M.T.S. — 6. Et. Marin. Os. — 7. Samedi. Iule. — 8. Soin. Etendu. — 9. En. Té. Ussel.

GUY BROUTY.

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

A COPENHAGUE

Un couple anglais domine la danse

La patinoire de Copenhague était pleine à craquer vendredi soir 12 mars pour le triomphe d'une secrétaire et d'un policeman de Nottingham, Jayne Torvill et Christopher Dean, qui sont devenus, pour la deuxième année consécutive, champions du monde de danse sur glace.

Leur rapidité, leur vivacité, leurs innovations, travaillées à l'entraînement sur une patinoire ceinte de miroirs à Obertsdorf (R.F.A.), leur ont permis de surclasser sans contestation les paires soviétiques Bestamianova - Bukin et Moïseva - Minenkov, qui ont cependant été proches, elles aussi, de la perfection. Victime d'une chute du garçon, le couple français Hervé - Béchu s'est classé onzième.

De notre envoyé spécial

Copenhague. — La ville de Copenhague a été fondée par l'évêque Absalon. Sa statue équestre, qui est érigée aux abords de l'ancienne Halle aux poissons, atteste que ce religieux belliqueux ne badinait pas avec ses barbares contemporains. En cotte de mailles, hache à la main, il semble toujours prêt à mettre de l'ordre dans ce ténébreux royaume de Danemark.

De l'ordre, précisément, il n'en régnait guère vendredi soir dans les tribunes du Brondby Halle pour l'attribution du titre mondial de danse sur glace. Les gradins avaient été envahis par des hordes de supporters qui faisaient grand tapage. Chaque clan avait investi un carré de strapontins qu'il avait fortifié avec des drapeaux nationaux et des oriflammes. A l'abri de ces remparts de toile, ils pouvaient déverser des applaudissements brûlants comme la poix en fusion qui tombait jadis des mâchicoulis sur les assaillants des châteaux forts. Bien retranchés dans leur nationalisme chauvin, les différentes colonies pouvaient ainsi se livrer à loisir au troc des insignes qui, épinglés sur les poitrines, sont autant de décorations pour des luttes dérisoires, ou s'adonner aux délices hystériques de l'encouragement sans fondement.

Les plus aguerris dans ces exercices étaient incontestablement les Anglais qui avaient mis de garde à leurs créneaux des figurines de bobbies et de Scotch Guards. Pareil secours leur permit d'exulter sans retenue lorsque leurs champions Jayne Torvill et Christopher Dean furent dans l'arène.

Les mieux organisés étaient pourtant les Américains. Avant la compétition, chaque supporter avait reçu un petit drapeau avec mission de l'agiter au passage de Judy Blumbert et Michael Seibert ou de Carol Fox et Richard Dalley. Les Japonais préféraient pour leur part le langage des fleurs qu'ils envoyèrent comme une pluie de flèches sur Noriko Sato et Tadayuki Takahashi. Les Canadiens avaient, semble-t-il, perdu le plus clair de leurs forces la veille, lors de l'accession au podium masculin de Brian Pockar. Et, au milieu de tout ce tumulte, les Français opéraient comme à l'accoutumée en supporters francs tireurs égarés dans une bataille perdue d'avance pour Nathalie Hervé et Pierre Béchu d'une part, Martine Olivier et Philippe Boissier d'autre part.

Elles ont pourtant leur importance, ces hordes itinérantes dont les manteaux de vison et les sacs de crocodile traînent dans les travées de toutes les patinoires du monde. Ce sont elles qui réveillent le juge gagné par le sommeil. Elles encore qui sont le baromètre des réputations en train de se faire ou de se défaire.

Les Danois qui avaient pu trouver une place dans le Palais des sports étaient la claque mercenaire des uns et des autres. Comment Absalon, homme de Dieu, aurait-il pu comprendre que ses semblables se mettent dans pareil état d'excitation pour si peu, c'est-à-dire pour ces danseurs qui se trémoussaient plus ou moins langoureusement sur la glace ? N'y avait-il pas quelques vapeurs sulfureuses dans ces assauts maniérés pour damoiseaux et péronnelles ? Assurément ! Et ce diable de public bavait des ronds de chapeau au tango des Américains Fox - Dalley, au sirtaki de leurs compatriotes Blumbert-Seibert, à la *Danse du sabre* des Soviétiques Bestamianova - Bukin ou encore au *Boléro* de ces éternels damnés de la danse, Moïseva - Minenkov.

Mais, après tout, pourquoi l'évêque Absalon n'aurait-il pas dit une messe pour ces Anglais Jayne Torvill et Christopher Dean ? Ils ont tout osé vendredi soir et ils ont tout réussi. Pour une fois, juges et public ont été unanimes. Nul couple n'a effleuré la glace comme eux et ne s'est ainsi entendu pour réussir cette superbe farce : monter pour la deuxième fois sur la plus haute marche du podium. Une victoire totale, comme Absalon devait les aimer.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Coup de force de l'outsider

Journaliste et organisateur non conformiste, Jean Leulliot, récemment décédé, voulait transformer Paris-Nice en un tour du monde qui aurait symbolisé l'évolution universelle du sport cycliste. Il est mort sans avoir pu réaliser son projet, mais, avant de disparaître, il a jeté les bases d'un Paris-Nice partant de Belgique, sortant de ce fait des sentiers battus.

Première épreuve importante de la saison, Paris-Nice offre la participation supplémentaire de se dérouler selon la formule *open* . Elle oppose les anciens, Zœtelmelk, Kuiper, Roger de Vlaeminck, à la nouvelle génération représentée par l'Irlandais Roche, vainqueur en 1981, l'Australien Anderson et plusieurs néo-professionnels français d'une qualité certaine.

Les jeunes sont d'ailleurs passés résolument à l'offensive et, contre toute attente, Jean-François Chaurin (vingt et un ans) a pris le commandement après avoir remporté, vendredi 12 mars, l'étape Châlons-sur-Marne — Montereau avec six minutes d'avance, posant ainsi aux grands favoris de la course un problème délicat. — J.A.

NATATION. — *Au cours de la rencontre U.R.S.S.-R.D.A. vendredi 12 mars, le Soviétique Vladimir Salnikov, tripe médaille d'or aux Jeux de 1980, a repris possession du record du monde du 400 mètres nage libre en 3 minutes 50 secondes. L'Allemand de l'Est Jorg Wolthe, champion olympique du 100 mètres nage libre à Moscou, a, lui, battu le record d'Europe sur la distance en 49 secondes 95/100.*

TRANSPORTS

UNE PREMIÈRE DANS LE MONDE AÉRONAUTIQUE

Les Indonésiens mettent en service les nouveaux Airbus pilotés par un équipage de deux

De notre envoyé spécial

Djakarta. — De toute évidence, l'arrivée, ce matin d'hiver, sur l'aéroport de Djakarta, du premier Airbus A-300 B commandé par la compagnie aérienne indonésienne Garuda était l'événement de ce début d'année.

Pour un temps, le grand oiseau venu d'Europe a *rejoint* dans la mythologie populaire l'aigle légendaire des chansons de geste javanaises, emplissant les pages des journaux, alimentant les conversations du Tout-Djakarta, et inspirant même les chanteurs dans les boîtes de nuit.

Mais, dans ce pays de 145 millions d'habitants partagé entre plus de cent trente mille îles, l'avion est quand même moins un objet de révérence qu'une nécessité : avec ses quelque soixante-dix appareils à réaction, auxquels s'ajoute une flotte de petits bimoteurs desservant les endroits les plus reculés, Garuda a transporté, l'année dernière, plus de 5 millions de passagers — dont les quatre cinquièmes sur son réseau domestique où le trafic augmente de 12 % par an. C'est dire qu'avec leurs trois cent deux places chacun, les neuf Airbus que la compagnie recevra cette année (avec en outre une option sur trois autres) sont impatiemment attendus.

Pour le constructeur, le « test Garuda » revêt aussi une importance capitale. Commercialement d'abord : neuvième client asiatique du groupement d'intérêt économique européen, l'Indonésie lui permet d'ouvrir une nouvelle brèche dans le quasi-monopole américain sur un marché que les experts aéronautiques du monde entier s'accordent à reconnaître comme le plus prometteur des quinze ou vingt prochaines années.

Mais c'est surtout sur le plan technique que l'entrée en service de l'A-300 B de Garuda marque une date essentielle : pour la première fois, en effet, dans l'histoire de l'aviation commerciale, un avion de plus de trois cents passagers n'est plus piloté que par un équipage de deux hommes.

Pilote de ligne comptant plusieurs milliers d'heures de vol sur tous les avions de sa compagnie — et accessoirement économiste diplômé de l'université de Berkeley — *M. Wiweko Soepono*, président de Garuda depuis quatorze ans, ne s'intéressa à l'Airbus, à partir de 1977, que pour la raison suivante : que sa facilité de pilotage et son haut degré d'automatisme permettant à son fabricant de lui proposer un poste de pilotage excluant la présence d'un mécanicien navigant.

La fin du « travail de singe »

C'est ce qui vient d'être réussi après plusieurs années de recherches et d'essais intenses. Certes, Airbus Industrie n'est pas le premier à offrir un avion de ligne pilotable par deux hommes seulement : près de trois mille moyen-courriers volent dans le monde, à l'ouest comme à l'est, dans cette configuration. Mais jamais un si gros avion n'avait été confié aux seules mains de deux pilotes. Jamais les principes d'organisation et de finalité du poste de pilotage d'un avion n'avaient été autant repensés, au point de donner lieu à une nouvelle philosophie — qu'on n'a pu s'empêcher de baptiser d'une dénomination anglo-saxonne : *Forward facing crew cockpit* (F.F.C.C.), que les ingénieurs d'Airbus Industrie, de l'Aérospatiale et de Thomson-C.S.F. traduisent par poste de pilotage « tout à l'avant ».

Un mariage d'électronique, d'informatique et de miniaturisation a permis à ces ingénieurs de loger sur le tableau de bord frontal de l'avion les instruments de commande et de contrôle (moteurs, systèmes hydrauliques, électriques...) — jusque-là dévolus, au fond du cockpit, au mécanicien navigant — et de les placer sous la surveillance directe des deux pilotes.

Pour cela, il a, bien sûr, fallu renoncer à l'inflation volumineuse de cadrans, de voyants, de manettes, d'interrupteurs et de boutons qui encombraient jusqu'ici les cockpits (cinq cent vingt et un au total dans ceux des Airbus « classiques ») pour confier leur rôle à de petits boutons poussoirs carrés de 19 millimètres de côté, à voyants lumineux incorporés, qui concentrent chacun plusieurs fonctions (alerte, action, correction...) : tant que le bouton reste éteint, c'est que tout va bien ; quand il s'allume, attirant le regard, c'est pour indiquer une défaillance du système qu'il contrôle ou l'opportunité d'une opération donnée et il suffit à un membre de l'équipage d'appuyer dessus pour que les choses rentrent dans l'ordre. Ainsi, affirment en chœur Airbus Industrie et Garuda, les deux hommes restant dans le cockpit n'ont qu'une charge de travail supplémentaire tout à fait limitée pour assurer, en plus de la navigation de l'avion et de la gestion du vol qui leur appartenait déjà, la besogne du mécanicien navigant.

Sur le futur Airbus A-310, pour deux cent dix passagers, qui doit voler dans deux mois, cette charge de travail sera encore allégée — et l'architecture du tableau de bord un peu plus dépouillée — par l'intégration de petits tubes cathodiques polychromes (12,7 x 12,7 centimètres) qui permettront tout à la fois de suivre le vol de l'avion comme sur une carte de géographie vivante, de prévoir tous les déroutements possibles et leurs conséquences, de connaître, par inscription en langage clair, les opérations à effectuer pour chaque phase de vol, d'informer à tout instant de l'état des systèmes, d'avertir de toute panne et d'énoncer simultanément les moyens d'y remédier. Quelque cent cinquante paramètres techniques seront aussi accessibles par simple lecture des écrans de télévision.

Ainsi s'achèvera la *triple révolution* voulue par les concepteurs du F.F.C.C. La première, celle du bouton-poussoir et du « tout éteint = tout va bien », fera entrer l'interaction homme-machine que les fabricants d'électroménager mettent, à vrai dire, en pratique depuis de nombreuses années. La deuxième consistera dans la fourniture d'informations en termes clairs ou sous forme scématique, autorisant l'élimination de la documentation écrite en usage jusqu'ici (« check list », manuels de performances, documents de navigation...) que les circonstances (panne, incendie) ne permettaient pas toujours de consulter. Ce recours à l'électronique s'appliquera à toutes les phases du vol, et notamment aux plus chargées — décollage, approche, atterrissage, — lorsque, accaparé par la stricte fonction de pilotage, l'équipage n'a pas toujours la disponibilité d'esprit nécessaire pour interpréter, ou même seulement voir, les informations qui s'accumulent aux quatre coins de l'habitacle.

Enfin, la troisième *révolution* résidera dans l'élimination de ce que les Américains appellent le « *monkey business* », le travail de singe, ces multiples et fastidieuses tâches répétitives ou mécaniques qui s'ajoutent, dans l'esprit du pilote, à toutes celles d'analyse, de réflexion et de décision que nécessite le vol. En premier lieu, les plus banales : l'allumage des panneaux « *Attachez vos ceintures* » dans la cabine passagers, ou les permutations de réservoirs de carburant, par exemple.

Mais au-delà, couplé au pilote automatique, le calculateur peut, tout seul, informé des limites de la machine, prendre en charge la gestion du vol en fonction des ordres reçus, réglant par exemple la puissance des moteurs et la position des gouvernes pour monter, descendre, tourner, etc. Et, couplé cette fois à la mémoire qui renferme les paramètres de vol, il peut, toujours seul, guider l'avion jusqu'au point d'arrivée affiché par l'équipage, en intégrant instantanément toutes les données variables qu'on lui transmet (sens et vitesse du vent, par exemple). Le pilote conserve évidemment le droit de reprendre à tout moment l'autorité sur la machine. Surtout, il reste seul maître des décisions « politiques » : le décollage, le choix d'un aéroport de déroutement... « *Déchargé du travail bête, il devient un vrai directeur de vol, préoccupé avant tout de l'économie du vol et du confort des passagers* », estime M. Bernard Ziegler, directeur des essais en vol d'Airbus Industrie.

La complainte du troisième homme

Evidemment, le calculateur ne se justifie que s'il prend la place d'un homme, même si, à Toulouse, on continue de professer que le F.F.C.C. n'exclut pas la possibilité de pilotage à trois. C'est bien là ce que certains milieux de navigants redoutaient en *dénonçant*, depuis l'origine, dans le concept F.F.C.C., un moyen d'éliminer définitivement l'officier mécanicien des avions moyen-courriers. Bon gré mal gré — et on a vu ce qu'il en fut en France, des pérégrinations de la compagnie nationale pour acheter des Boeing-737, — ils avaient fini par accepter l'idée qu'on se passe du « troisième homme » pour la conduite des « petits » avions, d'une capacité d'une centaine de places.

Au-delà, la « règle de trois » demeurait de mise. Un premier coup de canif lui fut donné par Douglas avec une version de son DC-9 — le 80 — emportant cent soixante-dix passagers sous la houlette de deux pilotes seulement. Depuis, Airbus Industrie et Boeing ont décidé de proposer les deux options de cockpit pour leurs « deux cents places » de future génération (Airbus A-310 et Boeing-767), et on devine que, pouvant faire l'économie d'un navigant, les compagnies ne s'en privent guère : en Europe, à part ceux d'Air France, les A-310 voleront avec des équipages de deux hommes. Et maintenant, avec les Airbus A-300 de Garuda, le constructeur européen prouve qu'il n'est pas jusqu'aux plus gros des moyen-courriers qui ne puissent voler dans cette configuration.

Voilà pourquoi, à 12 000 kilomètres des îles enchanteresses entre lesquelles ils vont naviguer, ces avions ont déjà suscité bien des passions. C'est en France que les navigants européens ont choisi une fois de plus de cristalliser le débat en venant y dénoncer des conditions de travail qu'ils acceptent, curieusement, sans beaucoup rechigner dans leurs pays respectifs. Le mois dernier, une délégation internationale de mécaniciens navigants en uniforme est allée déposer au ministère des transports un *mémorandum* critiquant non seulement le constructeur mais les autorités de tutelle qui ont certifié les avions de Garuda.

« *Les mécaniciens navigants*, y était-il expliqué, *ne rejettent pas la technologie* », mais « *vouloir toucher à la composition d'équipage sous les pressions soit des mutations technologiques invoquées par certains (...), soit des données économiques invoquées par d'autres, c'est risquer de rompre l'équilibre du tandem « équipage-machine » si patiemment établi et qui a jusqu'alors donné pleinement satisfaction* ». L'élément affectif et humain, qui occupait une large place dans la démarche d'hommes peu à peu privés d'avenir, éclatait dans un cri du cœur lancé au ministre : « *Certifier pour un équipage de deux hommes un avion qui était certifié jusqu'à présent en équipage de trois, c'est implicitement « enterrer » la profession par un certificat officiel.* » Un mois plus tard, le 8 janvier, les autorités françaises accordaient pourtant le droit de voler aux Airbus indonésiens. M. Wiweko Soepono est aussi formel : « *Le troisième homme n'est pas un problème de sécurité,* dit-il ; *ce n'est qu'un problème strictement syndical.* »

JAMES SARAZIN.

● *Compagnies aériennes : trois ans de grâce.* — L'association du transport aérien international (I.A.T.A.) se donne trois ans pour ramener à la rentabilité les cent seize compagnies qui en sont membres. Réuni pendant deux jours à Abidjan (Côte-d'Ivoire), le comité exécutif de l'I.A.T.A. a adopté un programme qui, s'il est respecté, devrait conduire à mettre un terme aux réductions de tarifs unilatérales et à améliorer le système de fixation des prix par le biais de tarifs convenus qui, affirme-t-on, ne devraient pas pour autant décourager la clientèle. Les compagnies affiliées à l'I.A.T.A. ont enregistré des pertes de 2,1 milliards de dollars (environ 12 milliards de francs) en 1981, résultats qui sans un effort pour inverser la tendance pourraient être pires encore en 1982. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

Pour le prochain exercice national de défense aérienne

2750 « sorties » d'avions de combat en deux jours au-dessus de la France

Deux mille sept cent cinquante sorties d'avions de combat, en deux jours, au-dessus du territoire français : ainsi se traduira, pour les populations survolées, l'exercice national de défense aérienne Datex-82 organisé les 16 et 17 mars prochains, sous l'autorité du général de corps aérien Bernard Capillon, commandant la défense aérienne en France.

Préparé depuis juin 1981, pour occasionner le moins de gêne possible aux compagnies aériennes, cet exercice est destiné à tester et à apprécier les capacités opérationnelles et logistiques de la défense aérienne française soumise, pour la circonstance, à des actions offensives de la force aérienne tactique équipée de Jaguar et renforcée par les aviations alliées (Espagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne et unités américaines ou canadiennes en Europe).

Tous les avions de combat (Mirage F-1 et Mirage III-C), les bases de radar au sol et les batteries antiaériennes de missiles Hawk et Crotale, qui composent le commandement de la défense aérienne, participeront à Datex-82, ainsi que des réservistes de l'armée de l'air — sollicités de faire le guet à vue aux frontières — et la marine nationale qui déléguera sa frégate lance-missiles *Duquesne*, en Méditerranée, et ses avions Super-Etendard et Crusader.

Présentant cet exercice à la presse, mercredi 10 mars à Tours, le général Capillon a précisé qu'un exercice logistique, baptisé Exlog, de l'armée de l'air française, est prévu en association avec Datex-82. Depuis le mardi 9 mars et jusqu'au vendredi 26 mars, avec des interruptions durant les deux dimanches des élections cantonales, l'armée de l'air, la délégation générale pour l'armement et les industriels français de l'aéronautique vérifieront le fonctionnement de leurs circuits logistiques, c'est-à-dire la capacité des usines à livrer des matériels ou à les réparer pour les besoins des forces opérationnelles dans une situation soudaine de crise ou de tension.

Interrogé sur les activités et les « *anomalies* » de la défense aérienne en 1981, le général Capillon a indiqué que, sur un total de un million trois cent mille pistes d'avions suivies par ses radars, une dizaine à une douzaine de ces pistes avaient pu être considérées comme « *non encore identifiées* » (et, donc, mystérieuses *a priori*) à la verticale des côtes ou des frontières nationales. « *Toutes ces pistes étaient à vitesse subsonique,* a expliqué le général Capillon, *et concernaient donc des avions de transport dont le plan de vol n'avait pas été déposé selon les règles ou qui étaient en dehors de leur route.* » Toutes ces pistes ont été identifiées après coup, puisque des avions de la défense aérienne sont en alerte permanente pour contrôler des appareils étrangers qui ne sont pas obligatoirement hostiles.

PREMIER TIR RÉUSSI D'UN MISSILE M-4 A BORD DU SOUS-MARIN EXPÉRIMENTAL « GYMNOTE ».

Un missile balistique stratégique mer-sol M-4 a été tiré, avec succès, à partir du sous-marin expérimental *Gymnote* devant le centre d'essais des Landes. Ce nouveau tir, dont la date n'a pas été précisée par le ministère de la défense, a eu lieu, croit-on savoir, au milieu de la semaine du 8 au 13 mars. Il est le premier du genre à avoir été exécuté à partir d'un sous-marin — les trois essais précédents ont eu lieu depuis le sol — et il constitue, affirme-t-on officiellement au ministère de la défense, « *une etape décisive du programme M-4* ».

Le missile M-4, dont le maître-d'œuvre est la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), est un engin à trois étages-moteurs fonctionnant au propergol solide d'une masse totale de 36 tonnes. Sa portée prévue est de 4 000 kilomètres, et il peut être armé de six têtes thermonucléaires d'une puissance, chacune, de 150 kilotonnes (environ sept à dix fois la puissance de la bombe d'Hiroshima). Ce missile largue ses charges explosives sur une trajectoire décalée dans l'espace et le temps pour attaquer plusieurs cibles à la fois.

C'est en 1985 que M-4 doit être opérationnel, à raison de seize exemplaires, à bord du sixième sous-marin nucléaire de la force océanique stratégique, l'*Inflexible*. A l'exception du *Redoutable*, qui est le plus ancien de la série, quatre autres sous-marins seront rendus capables au rythme d'un tous les six mois, entre 1985 et 1991, de tirer le M-4 à la place de leurs M-20 actuels (une seule tête d'une puissance mégatonnique, pour une portée de 3 300 kilomètres).

ENVIRONNEMENT

L'interdiction de l'importation des peaux de bébés phoques

Les Canadiens réagissent très vivement à la recommandation de l'Assemblée européenne

S'ils suivent la recommandation de l'Assemblée européenne, les pays de la Communauté devraient interdire l'importation des peaux de bébés phoques. Comme le rapporte notre correspondant Marcel Scotto, c'est, en effet, par une écrasante majorité (130 voix pour, 10 contre et 20 abstentions) que les membres de l'Assemblée de Strasbourg ont voté, le 11 mars, une résolution demandant aux Dix de fermer leurs frontières à ces produits.

« Très impressionnés » par la campagne déclenchée par le Fonds international pour la protection des animaux, les parlementaires européens n'ont tenu aucun compte des arguments qu'une délégation canadienne était venue développer peu avant le vote. M. Pietr Dankert, président de l'Assemblée de Strasbourg, avait reçu la veille du débat une pétition demandant l'arrêt de l'abattage des blanchons, qui groupait trois millions de signatures recueillies dans plusieurs pays.

De notre correspondant

Montréal. — Le vote des députés européens a été très mal accueilli au Canada, et plus particulièrement dans les régions de la côte atlantique qui tirent de la chasse aux phoques des revenus évalués à plus de 10 millions de dollars (50 millions de francs). Les quotas pour la saison 1982, qui a officiellement commencé le 1er mars, ont été fixés à 180 000 animaux, soit 16 000 de plus que l'an dernier.

Les autorités locales ont toujours refusé de tenir compte des campagnes internationales menées depuis des années contre le massacre des bébés phoques. L'action engagée depuis 1977 par la fondation Green Peace et par l'écologiste suisse Franz Weber, qui, avec l'aide de Brigitte Bardot, ont tenté de s'interposer entre les chasseurs et les bébés phoques, n'a jamais été prise très au sérieux par les Canadiens.

Espérant néanmoins enlever des arguments aux protestataires, le gouvernement canadien s'était engagé à surveiller l'abattage des phoques pour le rendre le moins cruel possible. Le matraquage, qui est parfois insuffisant pour rendre les animaux inconscients au moment de l'écorchement, sera interdit à partir de la saison prochaine et remplacé par l'utilisation d'un pistolet spécial.

Commentant la décision « inacceptable » du Parlement européen, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Peckford, a déclaré qu'il demanderait à Ottawa d'interdire aux bateaux européens de pêcher la morue dans les eaux canadiennes. Pour sa part, M. Roméo Le Blanc, ministre fédéral de la pêche, a évoqué la possibilité de s'appuyer sur les accords du GATT (arrangement général sur le commerce et les tarifs douaniers) pour exercer des représailles contre les pêcheurs européens, dont les prises annuelles dans les eaux canadiennes s'élèvent à 90 000 tonnes. Estimant que le vote des députés européens est le « *résultat d'une vague d'émotion* », le ministre fédéral s'est dit convaincu que les gouvernements européens sauront « *garder leur sang-froid* » et ne suivront pas les recommandations du Parlement de Strasbourg. « *La chasse au phoque a encore de beaux jours en perspective* », a-t-il déclaré.

Sur le terrain, les chasseurs du golfe du Saint-Laurent, qui ont droit à 20 000 prises, ont déjà presque atteint leur quota. Le bateau de *Green Peace* n'a pas réussi à gêner les chasseurs, qui sont protégés par les gardes-côtes canadiens. Trois membres de *Green Peace* ont été arrêtés vendredi 12 mars pour avoir aspergé de peinture verte environ cent cinquante phoques, dont la fourrure a ainsi perdu toute valeur commerciale. Les écologistes seront poursuivis en vertu d'un règlement canadien, qui interdit à toute personne ne disposant pas d'un permis spécial de s'approcher à moins de 800 mètres des troupeaux de phoques.

BERTRAND DE LA GRANGE.

CARNET

Décès

— L'université Claude-Bernard (Lyon-I)
a le regret de faire part du décès du
docteur René HUGONNIER,
professeur
de clinique ophtalmologique,
officier dans l'ordre national du Mérite,
survenu en son domicile, dans sa soixante-huitième année.
La messe de funérailles a eu lieu en l'église Saint-Nizier de Lyon, le mardi 9 mars 1982, à 9 heures.

[Né en 1914, René Hugonnier, après ses études de médecine à Lyon, est externe des hôpitaux (1934), puis interne (1937), et se spécialise en ophtalmologie. En 1961, il obtient l'agrégation et est nommé professeur titulaire en 1969. Elève puis collaborateur du professeur Paufique, il devient son chef de service adjoint à l'hôpital de l'Antiquaille et à l'hôpital Edouard-Herriot. Il a consacré d'importants travaux aux troubles de la motricité oculaire.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Jean LAGROLET,
survenu dans sa soixante-cinquième année, le 9 mars 1982, à Paris-15e.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 15 mars, à 10 h. 30, en l'église d'Arcangues (Pyrénées-Atlantiques), suivie de l'inhumation.

Maison Lahiton,
64200 Arcangues.
8, cité Falguière,
75015 Paris.

— M. et Mme Chaouat Elie et leurs enfants,
Mme Pansieri Yvette et ses enfants,
M. et Mme Pansieri Max et leur fils,
Les familles Pansieri, Hauzy, Rapine, Salingar,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère, grand-mère, tante et alliée,
Mme Ninette PANSIERI,
née Hauzy.
Les obsèques auront lieu le 15 mars 1982, au cimetière de Bagneux, à 16 heures.
Réunion à la porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue des Platanes,
91400 Orsay.

— Perpignan, La Tour-de-Carol.
Mme Hector Ramonatxo,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de leur très regretté
Hector RAMONATXO,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille militaire,
commandeur
de l'ordre de la Sainte-Croix de Jérusalem,
enlevé à leur affection à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
L'inhumation religieuse a eu lieu le 4 mars 1982, dans le caveau de famille, à La Tour-de-Carol.

— On nous prie d'annoncer le décès du
Père Serge SAINT-ESTEHEN,
survenu le 12 mars 1982, à l'âge de soixante-dix ans.
Ses funérailles seront célébrées le mardi 16 mars, à 8 h. 30, en l'église conventuelle de Saint-Jacques (20, rue des Tanneries, Paris-13e).
De la part du Père provincial des dominicains de la province de France et du couvent Saint-Jacques.

Rectificatif

— Dans l'avis de décès de
M. Samuel HADIDA
paru le vendredi 12 mars,
il fallait lire :
« De la part de :
M. Paul Hadida et ses enfants.

54, allée des Merisiers,
93600 Aulnay-sous-Bois
et non 5 comme indiqué.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire, le 17 mars, du rappel à Dieu de
Mme Jacques Erard SCHWING,
ancienne déportée de Ravensbrück,
officier de la Légion d'honneur,
et en souvenir de ses parents,
Anne et Georges de La FOUCHARDIÈRE,
journaliste et écrivain,
une pensée recueillie est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

— Le 15 mars 1962,
l'inspecteur d'académie
Max MARCHAND,
chef du service des Centres sociaux d'Algérie,
et cinq de ses compagnons étaient assassinés à Alger par l'O.A.S.
Ceux qui les ont aimés se souviennent. — M. L.

— Il y a quatorze ans, le poète
Claude SERNET
nous quittait.
« Que tout me reste à dire quand j'ai tout dit. »
(1967.)

— Il y a un an, le 15 mars 1981,
Maxime VIBERT-GUIGUE
quittait ses amis et rejoignait son mari
André WAHL
au petit cimetière du Vaudoué (Seine-et-Marne).
Une pensée émue est demandée à ceux qui demeurent attachés à leur souvenir.

Remerciements

— Mme Mauiet
remercie toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
M. Robert FAURE.

économie

SOCIAL

MALGRÉ UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION

La situation du marché du travail reste difficile

Publiées avec une particulière célérité (le 12 du mois) et connues, par conséquent, avant le premier tour des élections cantonales, les statistiques du marché du travail en février ne sont pourtant guère encourageantes, même si le ministère du travail note que *« le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. continue à croître au rythme observé depuis le deuxième semestre 1981, c'est-à-dire deux fois moins vite qu'il y a un an »*, et même s'il constate que *« la reprise des offres d'emploi, notable le mois précédent, semble se confirmer au cours du mois de février 1982 »*.

Selon un phénomène saisonnier, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites a baissé de 1,5 %, de janvier à février, passant de 2 034 000 à 2 003 800 en données observées. Cette diminution n'avait été que de 0,8 % de janvier à février 1981, mais elle avait atteint 2,5 % de janvier à février 1982. En un an, on relève une augmentation de 20,2 % (336 100 chômeurs de plus qu'en février 1981). Selon la même tendance saisonnière, les données corrigées font apparaître, de janvier à février, une hausse de 1,7 %, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'accroissant de 1 922 500 à 1 954 600. Cette augmentation avait été respectivement de 2,8 % et de 0,9 % aux mêmes mois de février 1981 et de 1980. En un an, la hausse du chômage, en données corrigées des variations saisonnières, est de 20,3 % (329 300 demandeurs d'emploi supplémentaires).

On continue d'observer une diminution des offres d'emploi non satisfaites d'une année sur l'autre : — 4,4 % en données brutes et — 4,5 % en données corrigées. Mais on est loin de l'effondrement (— 23,5 %) constaté de février 1980 à février 1981, et, surtout, on note une meilleure évolution d'un mois sur l'autre : le stock des offres s'est grossi de 9,3 % en données brutes (contre 5 % en février 1981) et de 5,2 % en données corrigées (contre 1 % en février 1981). De janvier à février 1981, elles sont passées, dans le premier cas, de soixante et un mille à soixante six mille sept cent et, dans le second cas, de soixante-dix mille sept cent à soixante quatorze mille sept cent. Est-ce l'amorce d'une véritable reprise ?

« Un allongement des durées passées en chômage »

Une tendance, en tout cas, ne laisse pas d'inquiéter le ministère du travail, qui le note honnêtement dans son commentaire : *« Face à une certaine stabilisation des flux d'inscription à l'A.N.P.E.*, remarque-t-il, *la croissance du chômage se caractérise par un allongement très net des durées passées en chômage. »* En effet, l'ancienneté moyenne d'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi, qui était de deux cent quarante-six jours en février 1981, est aujourd'hui de deux cent soixante-trois jours, soit près de neuf mois. Et la part des chômeurs figurant sur les listes de l'A.N.P.E. depuis plus de six mois, est passée, d'une année à l'autre, de 39,8 % à 44,4 %.

Avant ce premier tour des élections cantonales, le ministère du travail a également publié un bilan du plan avenir jeunes. Même s'il note, avec raison, que la comparaison avec les chiffres du troisième pacte pour l'emploi *« est rendue délicate du fait des changements intervenus dans la législation »* — plus contraignante pour les employeurs, — il n'empêche que le nombre de bénéficiaires, fin février 1982, est moins élevé qu'il y a un an à la même date : 399 832 contre 429 397. Les contrats d'apprentissage et d'emploi-formation ont, cependant, plus de succès qu'en février 1981.

Enfin, la rue de Grenelle a dressé un premier bilan des contrats de solidarité. Elle indique que 1 737 dossiers d'entreprises sont en cours d'instruction. Le ministère du travail a fait une étude sur les 117 premiers contrats de solidarité définitivement signés, concernant 96 000 salariés. Cette analyse montre que 22 % des contrats comportent entre autres, une clause relative à la réduction de la durée du travail, qui permet l'embauche de... 886 personnes. C'est évidemment très peu significatif, mais M. Auroux, qui parle d'une période de « démarrage », espère, dans un futur immédiat, dégager quelque 10 000 emplois par mois pour arriver au chiffre de 100 000 à la fin de cette année, grâce aux seuls contrats de solidarité.

M. Mauroy va entreprendre un nouveau « tour de France »

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Le nouveau pouvoir a décidé de réviser la vieille règle républicaine du « tourniquet » selon laquelle la cohésion et l'efficacité de l'administration française passerait obligatoirement par l'affectation au nord de la Loire des fonctionnaires originaires du Sud, par les nominations dans l'Ouest des gens nés dans l'Est, et ainsi de suite... Au cours du dernier meeting de sa campagne électorale avant le premier tour de scrutin, M. Pierre Mauroy a annoncé, en effet, vendredi soir, 12 mars, à Perpignan, sous les applaudissements de nombreux Catalans désireux de « vivre au pays », que le gouvernement s'emploiera à mettre fin à la « course ridicule » que ce système déclenche automatiquement chez la plupart des fonctionnaires qui, ayant le sentiment d'être « exilés » loin de la terre natale, n'ont plus qu'un seul objectif de carrière : y retourner.

« On fera en sorte que les gens nés dans une région puissent y rester », a-t-il notamment déclaré. Le premier ministre a précisé que cette révision interviendra en organisant *« au niveau régional »* les concours d'accès à la fonction publique. Les postes créés dans chaque région seront ainsi pourvus par les candidats locaux, dans l'ordre du classement de chaque concours. Les moins chanceux auront la possibilité de participer à un concours complémentaire en optant pour une autre région.

M. Mauroy a souligné que l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation ne modifiera pas le régime de la fonction publique. Celle-ci restera *« unifiée »*. Il n'y aura pas *« une fonction publique d'en haut qui servirait l'État »* et *« une fonction publique d'en bas qui servirait les collectivités territoriales »*. Ce qui n'exclut pas une diversification : il y aura « deux groupes » de fonctionnaires ; ceux qui serviront l'État et ceux qui travailleront pour les communes, les départements ou les régions, mais ces deux catégories seront reliées par des « passerelles » afin que tout fonctionnaire puisse passer sans obstacle d'un groupe à l'autre. *« Les gens ne seront plus enfermés »*, a souligné le chef du gouvernement.

Evoquant, d'autre part, la préparation des ordonnances, M. Mauroy a confirmé qu'en matière de réduction de la durée du temps de travail hebdomadaire l'objectif du gouvernement reste, *« avec une volonté qui ne sera pas mise en défaut »*, d'aboutir à la semaine de trente-cinq heures en 1985. Toutefois — cela, M. Mauroy ne l'a pas dit, mais l'idée fait son chemin à l'hôtel Matignon, — de 1982 à 1985, les réductions intermédiaires n'interviendraient peut-être pas par tranche de une heure, mais donneraient lieu à des diminutions plus fortes. Telle est du moins l'orientation que le gouvernement souhaite faire prévaloir dans les prochains contrats de solidarité entre partenaires sociaux.

Le premier ministre, qui avait présidé, l'après-midi, un comité interministériel consacré à la préparation de l'ordonnance sur la limitation du cumul emploi-retraite, a apporté, à ce sujet, une précision : la conclusion des échanges de vues interministériels est qu'il convient de taxer à l'avenir les revenus qu'un retraité tire d'un emploi. M. Mauroy a dit qu'il se prépare à trancher entre deux formules : la première vise à imposer au retraité « cumulard » une cotisation exceptionnelle de solidarité à l'UNEDIC : l'intéressé participerait ainsi au financement de l'aide aux chômeurs (dans ce cas la cotisation à l'UNEDIC serait pour deux tiers à la charge de l'employeur et pour un tiers à celle du retraité actif) ; la seconde formule consiste tout simplement à *« fiscaliser l'ensemble des revenus du retraité »* et à lui imposer une *« taxe particulière »* au moment du paiement de l'impôt sur le revenu.

M. Mauroy poursuivra sa campagne électorale en participant à plusieurs meetings entre les deux tours de scrutin. Il doit se rendre notamment, le mercredi 17 mars, dans les Vosges et le lendemain en Seine-Saint-Denis.

Mais le premier ministre songe déjà à un nouveau « tour de France ». Il se propose, en effet, de convoquer dans chaque région une réunion de tous les responsables des administrations départementales, afin d'examiner avec eux, dans le détail, comment est appliqué, sur le terrain, le plan du gouvernement contre le chômage. Sans être contraignant, M. Mauroy sera directif : il souhaite fixer, département par département, les objectifs quantitatifs à viser, compte tenu des situations locales, pour que le bilan de l'action gouvernementale se traduise partout, avant 1983, par une diminution du nombre de chômeurs et par une augmentation du nombre des adolescents placés dans un circuit de formation professionnelle.

ALAIN ROLLAT.

● RECTIFICATIF. — Deux « mastics » dans notre première édition du 13 mars ont rendu incompréhensibles deux paragraphes de l'article de Pierre Drouin *« Pas de couperet pour la retraite ?* Nous aurions dû imprimer page 39 : *« Cette question... a poussé de côté les autres aspects non moins intéressants de cette novation promise par le gouvernement. »* Puis, plus loin : *« Il y a peut-être un ministère du temps libre et un secrétariat d'État chargé des personnes âgées, mais... »*

ÉTRANGER

En R.F.A. : un projet « raisonnable »

(Suite de la première page.)

Les pertes de revenus sont également considérées comme la conséquence normale et *« raisonnable »* d'une longue période de chômage, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Après quatre mois sans travail, l'intéressé, sous peine d'être privé de ses allocations, sera contraint d'accepter une perte de 20 % par rapport à son salaire antérieur. De plus, les sans-travail pourront se voir imposer des tâches temporaires — comme le déblaiement de la neige par exemple — si cette activité ne dure pas plus de six mois et ne fait pas obstacle au retour dans une fonction plus appropriée.

Enfin, ceux qui ne demandaient qu'un travail à mi-temps verront leurs allocations supprimées s'ils refusent un emploi à temps complet. Cette disposition vise tout spécialement de nombreuses mères de famille. Conscientes du fait que les postes à mi-temps sont presque introuvables, beaucoup d'entre elles parviennent, en effet, à toucher ainsi un soutien de l'État, alors que, en fait, elles n'envisagent pas sérieusement de travailler hors de leur domicile.

Une déclaration de guerre

Aux yeux des dirigeants syndicaux, la nouvelle réglementation équivaudrait à une déclaration de guerre contre les chômeurs. Plus encore, elle serait contraire aux dispositions constitutionnelles, qui garantissent à chaque citoyen le droit de choisir librement son travail ou sa profession. Aussi, le syndicat IG Metall fait savoir que tout chômeur menacé par la *« guillotine »* mise en place bénéficiera de son assistance juridique pour combattre les autorités.

Le sentiment le plus répandu à l'heure actuelle est que les règles nouvelles touchant les chômeurs sont avant tout envisagées comme une arme psychologique en vue de décourager les abus, mais que leur application sera suffisamment souple pour ne pas provoquer une guerre ouverte entre les syndicats et l'office fédéral du travail.

JEAN WETZ.

● *Une forte majorité d'Allemands de l'Ouest* sont disposés à accepter une politique d'austérité pour sortir l'économie de la crise. Selon un sondage publié le 11 mars, 61 % des personnes interrogées se sont déclarées prêtes à renoncer à une hausse des salaires pour assurer l'emploi d'autres salariés ; 69 % considèrent que le personnel de la fonction publique, doit, compte tenu des difficultés budgétaires, accepter un ralentissement de l'augmentation de ses appointements. Même parmi les fonctionnaires, 58 % seraient en faveur d'un tel geste. — *A.F.P.)*

Aux États-Unis

LES PRIX DE GROS ONT BAISSÉ EN FÉVRIER POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SIX ANS

Washington (A.F.P.). — L'indice des prix de gros américains ont baissé en février de 0,1 %, pour la première fois depuis six ans (— 0,2 % en février 1976). Cet indice n'avait augmenté que de 0,4 % en janvier et de 0,3 % en décembre.

Ce résultat a été notamment attribué à une diminution de 1,8 % des prix énergétiques et de 1,3 % des prix automobiles. De plus, les prix alimentaires ont augmenté de 0,5 % en février contre 1,1 % en janvier.

L'indice s'est situé à 277,4 (base 100 en 1967) en février. Il s'était accru en 1981 de 7 %, soit sa hausse annuelle la plus faible depuis 1977.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Neuf mesures sont décidées pour encourager la reprise de la construction

M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., reçu vendredi 12 mars par M. Mauroy, s'est déclaré « déçu » que les mesures en faveur des entreprises promises par le premier ministre pour le 22 mars n'aient pas encore été prises : « Nous n'avons que des promesses, alors que nous attendions des réponses fermes et des décisions. » M. Gattaz, qui avait souligné « la gravité de la situation » et « le poids intolérable des charges fiscales et sociales », a cependant déclaré : « Nous gardons espoir que M. Mauroy annonce les mesures nécessaires à la survie des entreprises, afin de préserver l'emploi. »

De son côté, M. Jacques Damon, président de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), lui aussi reçu par M. Mauroy, s'est félicité des neuf mesures prises en faveur du bâtiment, mesures dont M. Gattaz estime qu' « elles vont dans la bonne direction ». M. Danon considère, en effet, qu' « il faut aller vite », car le bâtiment « connaît depuis quelques mois une accentuation extrêmement rapide de sa dégradation ».

Les neuf mesures annoncées par M. Mauroy à M. Danon ont été prises dans l'intention de *« faciliter la reprise d'activité attendue pour le deuxième trimestre »*, précise un communiqué de l'hôtel Matignon.

1) Les comités départementaux de financement (Codefi) pourront à nouveau consentir des avances de trésorerie, et cette libéralité sera réservée aux seules entreprises du bâtiment et des travaux publics.

2) Les entreprises de B.T.P. pourront obtenir de leur banque coopérative les avances nécessaires au financement de la cinquième semaine de congés payés, puisque les congés payés dans ce secteur, où on est employé à la tâche, sont financés par des caisses spécialisées, qui n'avaient pas été approvisionnées par des cotisations avant l'octroi de la cinquième semaine.

3) Les travaux décidés par les collectivités locales pourront être entrepris sans attendre la *« notification officielle des subventions d'État »*, les arrêtés attribuant ces subventions subissant parfois des retards. Une circulaire de M. Laurent Fabius, ministre du budget, avait demandé aux trésoriers payeurs généraux d'accorder cette dispense du 1er janvier au 28 février et cette mesure reste en vigueur jusqu'au 30 juin.

4) Les crédits budgétaires au logement du deuxième trimestre (prêts locatifs aidés ou prêts à l'accession à la propriété) seront mis en place dans les directions départementales de l'équipement le 15 mars et non le 1er avril, de façon qu'aucun « dossier » ne traîne, faute des crédits nécessaires. Au ministère de l'urbanisme et du logement, on indique que depuis le début de l'année la consommation des crédits est régulière et que la demande est très forte. Il n'est pas exclu que dans les jours prochains la dotation prévue pour le deuxième trimestre soit augmentée, par déblocage anticipé des crédits affectés normalement au troisième trimestre.

5) Deux cents millions de francs seront mis de façon anticipée à la disposition du mouvement H.L.M. pour l'amélioration de ses logements anciens.

6) Les prêts conventionnés au taux moyen de 14,5 % — taux qui va rester stable durant six mois — seront mis à la disposition du public dans toutes les banques.

7) Trente mille prêts conventionnés seront offerts, assortis de prêts complémentaires dus au 1 % logement à des conditions favorables (par exemple des différés d'amortissement).

8) Une campagne d'information sur les économies d'énergie et la déduction fiscale de 8 000 F qui les accompagne va être lancée.

9) *« L'État incitera les compagnies d'assurances à relancer leurs investissements dans la construction neuve à usage locatif. »* On avait en effet depuis de nombreux mois observé que les « investisseurs traditionnels » préféraient les investissements en obligations, à cause d'une meilleure mobilisation de leurs capitaux investis.

Conjoncture en baisse

« Tous les clignotants sont au rouge », peut-on lire dans la dernière note de conjoncture de la F.N.B., qui annonce pour les trois derniers mois connus (novembre, décembre, janvier), par rapport à la même période de l'année précédente, une baisse de 4,1 % du nombre d'heures travaillées, une baisse de 12,8 % du nombre des logements mis en chantier, ce qui recouvre une baisse de 19 % dans le secteur non aidé par l'État, soit — 21,8 % dans la maison individuelle et — 15,2 % dans les immeubles collectifs. Enfin, dans les constructions autres que le logement (bâtiments agricoles, industriels, commerciaux, mais aussi hôpitaux, écoles, bâtiments administratifs), la baisse est de 25,7 %. Seul indice favorable, le nombre des entreprises ayant fermé leurs portes s'est réduit de 4,4 %, leur nombre étant passé de 1097 en trois mois à 1049.

Même son de cloche alarmiste à la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) dont la dernière note de conjoncture signale *« la persistance de la régression de l'activité »* : en 1981, la baisse de l'activité en volume atteint 4 %, les marchés conclus ont chuté de 9,5 %, ne parvenant pas à regarnir les carnets de commandes, et les effectifs se sont restreints de 3 %.

Seul le Syndicat des maisons individuelles (S.M.I.) fait état d'une *« relative amélioration à partir du mois de septembre »*, plus de la moitié des chefs d'entreprises interrogés par ses soins trouvant la conjoncture « bonne » ou « moyenne ». Cependant le S.M.I. fait état sur l'ensemble de l'année 1981 par rapport à 1980 d'une régression de 9,33 % des ouvertures de chantiers, de 12,01 % des prises de commandes, le taux d'annulation, qui était de 27 % en 1980, étant passé à près 40 % en 1981. Cependant le S.M.I. compte manifestement sur la solvabilité des ménages due aux mesures prises depuis quelques mois, et notamment à la baisse des taux d'intérêt. En outre, la clientèle qui ne pouvait prétendre, en décembre 1981, à l'obtention ni d'un PAP (prêt à l'accession à la propriété aidée) en secteur diffus parce que gagnant plus de 7 290 francs par mois (1), ni d'un prêt conventionné, parce que gagnant moins de 13 900 francs, et donc ne pouvait envisager de faire construire s'est beaucoup réduite ; le champ d'exclusion a pratiquement disparu, puisqu'il se situe en mars 1982 entre 10 410 francs et 11 000 francs.

(1) Ménage avec deux enfants vivant en province.

STABILITÉ DES MISES EN CHANTIER EN 1981

En 1981, le nombre de logements mis en chantier, selon la direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'urbanisme et du logement, est resté pratiquement stable : "99 500 contre 397 400 en 1980 (soit + 0,5 %). Avec 53 300 logements locatifs aidés contre 46 800, la progression dans ce secteur est de 13,9 %. En accession aidée à la propriété (prêts (P.A.P.), l'évolution a été beaucoup plus faible (4 %), passant de 93 000 à 96 700 logements.

Quant au secteur béton (prêts conventionnés compris), il est en régression de 3,1 %, le nombre de logements commencés étant passé de 257 600 à 249 500. Tous modes de financement confondus, on observe une baisse de 5,1 % du secteur de la maison individuelle (de 264 300 en 1980 à 251 000 en 1981) et une progression de 11,8 % des logements en immeubles collectifs (de 132 300 en 1980 à 148 500 en 1981).

AFFAIRES

En février

LE NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EST RETOMBÉ A SON NIVEAU D'IL Y A DEUX ANS.

Pour la première fois depuis deux ans, le nombre des entreprises mises en règlement judiciaire ou en liquidation de biens est retombé, en février, au-dessous de mille quatre cents (mille trois cent quarante-deux exactement en données corrigées de variation saisonnière), retrouvant le niveau atteint au début de 1980. Ces résultats, note l'INSEE, *« semblent confirmer que la tendance amorce une nouvelle décroissance »*. Le nombre des défaillances d'entreprises, rappelle l'Institut de la statistique, *« après une période de croissance à l'issue de laquelle il a dépassé deux mille en août 1981, (...) a enregistré depuis six mois une détente progressive qui s'est traduite par une première étape de stabilisation à un niveau mensuel voisin de mille sept cents à mille huit cents entreprises »*.

Cette amélioration, sensible dans tous les secteurs, et notamment dans l'industrie, est particulièrement marquée dans les activités liées directement à l'évolution de la consommation des ménages : production des biens de consommation — 129 défaillances en février 1982 contre 189 en janvier et 267 en août 1981. — commerce de détail non alimentaire et services rendus aux particuliers.

AUTOMOBILE

Aux États-Unis

REPRISE DES NÉGOCIATIONS ENTRE GENERAL MOTORS ET LE SYNDICAT DES OUVRIERS DE L'AUTOMOBILE.

Les négociations entre General Motors et le syndicat américain des travailleurs de l'automobile (U.A.W.) ont repris vendredi 12 mars à Detroit, après six semaines d'interruption. Ces discussions devraient aboutir à la signature d'une nouvelle convention collective prévoyant d'importantes concessions salariales en échange de certaines garanties d'emploi, à l'exemple de celle conclue le mois dernier entre l'U.A.W. et Ford, et qui devrait permettre à ce dernier d'économiser près de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs environ).

Les premières négociations entre le syndicat et General Motors avaient capoté le 28 janvier, et, depuis cette date, le constructeur avait multiplié les pressions, annonçant la fermeture de sept usines aux États-Unis. Jeudi, le conseil syndical de General Motors a approuvé la réouverture des négociations par 299 voix contre 15. M. Fraser, président de l'U.A.W. a déclaré que ces négociations pourraient durer une semaine, bien qu'aucune date limite n'ait été fixée.

● *British Leyland - Belgique a annoncé qu'elle cesserait ses activités à Malines* le 30 juin. Cette fermeture entraînera la perte de cent trente-cinq emplois. L'usine de Malines est une société commerciale qui s'occupe de l'importation directe de poids lourds, allant de la camionnette au 24 tonnes. — *(A.F.P.)*

LE JAPON AURAIT ACCEPTÉ DE NE PAS AUGMENTER SES EXPORTATIONS DE VOITURES AUX ÉTATS-UNIS EN 1982.

Le Japon aurait accepté de limiter à nouveau volontairement ses exportations d'automobiles vers les États-Unis durant l'année fiscale 1982 (d'avril 1982 à avril 1983) à 1,68 million d'unités, soit la même quantité que celle fixée pour l'année fiscale qui s'achève, indiquent des « sources proches du MITI » (ministère nippon du commerce international et de l'industrie), citées par l'A.F.P. de Tokyo.

L'accord bilatéral conclu en 1980 entre les deux pays prévoyait une progression des livraisons d'automobiles japonaises aux États-Unis de 1,68 million en 1981 à 1,76 million en 1982, mais une délégation américaine, venue à Tokyo vendredi 12 mars pour rencontrer les responsables du MITI, a fait valoir l'ampleur des difficultés que connaît actuellement l'industrie automobile américaine. — (A.F.P.)

● *Le constructeur de véhicules utilitaires Magirus Deutz*, dont le siège est à Ulm, a annoncé la fermeture de son usine d'autobus à Mayence, ce qui entraînera la suppression de mille six cents emplois. La direction de la firme, qui appartient à Iveco (groupe Fiat), en a informé jeudi 11 mars son conseil de surveillance. Le personnel de l'usine de Mayence a déjà été réduit de cinq cents personnes depuis deux ans et demi en raison des pertes enregistrées dans la construction d'autobus. La part de Magirus Deutz sur le marché allemand des autobus a diminué de moitié en un an, passant de 14 % à 7 %. — *(A.F.P.)*

LA REVUE DES VALEURS

Cours record pour la devise-titre : 7,70F

Rétablie le 21 mai 1981 dans le cadre du resserrement du contrôle des changes, la devise-titre, monnaie spéciale dans laquelle s'effectuent les transactions des résidents sur les valeurs étrangères cotées, a battu tous ses records cette semaine. Exprimée en dollars, elle a atteint le cours de 7,70 F, record historique, battant celui établi le 24 septembre dernier à 7,63 F, et affichant une « prime » de 27 % environ sur le cours officiel du dollar : en septembre dernier, toutefois, cette prime avait atteint 37 % sur un cours officiel de 5,55 F. A l'origine de la tension actuelle, sur un marché relativement étroit (20 à 30 millions de dollars par jour, en moyenne), où la banque Louis-Dreyfus joue un rôle important, avec cinq ou six courtiers, on trouve, essentiellement, des facteurs techniques. Ce marché, on le sait, est approvisionné par des ventes de titres étrangers détenus par des résidents et finance les achats d'autres résidents, effectués donc en circuit fermé. Or, il y a quelques semaines, il y eut des tensions dues à des souscriptions d'emprunts étrangers à « taux zéro » avec un coupon payable à l'échéance de l'emprunt. Tout récemment, la baisse des valeurs américaines et des mines d'or à Londres a provoqué des achats, tandis que les vendeurs se montraient réticents, d'où une hausse du dollar-titre. On ne peut, enfin, exclure un supplément d'intérêt pour l'étranger en raison de la médiocre tenue du franc sur les marchés des changes, comme en septembre dernier. — F. R.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 8 AU 12 MARS 1982

Au piquet

DEJA puni la semaine dernière, le marché parisien est resté au piquet au cours de ces cinq séances dominées par la grisaille quand il ne s'agissait pas d'un véritable accès de mauvaise humeur, comme ce fut le cas mardi, au lendemain de la lourde chute de Wall Street, les actions françaises ayant finalement baissé de 5 %.

Pourtant, lundi, la cote manifestait quelques vélléités de résistance et la variation de l'indicateur instantané, en baisse de 0,3 %, ne reflétait pas exactement l'évolution constatée sur les divers groupes de cotation, où quelques titres faisaient preuve d'un réel désir d'indépendance, sans parler, bien sûr, de Paris-France et de Radar.

Ces deux francs-tireurs (qui se sont adjugés, ce jour-là, respectivement 17 % et 5,5 % de hausse) ont bien été les seuls à égayer, par la suite, l'atmosphère au palais Brongniart, au rythme de leurs sauts de puce quotidiens jusqu'à ce que la Chambre syndicale des agents de change ait décidé de tempérer, à partir de jeudi (« le Monde » du 12 mars), des ardeurs qu'elle commençait à trouver un peu exagérées, compte tenu de l'envergure des protagonistes.

Mardi, en revanche, le changement de ton était radical et les coteurs inscrivaient quantité de vifs reculs sur les tableaux noirs, tandis que l'indicateur accentuait progressivement une baisse qui atteignait 2,80 % au son de cloche final. Mais pourquoi un tel recul et, surtout, si brutal ? Cette fois, la raison était à chercher de l'autre côté de l'Atlantique, là où Wall Street venait de « casser » le seuil psychologique des 800 selon l'indice Dow Jones des industrielles, le ramenant à son plus bas niveau depuis près de deux ans. Depuis vingt-trois mois exactement, précisaient les familiers des archives, qui voyaient dans la défiance du marché américain de quoi noircir suffisamment une cote passablement assombrie depuis une dizaine de jours.

Outre le bâtiment, très frappé, de nombreux autres titres, tous secteurs confondus, ployaient l'échine sous les ordres de vente, seuls les D.T.I., ces ex-actions de sociétés nationalisées qui doivent encore conserver ce sigle barbare jusqu'à la liquidation du 23 mars, cherchant à se distinguer en esquissant de timides hausses.

A la corbeille, les mines restaient renfrognées les jours suivants, et le léger redressement observé mercredi ne devait pas faire illusion dans l'esprit des professionnels. L'avance était limitée à 0,8 %, le dixième à peine de la baisse constatée depuis le début du mois, et dès le lendemain, la Bourse de Paris reperdait, et au-delà, sa maigre hausse de mardi, et il en fut de même jeudi et vendredi.

Même en se faisant tirer l'oreille compte tenu de certains cours rendus plus attrayants (la cote est maintenant en recul de près de 9 % par rapport à la liquidation de février, les familiers du temple ne voulaient miser le moindre écu sur les actions françaises. A la rigueur, acceptait-on le pari sur quelques pièces d'or, le napoléon par exemple, ou encore l'emprunt 7 % 1973, qui prenaient le contre-pied des cours du métal fin sur les places internationales en progressant de quelques francs.

Encore ne fallait-il voir là que la volonté avouée de « se couvrir » en prévision des éventuelles conséquences monétaires de la visite éclair qu'a effectué à la Maison Blanche le président Mitterrand.

Le raisonnement se voulait on ne peut plus limpide. Si, d'aventure, M. François Mitterrand était parvenu à faire comprendre à M. Ronald Reagan, aux prises avec un déficit budgétaire dont nul ne veut entendre parler, qu'il convient de faire un geste en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, il fallait s'attendre aussitôt à des réactions en cascade sur les taux de change et, notamment, un affaiblissement du franc français. La préoccupation n'était pas si sotte, affirmait-on sous les lambris, montrant du doigt la devise-titre qui culminait à son niveau record (voir par ailleurs).

Abstraction faite de ces spéculations, nul doute que le marché parisien ne se trouve au purgatoire, à l'unisson de sa grande sœur américaine, et l'on ajoute même qu'il devrait s'y maintenir encore quelques jours, les investisseurs institutionnels ne semblant pas enclins à rétablir l'équilibre, gavés qu'ils sont de D.T.I., ce qui limite d'autant leurs possibilités d'intervention.

Pourtant, certains spécialistes croient ressentir les frémissements d'un prochain redémarrage de la cote, une fois qu'elle sera débarrassée de ces D.T.I. qui la paralysent même s'ils lui ont permis de réaliser de bien belles affaires dans un passé encore proche.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Reprise, en fin de semaine, de l'emprunt 7 % 1973, malgré la baisse du lingot, tandis que l'emprunt 4 % 1973 oscille entre 1 720 F et 1 745 F.

	12 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	1 735	+ 13
7 % 1973	5 800	+270
10,30 % 1975	84	— 0,30
10 % 1976	81,65	+ 0,30
P.M.E. 10,6 % 1976	82,42	— 0,03
P.M.E. 11 % 1977	82,85	+ 0,14
8,80 % 1977	95,85	+ 0,75
10 % 1978	79,50	+ 0,25
9,80 % 1978	78,60	+ 0,05
9,45 % 1978	76,84	+ 0,14
8,80 % 1978	78,20	— 0,20
9 % 1979	74,95	+ 0,30
10 % 1979	77,05	+ 0,35
10,80 % 1979	79,30	+ 0,15
12 % 1980	89,50	+ 0,10
C.N.E. 3 %	2 728	— 32

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La compagnie du *Crédit universel* enregistre un bénéfice net de 41,15 millions de francs, et distribuera un coupon net de 30 F (inchangé).

Laffite Bail annonce un résultat net de 28,1 millions de francs et un dividende de 20,44 F, dont 0,29 F d'avoir fiscal, en progression de 14 % sur celui de 1980. *Eurobail* fait état de 17,56 millions de francs de bénéfice, avec un coupon de 16,70 F (dont 0,40 F d'avoir fiscal) contre 15,40 francs. Ces données étant, pour *Sovabail*, de 40,32 millions de francs et 37,66 F (dont 0,66 F de crédit d'impôt) contre 33,46 F (+ 12,55 %). Le bénéfice net de la société *Le Louvre* passe de 8,47 millions de francs à 11,95 millions de francs et le dividende global, de 13,80 F à 15,90 F.

	12 mars	Diff.
Bail Equipement	165	— 8
B.C.T.	78	— 3,10
Banque Rotschild	201,50	+ 4,30
Cetelem	189	— 5,50
Chargeurs Réunis	210	inch.
Bancaire (Cie)	201	— 3
C.C.F.	259,60	+ 5
C.F.F.	338,80	— 24
C.F.I.	170	inch.
Crédit du Nord	104,40	+ 2,10
Eurafrance	305	— 7
Paris-Pays-Bas	311	+ 6,40
Hénin (La)	321,10	— 15,90
Locafrance	155	— 16,50
Locindus	370	inch.
Midi	641	— 29
Prétabail	470	— 2
Schneider	131,20	— 6,80
Suez	433,70	+ 7,50
U.C.B.	116	— 12

Alimentation

La chaîne de magasins *Carrefour* vient d'ouvrir son premier hypermarché en Argentine. Situé à San-Isidro, dans la banlieue résidentielle de Buenos-Aires, cette installation couvre une superficie de 20 000 mètres carrés, et le groupe prévoit une autre implantation de ce type dans le pays si l'expérience de San-Isidro s'avère réussie.

Un hypermarché à l'enseigne *Euromarché* a ouvert ses portes à Roanne, dans la Loire, la société, filiale de Viniprix, prévoyant deux autres inaugurations l'année prochaine, l'une à Marseille et la seconde à Angers. Sur le plan financier, l'exercice 1981 d'Euromarché devrait déboucher sur de bons résultats, le bénéfice net consolidé devant traduire une progression supérieure à 10 % sur le précédent exercice (78,35 millions de francs), l'augmentation de la marge brute d'autofinancement devant être encore supérieure (aux alentours de 20 %) par rapport aux 220 milliards de francs de 1980.

	12 mars	Diff.
B.S.N.-G. Danone	1 271	— 71
Beghin-Say	200	— 3
Carrefour	1 509	— 30
Casino	1 249	+ 28
Occidentale (Gale)	380	— 5
Guyenne et Gasc.	389	— 28
Martell	750	— 56
Moët-Hennessy	619	— 21
Mumm	312	— 13
Olida Caby	220	— 7
Pernod-Ricard	310,50	— 6,50
Source Perrier	163,10	— 5,40
Radar	1 120	+ 70
St-Louis-Bouchon	163	— 17
C.S. Saupiquet	272	— 5,50
Vve Clicquot	900	— 70
Viniprix	789	— 91
Nestlé	12 750	+170

Bâtiment et travaux publics

Compte tenu des bons résultats enregistrés en 1981 (un bénéfice net de 70,6 millions de francs contre 44,8 millions pour le précédent exercice après une dotation exceptionnelle de 8 millions de francs), la société *Poliet* a décidé de proposer la distribution d'un dividende majoré à 19 F par action contre 17 F précédemment.

	12 mars	Diff.
Auxil. d'entreprise.	850	— 5
Bouygues	725	— 49
S.B.B.G.	128,10	— 4,80
Ciments Franç.	150	— 9,50
Dumez	1 025	— 75
J. Lefebvre	253	— 6
Gén. d'Entrepr.	342	— 38
G.T.M.	485	inch.
Lafarge	254,90	— 15,10
Maisons Phénix	288	+ 5
Poliet et Chausson	335	— 6

Filatures, textiles, magasins

	12 mars	Diff.
F. F. Agache-Willot	85,50	
B.H.V.	122	— 1,50
C.F.A.O.	548	— 47
Darty	755	— 18
D.M.C.	36	— 1,60
Galeries Lafayette.	145,50	— 4,50
La Redoute	860	— 16
Printemps	146	— 4,50
André Roudière	85	
S.C.O.A.	39	— 6,10

Matériel électrique, services publics

Les négociations qui se poursuivent depuis plusieurs mois entre les pouvoirs publics français et les dirigeants de la firme américaine Honeywell Inc. à propos de la participation de 47 % de cette dernière dans *C.I.I.-Honeywell Bull* devraient entrer bientôt dans une phase décisive. La partie américaine vient en effet d'informer ses partenaires français qu'une réponse définitive leur sera donnée dans une soixantaine de jours sur les modalités qui lui ont été proposées et dont on sait simplement qu'elles devraient tendre vers une nette diminution de la participation américaine dans C.I.I.-H.B.

	12 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	163,60	— 8,40
C.E.M.	38,50	— 2,50
CIT-Alcatel	827	— 43
Electricité (C. Gle)	506	+ 10,50
Crouzet	199,90	— 14,70
Thomson-C.S.F.	192	— 24
Gén. des Eaux	287,50	— 18,50
Legrand	1 480	—100
Lyonn. des Eaux	417	— 4
Mach. Bull	32,80	+ 0,45
Matra	N.C.	
Mot. Leroy-Somer	453	— 32
Moulinex	59,25	— 2,75
P.M. Labinal	183	— 6,90
Radiotechnique	285	— 11
S.E.B.	175,10	— 23,90
Signaux	380	— 40
Télémée. Electr.	903	— 82
Thomson-Brandt	316,40	+ 6,40
I.B.M. (1)	437	+ 5,90
I.T.T.	195	— 3,50
Schlumberger	328,90	+ 11,90
Siemens	724	+ 42

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,40 francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le résultat net de *SATAM* devrait être en légère réduction en 1981, la diminution étant plus sensible pour le bénéfice consolidé, et le dividende net restera inchangé à 6 F.

	12 mars	Diff.
Alspi	85	— 7
Avions Dassault-B.	520	+ 28
Fives-Lille	140	— 3
Chiers-Châtillon	12,10	— 0,50
Creusot-Loire	72	— 4
De Dietrich	370	— 4
F.A.C.C.M.	543	— 13
Valéo	211,50	— 0,50
Fonderie (Gale)	75	— 9
Marine-Wendel	42,70	inch.
Métal. Normandie	19,60	— 1,30
Penhoët	359	— 6
Peugeot S.A.	176	— 7,50
Poclain	182	— 5,50
Pompey	163	— 2
Sacilor	5,90	— 0,10
Sagem	825	— 55
Saulnes	33,70	— 0,80
Saunier-Duval	65,80	— 9,20
Usinor	5,65	— 0,15
Vallourec	126	— 6

Pétroles

En dépit de l'opposition d'une partie des actionnaire de *Marathon Oil*, la fusion de la compapartie des actionnaires de Marathon Oil. la fusion de la compagnie pétrolière avec le numéro un de la sidérurgie, U.S. Steel, a finalement été approuvée à la majorité des deux tiers des actionnaires de Marathon.

	12 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	124	— 14
Esso	281	— 7
Pétroles françaises.	118	— 8
Pétroles B.P.	51,50	— 1,40
Primagaz	281,50	inch.
Raffinage	77,20	— 2,50
Sogerap	294	— 22
Exxon (1)	220,10	+ 0,90
Petrofina	669	— 25
Royal Dutch	227,50	+ 10,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,80 francs.

Produits chimiques

La firme américaine *Dow Chemical Cy* et la société japonaise Asahi Chemical Industry Cy viennent de conclure un accord de restructuration de leur association au sein d'Asahi-Dow Ltd, les deux entreprises se redonnant la liberté d'étendre et de développer leurs activités respectives au Japon. Aux termes de cet accord, Asahi Chemical rachetera la part de 50 % de son partenaire américain Dow Chemical dans Asahi-Dow, cette entreprise commune qui les unissait depuis 1952 pour la fabrication de produits pétrochimiques.

Le groupe *Hoechst A.G.* a enregistré en 1981 un chiffre d'affaires mondial de 34,43 milliards de marks contre 30 milliards l'année précédente, la firme chimique ouest-allemande précisant qu'elle anticipe une contraction de ses bénéfices avant impôts plus marquée que celle qui a été constatée pour la société-mère. Pour Hoechst A.G., en effet, le bénéfice avant impôt est ressorti à 718 millions de marks contre 905 millions l'année précédente sur un chiffre d'affaires porté de 11,1 à 12,2 milliards de marks, la société-mère prévoyant, cependant, de distribuer un dividende inchangé de sept marks par action.

La société ajoute que la demande intérieure ne s'est pas améliorée durant les deux premiers mois de 1982 par rapport au dernier trimestre de l'année dernière mais que les exportations continuent d'évoluer sensiblement au même niveau qu'en 1981.

	12 mars	Diff.
Institut Mérieux	730	— 51
Laboratoire Bellon	388	— 26,50
Nobel-Bozel	19,90	— 1,15
Rhône-Poulenc	123,60	— 2
Roussel-Uclaf	N.C.	
B.A.S.F.	425	+ 16
Bayer	382	+ 16
Hoechst	372	+ 13
I.C.I.	48	+ 2,40
Norsk-Hydro	365,50	— 7,50

Mines d'or, diamants

L'Anglo American Gold Investment Cy, société financière du groupe *Anglo American Corp*, a enregistré une forte diminution de son bénéfice net pour l'exercice au 28 février dernier, celui-ci régressant de 315 millions de rands à 248 millions d'une année sur l'autre. Le dividende final a dû être réduit à 500 cents (contre 600 l'année précédente) ce qui limite à 1 000 cents (contre 1 150) le dividende total (1 rand = 6 F.F. environ).

	12 mars	Diff.
Amgold	400	— 37
Anglo-American	63,90	— 7,10
Buffelsfontein	192,50	— 3,50
De Beers	33,05	— 7,95
Free State	154	— 12
Goldfields	50,90	+ 0,40
Harmony	74	— 2,50
President Brand	195	— 6
Randfontein (1)	293,50	— 6
Saint-Helena	163	— 18
Gencor	103	— 0,90
Driefontein	127,90	+ 3,40
Western Deep (2)	149,20	— 14,30
Western Holding	238,50	— 6,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 20,50 francs.

(2) Compte tenu d'un coupon de 10,50 francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12 mars	Diff.
Imetal	76,50	— 6,50
Kléber	26,90	— 0,20
Michelin	755	+ 10
M. M. Penarroya	52,20	— 1,80
Charter	29,10	— 0,85
INCO (1)	89,90	— 4,10
R.T.Z.	56	— 1,50
Union minière	115	— 2
Z.C.I.	2,43	— 0,07

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,20 franc.

Valeurs diverses

La Compagnie générale de géophysique, spécialisée dans les études sismiques, essentiellement pour le compte de compagnies pétrolières, a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 2,75 milliards de francs, en augmentation de près de 60 % sur le précédent exercice. Pour la seule société mère, le chiffre d'affaires est passé de 1,16 milliard de francs à 1,81 milliard en l'espace d'un an. Cette société reste l'une des plus belles valeurs introduites en Bourse de Paris au cours de ces dernières années.

	12 mars	Diff.
A.D.G.	171	— 1
L'Air Liquide	442	— 20
Arjomari	120	— 0,50
Bic	410	— 10
Club Méditerranée.	531	— 15
Essilor	451	+ 1
Europe I	578	— 12
Gle Ind. Part.	167,40	— 2,60
Hachette	387	— 13
J. Borel Int.	135,10	— 9,90
Oréal (L')	805	— 43
Navigation Mixte	165	— 7
Nord-Est	46	— 1,70
Presses de la Cité.	639	— 10
P.U.K.	127,10	+ 2,10
St-Gobain P.-à-M.	178,60	+ 3,10
Skis Rossignol	530	— 5
Sanofi	328	— 27
U.T.A.	143,50	— 6,50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	8 mars	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars
Terme	249 250 497	271 287 676	324 673 251	558 380 308	424 100 613
Comptant.					
R. et obl.	471 935 110	412 946 774	323 344 140	379 557 024	437 947 791
Actions	178 636 999	203 406 035	175 445 635	146 307 044	120 623 135
Total	899 822 606	887 640 485	823 463 026	1 084 244 376	982 671 539
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.	107,4	104,6	105,7	104,1	103,4
Etrang.	102,7	100,9	102,8	104,3	102,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance.	116,1	112,9	114,3	112,4	111,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	100,4	99,2	99	98,4	97,9

Bourses étrangères

NEW-YORK

Le Dow Jones au-dessous des 800

La crainte d'une remontée des taux d'intérêt et les nombreuses interrogations que suscite le contexte économique dominé par la polémique sur le déficit budgétaire, que le président Reagan consent à retoucher, ont encore pesé sur la cote cette semaine.

D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a régressé de 807,35 à 797,37, enfonçant ainsi le palier des 800, ce qui ramène Wall Street à son plus bas niveau depuis près de deux ans.

Des velléités de reprise se sont pourtant manifestées, mais elles ont aussitôt avorté. Les opérateurs se sont empressés de prendre leur bénéfice, et la diminution du volume des échanges, à partir de mercredi, témoigne de la réticence des investisseurs à prendre position.

La baisse du « prime rate » de 16,5 % à 16 %, décidée en début de semaine par la plupart des banques, a eu d'autant moins d'effet sur la cote que, le jeudi suivant, deux établissements, de moindre envergure il est vrai, annonçaient, à l'inverse, le relèvement de leur taux de base dans les mêmes proportions.

	Cours 5-3	Cours 12-3
Alcoa	24	24 1/4
A.T.T.	56 1/4	57
Boeing	18 1/2	18 3/8
Chase Man. Bank	57 1/2	55 7/8
Du Pont de Nem.	32 3/4	33 1/8
Eastman Kodak	69	67 5/8
Exxon	27 7/8	29
Ford	20 3/4	19 1/2
General Electric	60 1/4	59 1/4
General Foods	32 5/8	32
General Motors	39 3/4	38 1/4
Goodyear	21 1/2	20 1/4
I.B.M.	58 1/4	57 7/8
I.T.T.	26 3/8	25 1/4
Mobil Oil	21	23 3/8
Pfizer	51 1/4	51 1/2
Schlumberger	43 1/8	42 1/2
Texaco	29 5/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	19	17 5/8
Union Carbide	43 5/8	43
U.S. Steel	23 5/8	23 1/4
Westinghouse	22 1/8	22 3/4
Xerox Corp.	35 1/8	35

FRANCFORT

Irrégulier

Les actions allemandes ont été passablement irrégulières cette semaine, l'indicateur de la Commerzbank ne reflétant guère de variation à 708,70 (contre 708,50) vendredi 12 mars, le point le plus élevé ayant été enregistré mercredi lorsqu'il a atteint 712.

Le marché obligataire, quant à lui, n'a pas souffert des reculs observés sur la place américaine et les emprunts allemands ont été relativement bien tenus quoique le nouvel emprunt fédéral, qui comporte un taux d'intérêt de 9,42 %, eût été traité avec une certaine réserve par les opérateurs.

	Cours 5-3	Cours 12-3
A.E.G.	45,90	44,50
B.A.S.F.	132	130,30
Bayer	117	117,90
Commerzbank	141,30	141
Hoechst	117	117,10
Mannesman	142,50	144,50
Siemens	221,20	226,90
Volkswagen	150	145,90

TOKYO

Nouveau repli

Poursuivant sa baisse amorcée depuis maintenant trois semaines, le marché a de nouveau fléchi sous l'effet de l'instabilité constatée à Wall Street. Les cours ont particulièrement chuté vendredi lorsque l'indice Nikkei Dow-Jones a enregistré son repli le plus important depuis le début de l'année en une seule séance.

Au total, cet indicateur aura perdu 122,4 yens pour s'établir à 7 125,41, tandis que l'indice général reculait de 6,03 points, à 534,80, la baisse s'étant accentuée en fin de semaine après l'annonce par le gouvernement nippon d'une contraction de 0,9 % du P.N.B. japonais entre octobre et décembre derniers par rapport au trimestre précédent.

	Cours 5-3	Cours 12-3
Akai	260	237
Canon	811	791
Fuji Bank	501	500
Honda Motors	651	650
Matsushita Electric	1 020	1 010
Mitsubishi Heavy	216	214
Sony Corp.	3 130	3 140
Toyota Motors	920	900

LONDRES

Légère hausse

Dominée par la présentation, mardi, du budget britannique, cette semaine a permis aux valeurs à revenu variable de confirmer le redressement observé depuis quelques jours.

Une fois connues les nouvelles dispositions budgétaires, les avis sont apparus partagés quant à leurs conséquences sur l'économie, et la cote a fluctué en fonction de ces considérations, mais la nouvelle baisse du taux de base bancaire intervenue en fin de semaine (13 % contre 13,5 % précédemment) a été favorablement accueillie au Stock Exchange.

Sur le marché obligataire, les fonds d'Etat ont fait preuve de bonnes dispositions, notamment ceux indexés sur le coût de la vie, jusqu'à présent réservés aux seuls retraités et qui sont maintenant accessibles à tous les souscripteurs.

Indices « F. T. » du 12 mars : industrielles : 566,9 contre 560,7 ; mines d'or : 219,6 contre 226,3 ; fonds d'Etat : 68,30 contre 68,36.

	Cours 5-3	Cours 12-3
Bowater	247	244
Brit. Petroleum	282	278
Charter	218	218
Courtaulds	84	82
De Beers *	5,55	4,27
Free State Geduld*	21 1/4	19 1/2
Gt. Univ Stores	483	503
Imp. Chemical	340	336
Shell	342	350
Vickers	166	167
War Loan	29 7/8	30

* En dollars.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Suez	601 200	360 137 322
Paribas	515 025	169 450 209
Saint-Gobain	728 475	129 369 364
C.G.E.	164 450	82 717 977
P.U.K. (1)	615 400	78 884 480
Elf-Aquitaine	398 425	50 523 405
4,5 % 1973	28 480	49 448 500

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 5/3	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	85 500	84 000
— (kilo en lingot)	86 200	84 000
Pièce française (20 fr.)	601,10	615
Pièce française (10 fr.)	495	480,10
Pièce suisse (20 fr.)	544	561
Pièce latine (20 fr.)	501	524,90
● Pièce tunis. (20 fr.)	450	470
Souverain	630	635
Souverain Elizabeth II	747	755
● Demi-souverain	410	404
Pièce de 20 dollars	2 950,40	2 888,80
— 10 dollars	1 420	1 381
● — 5 dollars	775	750
— 50 pesos	3 145	3 148
● — 20 marks	640	640
— 10 florins	540	557
● — 5 roubles	390	368

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Japon

LE PRODUIT NATIONAL BRUT A DIMINUÉ PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE 1981.

La croissance du Japon a baissé de 0,8 % en volume au dernier trimestre 1981, ramenant la progression du produit national brut (P.N.B.) pour l'ensemble de l'année à 2,9 %, vient d'annoncer l'Agence de planification nippone. C'est la première fois depuis le premier trimestre de 1975 que le Japon enregistre une croissance trimestrielle négative (— 2,9 % en taux annuel). En 1980, le P.N.B. avait augmenté en volume de 4,2 % et, de 1969 à 1979, la croissance du Japon a été en moyenne de 5,9 % par an.

Ce résultat est lié à un essoufflement des exportations, qui ont même fléchi de 4,3 % d'octobre à décembre 1981 (les ventes d'équipement haute-fidélité ont notamment baissé de 20 à 30 %, mais l'acier, les automobiles, les magnétoscopes, les montres, sont également touchés). En outre, la consommation des ménages a un peu diminué en 1981, pour la deuxième année consécutive.

A B C D E F G

LES POLÉMIQUES SUR L'AFFAIRE FRANCISCI

La plainte de M. Chirac contre M. Defferre

L'avocat du ministre plaide l'incompétence du tribunal correctionnel

Des trois plaintes en diffamation déposées par les dirigeants du R.P.R. après les attaques portées contre eux, le 11 mars, à Marseille, par M. Gaston Defferre, une seule, celle de M. Jacques Chirac, devait être examinée dès ce samedi soir 13 mars, avant le premier tour des cantonales, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Le maire de Paris a, en effet, utilisé la procédure de « citation directe », en vertu de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui dispose qu'un candidat à une élection peut voir sa plainte examinée dans un délai de vingt-quatre heures.

Les plaintes de MM. Pasqua et Pons, n'émanant pas de candidats aux élections, seront examinées dans un délai de vingt jours.

Les plaintes déposées par MM. Jacques Chirac, Bernard Pons et Charles Pasqua visent des propos tenus à Marseille, au cours d'un meeting électoral. Le ministre de l'intérieur, évoquant le meurtre de Marcel Francisci, avait déclaré, au sujet du cercle de jeux Haussmann que dirigeait le conseiller général (R.P.R.) de Haute-Corse, et que le ministre avait fait fermer, que des personnalités de l'ancienne majorité avaient fait des démarches auprès de lui pour qu'il soit réouvert. « *J'en ai reçu,* avait dit M. Defferre, *des lettres de ces messieurs de la droite, qui avaient tellement l'habitude de voler au secours de M. Francisci que, tout naturellement, ils m'ont écrit ! Un jour j'aurai peut-être l'occasion de donner le nom de ces messieurs.* »

Le ministre avait ajouté, et c'est ce passage qui est cité dans la plainte de M. Chirac : « *Il faut dire que ces cercles, cela rapporte beaucoup d'argent. D'abord à la Ville de Paris. Je vais faire vérifier, mais je crois que cela se chiffre par milliards d'anciens francs. Cela a peut-être aussi rapporté beaucoup d'argent à d'autres, à certains partis politiques, aux protecteurs, aux amis, aux complices de Marcel Francisci. A Chirac, à Pons, à Pasqua.* »

La plainte de M. Chirac a été déposée en sa qualité de « *candidat aux élections dans le canton de Meymac* » (Corrèze), par Mes Patrick Devedjian et Jean Gallot. Le maire de Paris réclame à M. Defferre 1 franc de dommages-intérêts pour « *atteinte portée à l'honneur et à la considération* » du requérant et « *diffamation publique en période électorale* ».

Le défenseur choisi par M. Defferre, Me Georges Kiejman, devait plaider l'incompétence du tribunal correctionnel. En effet, en vertu de l'article 68 de la Constitution, un membre du gouvernement ne peut comparaître, pour des faits commis dans l'exercice de ses fonctions, que devant la Haute Cour de justice. En l'occurrence, Me Kiejman estime que c'est bien le ministre qui, à Marseille, a évoqué l'affaire Francisci et non la personne privée.

Les réactions

● *M. Chirac* a déclaré, vendredi 12 mars, à Antenne 2 : « *Le ministre de l'intérieur a eu des propos tout à fait inadmissibles portant des accusations non seulement totalement dépourvues de fondement, mais qui révèlent son affolement personnel compte tenu de toutes les difficultés dans lesquelles il s'est mis. Ces propos révèlent aussi que, pour lui, tous les moyens, y compris les pires calomnies et les pires mensonges, sont bons à exploiter sur le plan politique. Je crains que cela révèle un petit peu, aussi, les conséquences de l'âge et de la fatigue.* »

● *M. Defferre* a refusé de commenter les plaintes des dirigeants du R.P.R., et s'est borné à déclarer vendredi : « *Qu'ils fassent ce qu'ils veulent.* » Dans un entretien publié par le *Nouvel Observateur*, et accordé à ce journal avant les derniers développements de cette polémique, le ministre évoque les interventions faites, auprès de lui, en faveur de M. Francisci, et de la réouverture du Cercle Haussmann. Lorsqu'on lui demande de qui elles émanaient, il répond : « *Je ne le dis pas aujourd'hui. J'ai le droit de me réserver quelques armes. Mais c'est de droite que sont venues les interventions en faveur de Francisci. Les deux avocats Mes Paul Lombard et Roland Dumas, eux, ne m'ont rien demandé. L'auraient-ils fait que j'aurais maintenu la fermeture du Cercle Haussmann. Mais je suis catégorique : ils ne m'ont rien demandé.* »

● *M. Pons*, secrétaire général du R.P.R. a déclaré avoir « *pris connaissance avec stupéfaction des propos scandaleux, mensonges et diffamations tenus par M. Defferre, ministre de l'intérieur, au cours d'un meeting électoral* ».

● *M. Pasqua*, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, a déclaré : « *Tout au long de cette campagne, nous ne nous sommes jamais livrés à la moindre attaque personnelle. La campagne politique est restée au niveau des idées et non des personnes (...).*

« *Nul, fût-il ministre de l'intérieur, n'est au-desus des lois. Nous saisirons la justice, à qui il appartiendra de se prononcer.* »

Les remous dans les cercles de jeux parisiens

M. ANDRÉANI EN PRISON

Décidément, l'année 1982 n'est pas clémente à l'égard des directeurs de cercles de jeux parisiens. Au 1er janvier, ils étaient encore deux à se partager l'empire des « *tapis verts* » de la capitale. Mais, le 15 janvier, Marcel Francisci, patron du Cercle Haussmann, était tué alors qu'il sortait de son coupé Jaguar dans son garage. Et voilà que M. Jean-Baptiste Andréani, son ennemi historique et rival acharné, patron du *Grand Cercle* de la rue de Presbourg, a été écroué vendredi 12 mars. Ses avocats ont tout tenté pour éviter cette infamie à cet homme âgé de soixante-seize ans, enveloppé dans un pardessus en poil de chameau et s'appuyant sur une canne de bambou. Rien n'y a fait.

Jean-Baptiste Andréani « tombe » aujourd'hui pour une affaire que le rythme de l'actualité fait presque paraître lointaine. Pour comprendre, il faut en effet remonter à la fin de l'année 1981. Francisci et Andréani font alors l'objet d'enquêtes en tous genres. Le premier, qui tente d'obtenir à nouveau l'autorisation de jeux qui lui a été retirée par le ministère de l'intérieur en juillet, reçoit les visites de la police, du fisc et des douanes. Jean-Baptiste Andréani aussi. Le 16 janvier, au lendemain de la mort violente de son ennemi juré, les douanes saisissent à son domicile plus de 500 kilos d'or en lingots et une forte somme en pièces d'or (*le Monde* du 13 février).

500 kilos d'or

La prise est belle. Elle va permettre aux douanes, qui poursuivent leur enquête, d'établir, semble-t-il, que le septuagénaire a encaissé irrégulièrement, depuis deux ans, des devises étrangères de la part de joueurs n'ayant pas la qualité de résidents français. Les sommes en cause s'élèveraient à 35 millions de francs. Le 12 mars au matin, le prince des jeux de la capitale est interpellé à son domicile parisien. Le 12 au soir, M. François Petot, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, l'inculpe d'infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et l'écroue. Jean-Baptiste Andréani aura peu profité de son titre de plus important directeur de cercles de jeux de Paris. La prison a toujours un goût amer pour un homme d'un âge vénérable arrivé au faîte de la puissance et surnommé « le pape des jeux ». L'emprisonnement laisse entendre trop de choses pour des brasseurs d'affaires de cette taille, qui se rêvent intouchables.

Jean-Baptiste Andréani a commencé sa carrière il y a bien longtemps et bien loin. A Saigon, au sein de la colonie corse. On lui imputera des trafics divers : piastres, jeux, drogue. Ce n'est qu'en 1951 qu'il regagne la métropole en raison d'une expulsion. A partir de cette époque, J.-B. Andréani bâtit son empire des jeux. Son rival, Francisci, fera toujours plus parler de lui. Mais les deux hommes s'affrontent quasi ouvertement. Les années 60 sont une rude période : les coups de feu sont prompts à partir. Andréani est, notamment, sérieusement blessé par balle en 1963. En 1967, deux hommes se tuent en tentant de faire sauter la résidence de Francisci à Bougival (Yvelines). Pour ce dernier, Andréani « *n'est pas étranger à l'affaire, les deux hommes tués par l'explosion de la bombe étant de son village* ». Allez savoir !

Cette guerre des jeux usante allait finir par une paix. Jusqu'à l'assassinat de Francisci. Jusqu'à ce que les pouvoirs publics prennent l'offensive et s'intéressent de plus près à ces activités. — L. G.

● *La cote de M. Mitterrand* a baissé de deux points, selon un sondage Louis-Harris-*le Matin Magazine* publié samedi 13 mars : il passe de 60 % à 58 % d'opinions positives du mois de février au mois de mars; les opinions négatives augmentent dans la même proportion, passant de 30 % à 32 %. M. Pierre Mauroy demeure à la première place du « tableau d'honneur », avec 58 % d'opinions positives contre 27 %.

Toujours selon ce sondage (réalisé du 23 février au 1er mars, échantillon de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus), une majorité de Français ne font pas confiance au gouvernement pour l'information et la télévision (61 % contre 54 % le mois précédent) et pour la lutte contre la hausse des prix (56 % contre 51 %). En revanche, 58 % des personnes interrogées font confiance au gouvernement pour la lutte contre les inégalités sociales.

● *Les syndicats parisiens des banques*, C.G.T., C.F.D.T. et F.O., ont appelé, vendredi 12 mars, à une manifestation, mardi 16 mars à Paris, après la fusillade qui a coûté la vie à une employée de la Société générale, Mme Corinne Letennier, vingt-neuf ans, mercredi 10 mars, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 13 mars).

Mme Letennier, enceinte, avait été prise en otage par deux malfaiteurs qui venaient de tenter un hold-up à l'agence de la Société générale, avenue du Général-Leclerc. C'est au cours d'un échange de coups de feu avec la police que la jeune femme a été tuée. Une enquête a été ouverte par l'Inspection générale des services (I.G.S.), la « police des polices » de la préfecture de police de Paris, pour déterminer d'éventuelles responsabilités administratives.

Les suites de l'affaire Lucet

F.O. RÉPLIQUE AU PREMIER MINISTRE

Le bureau confédéral de Force ouvrière s'élève dans un communiqué, le 12 mars, à Paris, contre les déclarations faites à Marseille, le 11 mars, par M. Pierre Mauroy, à propos de l'affaire Lucet. « *Il faut être d'une grande candeur ou bien mal informé du monde du travail pour faire procès à un directeur d'organisme de Sécurité sociale d'avoir délibérément favorisé une organisation syndicale par rapport à une autre. La Sécurité sociale n'est pas le Livre ou les ports et docks, chaque salarié est encore libre de se syndiquer où il l'entend, sans qu'il puisse être porté atteinte à sa carrière. Ne pourrait-il plus en être de même pour les agents de direction ? Les événements viennent de le démontrer. Ils peuvent être victimes de l'ostracisme des pouvoirs publics sensibles aux pressions de la C.G.T.* »

Pour Force ouvrière, « *le personnel politique est en campagne électorale. Ce devrait être une raison supplémentaire pour le chef du gouvernement d'être prudent* ».

Mis en cause par M. Séguin (R.P.R.)

M. DELELIS ESTIME QUE SES PROPOS ONT ÉTÉ « DÉFORMÉS »

M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, s'élève contre « *la façon dont ont été déformés* » les propos qu'il a tenus lors d'une réunion électorale le 9 mars à Montreaux-Château (Territoire de Belfort). M. André Delelis nous précise qu'il a déclaré que « *l'aspiration du peuple au changement était aussi grande après le 10 mai qu'à la libération* » et que « *les socialistes, précisément parce qu'ils étaient socialistes, s'étaient refusés à toute chasse aux sorcières* ». D'autre part, en matière de politique étrangère, M. André Delelis indique qu'il n'a porté « *aucune appréciation de caractère personnel sur un quelconque chef d'Etat étranger* », mais qu'il a « *souligné la stature internationale de l'actuel président de la République* ».

A la suite de propos prêtés à M. Delelis et rapportés par *l'Est républicain* du 11 mars, M. Philippe Séguin, député (R.P.R.) des Vosges, avait demandé la démission du ministre du commerce et de l'artisanat (*le Monde* du 13 mars).

Après le plasticage des chais du Comptoir agricole français

« La violence ne pourra jamais être une forme normale de la vie politique »

déclare M. Pierre Mauroy

Le service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Montpellier (Hérault) a été chargé, le vendredi 12 mars, d'enquêter sur le plastiquage, la veille, à Sète, des chais du Comptoir agricole français (C.A.F.) par un commando de viticulteurs. Le coût de ce sabotage, qui a entraîné la perte de 60 000 hectolitres de vin, s'élève, selon le C.A.F. à 12 millions de francs. Contrairement à ce qu'indiquaient les ardoises apposées sur les chais et filmées par la télévision lors de l'action, les vins ainsi perdus étaient, ajoute la direction du Comptoir, « des vins du Midi français », *et non des vins italiens, comme cela avait été écrit. Les enquêteurs de la police judiciaire, saisie sur instruction du garde des sceaux, procéderont notamment à des auditions dans le cadre d'une procédure de flagrant délit pour destruction par matière explosive.*

L'action du commando a provoqué de nombreuses réactions, en France et en Italie, la plupart condamnant l'usage fait de la violence pour appuyer des revendications au demeurant jugées le plus souvent légitimes. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui avait dès vendredi publié un communiqué condamnant les « *exactions intolérables* » commises à Sète, est revenu sur le sujet, vendredi soir, au cours d'un meeting électoral à Perpignan. « *La violence ne pourra jamais être une forme normale de la vie politique,* a-t-il déclaré. *Le gouvernement n'a jamais cessé de prouver depuis dix mois qu'il était ouvert à la négociation, disponible pour la concertation et le dialogue. La violence qui se veut spectaculaire, qui se veut arme politique, ne peut assurer que le succès des minorités et miner les fondements mêmes de la démocratie. C'est pourquoi le gouvernement ne l'accepte pas et ne l'acceptera jamais.* »

Evoquant le compte rendu télévisé de l'opération de saccage des chais du Comptoir agricole français — « *un spectacle désolant* », — M. Mauroy a ajouté : « *Tous ceux qui étaient là, autour de la cuve, y compris peut-être la caméra de télévision, un peu trop vite sur les lieux, tous ceux-là font une politique de gribouille. S'ils étaient allés dans la cuve pour prendre un petit bain, ils auraient attiré l'attention autant qu'en faisant couler le vin comme ils l'ont fait.* »

Parlant enfin du rôle des négociants qui, ont « *immédiatement profité* (de la levée en décembre du dispositif de protection du marché) *pour faire grimper à nouveau le volume des importations* », M. Mauroy s'est interrogé : « *Pourquoi prendre de telles décisions ? Pourquoi immédiatement forcer de cette façon les importations pour créer un élément de désordre alors que le gouvernement avait fixé une régulation acceptable pour tout le monde ? (...). La solutoin durable à ce problème doit être trouvée à Bruxelles et ce ne sont pas les décisions de la Cour européenne qui règlent le dossier au fond.* »

La C.F.D.T. a condamné, elle aussi, les procédés du commando « *quel qu'en soit les auteurs et les raisons invoquées* » de même que le P.C. qui, par la voix du secrétaire fédéral de l'Hérault, M. Maurice Verdier, a estimé que « *le recours aux explosifs et même à la violence envers des travailleurs ne peut que remettre en cause les acquis précieux et favoriser les attaques de la réaction contre la politique nouvelle* ».

Émotion en Italie

Les réactions sont plus modérées dans les milieux viticoles du département voisin de l'Aude où M. Georges Herail, président de la confédération générale des viticulteurs du Midi, a déclaré : « *C'est une réaction désastreuse sur le plan des principes mais que l'on comprend (...). A donner raison à l'Italie et à travers elle aux trafiquants de vin, on en arrive à des excès de ce genre.* » De même M. Georges Fabre, l'un des animateurs du comité d'action viticole, a-t-il expliqué qu'il fallait s'attendre à ce qui est arrivé précisant que « *depuis quelque temps les viticulteurs avaient alerté les pouvoirs publics sur leur situation dramatique* ».

En Italie l'émotion a été grande à l'annonce de l'action de sabotage des viticulteurs. M. Giuseppe Bartolomei, ministre de l'agriculture, a estimé que la situation risquait de « *dégénérer en véritables rixes* », souhaitant que le gouvernement français mette au plus tôt un terme « *aux provocations* » des viticulteurs du Midi. La *Federcoltivatori*, organisation représentant les petits exploitants agricoles a pour sa part dénoncé « *l'irresponsabilité de Paris* ».

Trafic perturbé sur six lignes de la R.A.T.P. après une bagarre

Les conducteurs du métro parisien s'inquiètent de la répétition des agressions

Trois lignes totalement arrêtées (Porte-de-Clignancourt - Porte-d'Orléans, Nation - Porte-Dauphine, Galliéni - Pont-de-Levallois), trois autres ne fonctionnant qu'au ralenti (Créteil-Balard, Saint-Denis-Châtillon, Vincennes-Neuilly), le trafic du métro parisien a été sérieusement perturbé vendredi 12 mars, dans l'après-midi et dans la soirée, après un débrayage spontané des conducteurs de rames.

Ils ont voulu réagir immédiatement, après de nouvelles bagarres dans une voiture de la ligne 4 (Porte-de-Clignancourt - Porte-d'Orléans).

Cette ligne qui dessert Saint-Germain-des-Prés, Saint-Michel, Châtelet-Les Halles, Strasbourg-Saint-Denis et Gare-du-Nord, est d'ailleurs celle où les incidents sont les plus nombreux. Celui de vendredi matin est significatif d'un climat qui se répand dans le métro, même s'il n'atteint pas le degré de gravité trop souvent décrit.

Vers 11 h. 30, une jeune femme est importunée par quelques jeunes gens alors que la rame circule entre Châtelet et Cité. Son mari, frappé alors qu'il s'interposait, tire le signal d'arlarme. Le conducteur du métro se rend donc dans la voiture ; lui aussi reçoit un coup de poing. Trois policiers, dont un moniteur de sport et un agent en civil, présents sur les quais n'arrivent pas, non plus, à rétablir l'ordre et sont, eux aussi, sérieusement frappés. Comme souvent, leurs agresseurs, fortement surexités, s'efforcent de se faire soutenir — heureusement sans trop de succès — par les autres passagers — aux cris de « *flic raciste* ». Il faudra l'intervention des agents de la brigade de surveillance du métro pour mettre fin à la bagarre. Les deux jeunes gens, M. Mamadou M'Baye, né en 1944 au Sénégal, et Valère Brival, né en 1959 à la Martinique, interpellés, sont placés en garde à vue. Ils devaient être présentés au parquet ce samedi 13 mars en fin de matinée.

Entre-temps, et de façon spontanée, les conducteurs de la ligne 4 décident d'arrêter le travail pendant une heure. Peu à peu, le mouvement prend de l'ampleur et s'étend, à la fin de la journée, à d'autres lignes. Le Syndicat autonome (52,2 % des voix chez les conducteurs du métro) « couvre » cette grève en publiant un communiqué où il demande « *à la direction et au ministère de l'intérieur de renforcer les dispositifs nécessaires à la sécurité du personnel et des voyageurs* ».

L'ampleur de la réplique prouve le « ras-le-bol » des agents de la R.A.T.P. devant le développement d'une certaine forme de violence dans le métro. Les usagers en sont aussi les victimes, comme ils le furent vendredi des conséquences du mauvais fonctionnement — non annoncé — de six lignes sur treize du réseau ferré de la R.A.T.P. — Th. B.

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1982 a été tiré à 515 926 exemplaires.